

Université de Montréal

**L'influence de la mobilité sur la construction
du sentiment d'appartenance territoriale :
le cas de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal**

par

Brigitte Lavallée

Institut d'urbanisme

Faculté de l'aménagement

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures et postdoctorales
en vue de l'obtention du grade de maître en urbanisme

Août 2012

© Brigitte Lavallée, 2012

Université de Montréal
Faculté des études supérieures et postdoctorales

Ce mémoire intitulé

L'influence de la mobilité sur la construction
du sentiment d'appartenance territoriale :
le cas de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal

présenté par
Brigitte Lavallée

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Juan Torres
président-rapporteur

Sandra Breux
directrice de recherche

Gilles Sénécal
membre du jury

Résumé

Ce mémoire porte sur l'étude du développement d'un sentiment d'appartenance à l'échelle d'un quartier dans un contexte de croissance de la mobilité des individus. À travers ce travail, il s'agit d'observer les formes que prend ce sentiment alors que les limites du territoire quotidien ne cessent d'être repoussées et que les individus sont de moins en moins ancrés de façon permanente sur un territoire. Dès lors, la pertinence du quartier est remise en cause. L'étude a pris pour cadre d'analyse l'arrondissement Plateau-Mont-Royal en raison de son caractère atypique et exemplaire en matière de forte mobilité de ses résidants et de la perception d'un sentiment d'appartenance territoriale marqué. Afin d'alimenter la réflexion, des entretiens ont été réalisés auprès de dix résidants de l'arrondissement recrutés lors d'un rendez-vous citoyen. Ces rencontres ont permis de comprendre que la mobilité des résidants ne répond pas à la tangente de la croissance observée. La flexibilité et la liberté d'avoir le choix de quitter son lieu de résidence sont des aptitudes valorisées, mais l'ancrage demeure prisé. Cette divergence s'inscrit dans une démarche particulière; celle de vivre selon un mode de vie où l'espace du quartier est priorisé à travers la mobilité quotidienne. Dans ce contexte, le sentiment d'appartenance se développe en direction d'un mode de vie, honorant un ensemble de valeurs, plutôt qu'à un territoire. Selon cette approche, l'arrondissement Plateau-Mont-Royal joue le second rôle; il représente le catalyseur et la vitrine de ce mode de vie, facilitant ainsi le regroupement des individus sous des valeurs communes.

Mots-clés : sentiment d'appartenance, mobilité, quartier, Plateau-Mont-Royal, mode de vie

Abstract

This master's thesis focuses on the study of the development of a sense of belonging to a neighborhood in the context of increasing mobility of people. Through this work, we will observe the forms taken by this sense of belonging while the boundaries of everyday life are constantly being pushed and that people are less anchored permanently on territory. Therefore, the relevance of the neighborhood is questionable. The study took for its analytical framework the Plateau-Mont-Royal borough because of its unusual nature, because it is an actual model in terms of high mobility of its residents, and because it is a perceived significant sense of place. To foster reflection, interviews were conducted with ten borough residents recruited during a citizen's meeting. These interviews helped to understand that the mobility of residents does not meet the tangent of the growth. The flexibility and freedom to have the choice to leave a place of residence are valued skills, but the residential stability remains sought after. This discrepancy is part of a particular approach, that of living in a lifestyle where the neighborhood is prioritized through daily mobility. In this context, the sense of belonging is developed for the lifestyle, promoting a set of values rather than a place. Under this approach, the Plateau-Mont-Royal borough is playing a second role, representing a catalyst and a showcase for this lifestyle, thus facilitating the coming together of people in shared values.

Keywords: sense of belonging, mobility, neighborhood, Plateau-Mont-Royal, lifestyle

Table des matières

RÉSUMÉ.....	i
ABSTRACT.....	ii
LISTE DES TABLEAUX	vii
LISTE DES FIGURES.....	viii
LISTE DES SIGLES.....	ix
REMERCIEMENTS	x
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I	
Rapports entre le sentiment d'appartenance territoriale et la mobilité : le cadre théorique	7
1.1 Le sentiment d'appartenance : l'adjuvant d'une communauté.....	7
1.1.1 Définitions et portée.....	7
1.1.2 Sentiment d'appartenance et identité territoriale.....	9
1.1.3 Échelle territoriale d'une identité : le quartier.....	10
1.1.4 Sentiment d'appartenance et quartier	13
1.2 La mobilité : source de changements sociaux	15
1.2.1 Définitions et impacts.....	15

1.2.2	Mobilité quotidienne et territoire consommé	16
1.2.3	Mobilité résidentielle, identité et engagement	18
1.3	Sentiment d'appartenance territoriale et mobilité : vers de nouveaux rapports	20
1.3.1	La mobilité : une nuisance au sentiment d'appartenance à un quartier ?	20
1.3.2	Le sentiment d'appartenance fondé sur d'autres bases sociales et territoriales.....	22
1.3.3	Une préoccupation pertinente pour des besoins récents	24

CHAPITRE II

	Éléments fondateurs du sentiment d'appartenance et degré de mobilité : la démarche méthodologique.....	27
2.1	Définition des concepts et variables	28
2.1.1	La mobilité	28
2.1.2	Le sentiment d'appartenance territoriale	29
2.2	Indicateurs.....	30
2.2.1	La mobilité quotidienne et résidentielle	31
2.2.2	Le sentiment d'appartenance territoriale : entre patrimoine identitaire, appropriation, enracinement, attachement, intérêt et implication	32
2.3	Étude de cas : l'arrondissement Plateau-Mont-Royal	38
2.3.1	Les caractéristiques géographiques	39
2.3.2	Le développement sociohistorique du territoire	40
2.3.3	Les composantes et les attraits.....	41
2.3.4	Les particularités sociodémographiques	43
2.3.5	Le mode de vie et les idéologies	45
2.3.6	L'arrondissement Plateau-Mont-Royal : un cas atypique et exemplaire	48
2.4	Méthode de collecte des données	49
2.4.1	Le mode d'administration	50
2.5	Échantillonnage	51
2.5.1	Le caractère typique sélectionné.....	52
2.5.2	Le contexte participatif choisi.....	52
2.5.3	La démarche de recrutement des candidats	54
2.5.4	La description de l'échantillon	55
2.6	Analyse et traitement des données	56

CHAPITRE III

Présence d'un sentiment d'appartenance et comportement de mobilité : la présentation des résultats de l'enquête	58
3.1 Le degré de mobilité	58
3.1.1 La mobilité quotidienne	58
3.1.2 La mobilité résidentielle.....	61
3.2 L'existence du sentiment d'appartenance au quartier	63
3.2.1 Le patrimoine identitaire	63
3.2.2 L'appropriation.....	66
3.2.3 L'enracinement	67
3.2.4 L'attachement	68
3.2.5 L'intérêt.....	71
3.2.6 L'implication.....	72
3.3 Les caractéristiques du sentiment d'appartenance au quartier	73
3.3.1 La volonté d'implication et son degré d'ancrage	73
3.3.2 Le lien identitaire entre l'individu et son quartier	76
3.3.3 Les éléments structurant le choix territorial.....	78
3.3.4 Le lien affectif entre l'individu et son quartier.....	79
3.3.5 Le degré d'ancrage de l'individu avec son quartier.....	81

CHAPITRE IV

Sentiment d'appartenance à un quartier et contexte de forte mobilité : quel aboutissement ?	83
4.1 La mobilité des résidents de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal.....	84
4.1.1 La mobilité quotidienne et le rôle du quartier	85
4.1.2 La mobilité résidentielle réelle et le parcours géographique.....	87
4.1.3 Mobilité résidentielle possible : flexibilité valorisée et ancrage priorisé	88
4.2 Le sentiment d'appartenance des résidents à leur quartier	90
4.2.1 Patrimoine et quête identitaire : la base du regroupement et de l'appartenance	91
4.2.2 Arrondissement Plateau-Mont-Royal : le support territorial à une identité distincte	93
4.2.3 Rétention, implication, développement et dynamisme du quartier : la concrétisation du sentiment d'appartenance	95

4.3 La mobilité et le sentiment d'appartenance des résidants de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal : consolidation d'un mode de vie	99
4.3.1 Le choix résidentiel : le choix d'un mode de vie.....	100
4.3.2 La mobilité quotidienne au service du mode de vie	102
4.3.3 Le quartier au service du mode de vie	105
4.3.4 La concrétisation d'une appartenance à un mode de vie transférable.....	108
CONCLUSION.....	112
BIBLIOGRAPHIE.....	117
ANNEXE I Cartes de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal	xi
ANNEXE II Formulaire de consentement.....	xvii
ANNEXE III Questionnaire.....	xix

Liste des tableaux

Tableau I	Concepts, variables et indicateurs.....	37
Tableau II	Portrait des répondants	55
Tableau III	Moyens de déplacement accessibles et utilisés par les répondants.....	59
Tableau IV	Répartition géographique de l'échelle du territoire consommé des répondants selon leurs activités quotidiennes	61
Tableau V	Répartition des répondants selon leur fréquence de participation aux diverses activités citoyennes ainsi que leur fréquence d'utilisation des divers services locaux	72

Liste des figures

Figure 1	La Ville de Montréal, ses arrondissements et les villes de banlieue reconstituées	xi
Figure 2	Territoire de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal	xii
Figure 3	Plan du développement et villages avant 1890	xiii
Figure 4	Axes d'attraction et parcs de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal	xiv
Figure 5	Répartition de la population de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal en 2006 par groupes d'âge	44
Figure 6	Mobilité résidentielle de la population de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal entre 2001 et 2006	45
Figure 7	Réseau du transport en commun de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal.....	xv
Figure 8	Réseau cyclable et voies piétonnes de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal.....	xvi

Liste des sigles

INRS-UCS	Institut national de la recherche scientifique – Urbanisation, Culture et Société
RMR	Région métropolitaine de recensement
STM	Société de transport de Montréal

Remerciements

C'est avec plaisir que j'offre cette page, en guise de reconnaissance, aux personnes qui ont contribué à la rédaction de ce mémoire. Un tel travail n'aurait pas abouti sans le soutien pédagogique de ma directrice de recherche. J'aimerais donc remercier, en premier lieu, Sandra Breux pour m'avoir accompagnée jusqu'au bout dans ce projet. Je la remercie pour sa rigueur, sa grande disponibilité et la qualité de son apport.

J'aimerais également remercier les organismes la Maison d'Aurore et le Centre d'écologie urbaine pour l'intérêt qu'ils ont porté à ce projet et pour m'avoir accueillie lors du rendez-vous citoyen du projet *Quartier vert actif et en santé du Plateau Est*. C'est grâce à cet événement que j'ai fait de nombreuses rencontres enrichissantes. Je remercie, de ce fait, les résidants qui se sont portés volontaires pour cette enquête; merci de l'intérêt accordé à mon sujet de recherche, du temps généreusement offert lors des entretiens et de vous être livrés si ouvertement à travers vos témoignages.

Il n'est pas sans noter le soutien et les encouragements que j'ai reçus de mes amis et particulièrement de mon conjoint, dont l'appui et la compréhension m'ont été d'une aide inestimable. Enfin, ce mémoire représente l'aboutissement d'un parcours scolaire durant lequel j'ai reçu un soutien inconditionnel de la part de ma famille. Pour toutes ces années, j'aimerais leur exprimer mon affectueuse reconnaissance.

Introduction

« Les villes se nourrissent, changent, se reproduisent à partir de la mobilité de leurs habitants », tel est le constat que formule Kaufmann (2008 : 119). Depuis plusieurs années, nous assistons à une transformation de la relation qui unit l'individu à son environnement. Plusieurs facteurs sont à l'origine de ce changement. La croissance de la mobilité géographique en est un, ce qui crée inévitablement une métamorphose des rapports entre l'individu et les lieux (Stock, 2005). Le développement des outils de communication et des transports favorise la mobilité et devient alors l'une des sources de la transformation urbaine. Cette croissance de la mobilité semble avoir un impact sur les rapports au territoire à plusieurs niveaux; on observe un impact géographique qui modifie l'inscription spatiale des populations (Ville et Guérin-Pace, 2005) par l'accroissement des limites de l'espace du quotidien à travers la réduction du rapport distance/temps, ainsi qu'un impact social influençant le processus de la création identitaire des individus et de leur ancrage au sein d'un territoire.

Premièrement, nous observons un changement de limite physique qui agrandit la superficie du territoire fréquenté par les individus, issu de la croissance de la mobilité quotidienne. La métropolisation des pays industrialisés crée une nouvelle forme urbaine que l'urbaniste et sociologue François Ascher (1998 : 183) surnomme la métropole : « vastes zones de la quotidienneté urbaine des ménages et des entreprises, espaces discontinus, hétérogènes, aux limites imprécises, qui englobent des fractions de territoires

et de groupes de population de plus en plus éloignés ». Certaines études déterminent que ces nouvelles limites du quotidien représentent en temps une moyenne de 1 h à 1 h 30 de déplacement (Massot et Orfeuil, 2005), augmentant ainsi la distance parcourue quotidiennement par l'augmentation de la vitesse moyenne de déplacement (Kaufmann, 2008) et par l'amélioration des conditions générales de la mobilité. Ascher (1998) précise que la métropole ne représente pas seulement l'espace quotidien du travail et du lieu de résidence, mais celle-ci regroupe également les lieux d'approvisionnement des ménages, les activités domestiques, les démarches administratives, les loisirs, les relations familiales, etc. L'hypermobilité de la métropole permet donc aux individus d'augmenter cette gamme d'activités et ainsi d'étendre leur territoire quotidien grâce à l'efficacité du transport. Selon Damon (2008 : 15), « les urbains peuvent aujourd'hui avoir des modes de consommation et de communication totalement indépendants de leur localisation ». La croissance de la mobilité quotidienne indique donc un élargissement du territoire quotidien qui a nécessairement un impact sur les comportements sociaux des individus.

Ces limites physiques constamment repoussées engendrent un questionnement lié à la vocation du quartier. Alors que ce dernier est souvent le territoire idéal à l'élaboration du processus identitaire, et que celui-ci prédispose les individus à créer des rapprochements et un « entre-nous » (Morin et Rochefort, 1998), nous ne pouvons nier que la croissance de cette mobilité nuit aux nombreuses propriétés bénéfiques du quartier. À ce sujet, plusieurs auteurs se sont penchés sur ce problème afin de mieux saisir le rôle du quartier auprès des résidents des villes contemporaines. Deux types de discours distincts se dessinent quant à la pertinence du quartier, de nos jours, comme espace du quotidien. Le premier discours considère que le quartier demeure un espace privilégié par ses résidents pour les pratiques du quotidien (Roché, 1993, cité par Authier, 2005) et est essentiel à la création d'appartenances sociales (Genestier, 1999). Quant au deuxième discours, il tend à démontrer la perte d'importance du quartier à travers l'affaiblissement des relations sociales de proximité, de l'espace de voisinage et de l'utilisation des équipements de quartier; un déclin ayant pour impact de renforcer le lien avec le logement et la ville (Ascher, 1998). Ascher appuiera ce discours par plusieurs observations. D'une part, il constate que le comportement commercial et les pratiques d'approvisionnement se sont transformés; le commerce de proximité aurait perdu en

popularité au détriment des centres commerciaux. D'autre part, il observe une montée de l'individualisme dans les pratiques quotidiennes; certaines activités auraient été « domestiquées » : « la télévision a remplacé les soirées au café, le congélateur limite les rencontres avec les commerçants, le minitel transforme les services en téléservices, etc. » (Ascher, 1998 : 198). Ainsi, le débat sur la vocation du quartier persiste et semble tout à fait pertinent à aborder dans un contexte où la mobilité quotidienne tend à transformer le rapport au territoire.

Deuxièmement, nous observons que la croissance de la mobilité résidentielle influence également l'inscription spatiale et l'ancrage territorial des individus. Cette mobilité a ainsi permis l'accroissement d'un tourisme international rendant toute destination accessible, et de ce fait, complexifiant et diversifiant les trajectoires migratoires (Guilbert, 2005). Cette ouverture vers le monde génère de nouveaux profils comportementaux chez les individus très mobiles, par exemple les « individus trajectoires » ou encore les « individus hors sol », surnoms donnés par Ehrenberg (1995). Ces individus, ayant tendance à se déplacer fréquemment et à changer de lieu de résidence régulièrement, tendent à entretenir des relations sociales plutôt anonymes, superficielles et éphémères avec leur milieu de vie (Damon, 2008). Selon Genestier (1999), cette tendance, qu'il caractérise d'individualisme, s'est progressivement développée depuis les années 1970. Ce processus d'individualisation est d'autant plus favorisé par le développement des villes : plus celles-ci se développent, plus l'individu acquiert une indépendance et augmente son degré de liberté (Ascher, 1998). Cette nouvelle liberté offre aujourd'hui une certaine prise de contrôle du destin qui, autrefois, était plutôt tracé « par les lames de fond de l'histoire » et qui, aujourd'hui, « a été remplacé par les micro-élaborations, par les interactions que l'individu déploie dans son milieu et ses réseaux » (Genestier, 1999 : 142).

À ce sujet, les territoires s'en trouvent affectés. Une mobilité résidentielle accrue veut également dire un manque d'ancrage et d'implantation durable. À cet effet, les territoires, tels que les villes et les quartiers, peuvent avoir de la difficulté à générer et à faire perdurer une identité communautaire : « La mobilité résidentielle, la segmentation des espaces de vie, la diversité des formes d'inscription professionnelle et sociale rendent plus fragile la cohésion sociale locale » (Sencébé, 2011 : 40). Comme le souligne Chalas (1995 : 32),

« la mouvance des êtres et des choses » tend à rendre le quartier étranger à ses résidants ou les résidants étrangers à leur quartier. En effet, le manque de fixité d'une population suggère un renouvellement constant de cette dernière, qui nuit à l'établissement d'une identité pour le territoire, certes, mais la mouvance réaménage également l'identification culturelle et sociale, ainsi que les appartenances à des groupes, pour les individus mêmes (Guilbert, 2005). L'individu mobile sera moins prédisposé à s'engager et à s'investir dans l'action communautaire (Bougeard-Delfosse et Robert-Demontrond, 2008). Ainsi, les villes et les quartiers pourraient subir les effets d'une population désintéressée à l'engagement citoyen, nuisant parallèlement aux besoins des instances communautaires.

Le problème est double : la croissance de la mobilité quotidienne remet en question la vocation même du quartier, et l'accroissement de la mobilité résidentielle nuit à l'ancrage et à l'implantation durable des individus au sein d'un territoire.¹ Dans ce contexte de mobilité dominante, les territoires, tels les villes et les quartiers, se doivent de réviser leur rôle. Ainsi, les villes adopteront à ce jour de nouvelles stratégies de marketing territorial; une approche consistant à véhiculer un message collectif positif (Houllier-Guibert, 2011) dans le but de redorer l'image de la ville en se rendant plus attrayante et personnalisée afin de lutter contre l'uniformisation (Guérin-Pace, 2009). C'est en réaction au mode de vie des individus excessivement mobiles et par le souci du choix des entreprises à s'implanter dans un environnement inspirant la qualité de vie que les villes se lancent dans la campagne de promotion d'une identité et d'une image spécifique (Houllier-Guibert, 2011) afin de se distinguer dans le grand système international (Joye et Huissoud, 1996). Cette volonté de bénéficier d'une image urbaine ne se limiterait pas qu'aux villes. Selon De Rudder (1994, citée par Joye et Huissoud, 1996 : 105), les quartiers y trouvent leur compte : « l'image spécifique qui est la leur peut avoir une fonction de stigmatisme aussi bien que d'emblème et participer aux processus de sélection de la population, au même titre que des politiques fiscales ».

1. Bien que le contexte d'hypermobilité développé en problématique relève d'une littérature principalement européenne, d'autres pays notamment en Amérique du Nord sont susceptibles de reproduire un tel contexte.

Dans ce processus de consolidation d'une image spécifique, le sentiment d'appartenance territoriale joue un rôle central. Cette relation d'ordre affective entre un individu et un territoire (Moquay, 1997) offre d'emblée les effets recherchés par le marketing territorial. D'abord, lorsque perçu de l'extérieur, le sentiment d'appartenance qu'ont les résidents envers leur quartier peut avoir un effet attractant et attirer une population nouvelle. Ensuite, lorsque vécu de l'intérieur, il a un potentiel de rétention et d'engagement de sa population résidente, suscitant parallèlement le développement local et le dynamisme économique (Moquay, 1998). Si le sentiment d'appartenance collabore de façon significative à l'émergence d'une image positive d'un territoire, cette image contribue à son tour à la formation du sentiment d'appartenance. À cet effet, Joye et Huissoud (1996 : 107) parlent de l'image favorable d'un quartier comme élément central pour le renforcement d'un sentiment d'appartenance envers celui-ci : « "le connu", les éléments-phares ou la réputation sont autant d'éléments constitutifs d'un sentiment d'appartenance ».

En somme, l'image positive d'un quartier contribue à la création d'un sentiment d'appartenance et vice versa. La combinaison d'une image favorable avec la présence de ce sentiment multiplie ainsi la capacité d'attraction et de rétention d'une population à son territoire, en plus de la prédisposer à s'y engager et s'investir dans l'action locale (Moquay, 1998). Dans cette optique, nous devons considérer l'énorme potentiel que le sentiment d'appartenance offre dans le processus de requalification du rôle des villes et des quartiers. Toutefois, ce dernier se trouve dans une situation de réciprocité : le sentiment d'appartenance territoriale a la capacité de freiner la mobilité, mais la mobilité correspond au phénomène le plus nuisible à l'émergence du sentiment d'appartenance (Chalas, 1995). Dans un contexte de forte mobilité quotidienne et résidentielle, les probabilités de l'édification d'un sentiment d'appartenance territoriale apparaissent affaiblies, en plus que ce dernier prend du temps à se développer (Rollero et De Piccoli, 2010). Cette situation nous amène donc à nous intéresser à la présence de ce sentiment d'appartenance territoriale, et plus précisément à nous interroger sur sa coexistence avec la mobilité en se posant la question suivante : de quelle façon le sentiment d'appartenance peut-il se développer à l'échelle d'un quartier dans un contexte de mobilité croissante des individus ?

Afin de répondre à cette interrogation, nous nous emploierons à présenter, dans un premier temps, le recensement des écrits scientifiques en lien avec le sentiment d'appartenance territoriale et la mobilité. Cette revue de la littérature nous permettra de mettre en relation ces deux notions afin de cerner la problématique qui nous mènera à nous interroger sur le rôle du sentiment d'appartenance au quartier dans un contexte de forte mobilité. Dans un deuxième temps, à partir de cette base théorique, nous présenterons la démarche méthodologique employée pour baliser la mise en relation entre la mobilité et le sentiment d'appartenance territoriale. Cette étape nous permettra de valider ces concepts à travers un choix de variables et d'indicateurs qui constituera la base de notre collecte de données. Par la suite, nous présenterons les résultats obtenus pour finalement les analyser afin d'en révéler les liens et répondre à notre problématique de recherche. Nous verrons alors que la mobilité n'est pas qu'un phénomène vécu en croissance, mais qu'il peut également s'inscrire dans une démarche opposée prônant l'ancrage et les déplacements de proximité. En effet, cette approche révélerait le choix d'un mode de vie basé sur une mobilité de proximité, où l'on crée un sentiment d'appartenance à un ensemble de valeurs plutôt qu'à un territoire.

Chapitre I

Rapports entre le sentiment d'appartenance territoriale et la mobilité : le cadre théorique

La croissance de la mobilité et l'impact que celle-ci a sur le territoire et ses résidants nous amènent à nous interroger sur les effets de cette évolution. À travers ce chapitre, nous présenterons les différents éléments, relevés dans les écrits scientifiques, susceptibles de nous renseigner sur notre problématique. C'est dans cette optique que nous aborderons, dans un premier temps, le sentiment d'appartenance et l'importance du rôle qu'il joue au sein du quartier et dans la consolidation des identités territoriales. Ensuite, la mobilité sera présentée comme phénomène contemporain provoquant une transformation des relations territoriales et identitaires. Enfin, nous présenterons le lien entre ces deux notions qui s'opposent à travers l'impact qu'a aujourd'hui la croissance de la mobilité sur le rôle du sentiment d'appartenance à un quartier.

1.1 Le sentiment d'appartenance : l'adjuvant d'une communauté

1.1.1 Définitions et portée

Pour saisir l'essence même du sentiment d'appartenance, nous devons en comprendre ses origines et ses caractéristiques. Selon Moquay (1997), le sentiment d'appartenance

est à l'origine d'un rapport subjectif existant entre un individu et une communauté. Le rapport entre ceux-ci doit présenter certaines caractéristiques pour affirmer qu'il y a existence d'un sentiment d'appartenance. En premier lieu, l'auteur souligne qu'il doit d'abord y avoir une relation consciente et que l'individu connaisse ainsi l'existence de la communauté. En deuxième lieu, la relation est nécessairement d'ordre affectif ou émotif, car l'appartenance chez l'individu se manifeste par la signification accordée à la relation avec la communauté. Comme dernière caractéristique, la relation suppose un lien de familiarité chez l'individu avec la communauté, car l'individu doit nécessairement se sentir membre.

Cette relation affective entre l'individu et une communauté serait ainsi générée par un mécanisme d'autocatégorisation² par lequel « l'individu définit ses groupes d'appartenance suivant son jugement sur les différents groupes avec lesquels il interagit » (Dameron, 2002 : 344). Ce mécanisme, par lequel l'individu cherche à déterminer son appartenance à une communauté, semble être à l'origine d'un besoin fondamental de l'être humain, celui où « l'homme a besoin d'un *ethos* de sa présence dans le monde pour donner un sens à ses agissements » (De Martino, 1975, cité par Noschis, 1984 : 16). En plus de justifier son existence, l'homme cherche à le faire au sein d'un groupe d'individus signifiants en qui il a confiance, qui lui ressemble et qui serait susceptible de l'accepter, de le comprendre, de l'écouter et de l'apprécier (Lévy-Leboyer, 2003; Richer et Vallerand, 1998).

Créée au sein de groupes sociaux, l'appartenance véhicule non seulement une « autodéfinition » de soi, mais elle exerce aussi un travail d'appropriation d'une identité propre (Avanza et Laferté, 2005 : 144). Comme le souligne Moquay, « le sentiment d'appartenance contribue à la construction d'une image de soi » (1997 : 247). Cette image de soi est alors développée chez l'individu par un ensemble de cognitions relatives à son environnement contribuant à la création de son identité (Moquay, 1997). Depuis son identité propre, l'individu se reconnaîtra auprès de ses semblables. Ainsi se créent

2. La théorie de l'autocatégorisation développée par Turner et ses collaborateurs (Turner, Hogg, Oakes, Reicher et Wetherell, 1987) illustre le concept de définition de soi basé sur les relations intergroupes.

des groupes d'individus liés par le besoin d'une reconnaissance identitaire commune et pouvant ainsi générer un sentiment d'appartenance de groupe. Ce constat laisse penser que l'identité et le sentiment d'appartenance à un territoire ne sont pas sans lien l'un avec l'autre.

1.1.2 Sentiment d'appartenance et identité territoriale

Comme le souligne Sencébé, « identité et appartenance sont des notions complémentaires : la première répond à la question du “qui suis-je ?”, la seconde à celle du “comment et avec qui suis-je ?” » (2004 : 24). Afin de nous permettre de mieux comprendre l'existence de la seconde réponse, il est important de répondre à celle de l'identité, du « qui suis-je ? ».

Chez l'individu, l'identité représente la manière de se définir dans un discours sur soi-même, en utilisant le plus souvent des référents ethnoculturels tels que la religion, l'ethnicité, les racines, l'ancienneté et la supériorité reliées au territoire (Belhedi, 2006). Le besoin de définir son identité est tel que l'individu révèle bien souvent ses référents dans le but d'exprimer ses particularités identitaires par la différence et le contraste (Belhedi, 2006). Parfois même, l'individu préfère exprimer ce contraste en expliquant d'où il ne vient pas pour mieux faire comprendre d'où il vient (Chalas, 1995).

Selon Di Méo (2002), c'est l'identité même qui est à la base de la volonté de regroupement entre individus; elle prend la forme d'une composante essentielle de regroupement quant aux pratiques d'actions et d'idéologie collectives. Elle contribue également à entretenir le sentiment d'une spécificité propre entre ceux-ci et le milieu physique dans lequel ils vivent, signe de leur appartenance au territoire (Noschis, 1984).

Pour consolider son existence, l'identité a donc besoin d'un espace, d'un support physique exprimé sous la forme d'un territoire. Le territoire se définit ainsi comme un outil d'ancrage matériel, une plate-forme géographique qu'un groupe d'individus peut s'approprier dans le but de se donner une représentation spécifique de lui-même par la sphère symbolique, permettant à chacun de s'y reconnaître et de s'identifier (Belhedi, 2006; Di Méo, 2002). Le territoire représente ainsi le lieu de mise en scène (Debarbieux, 1995)

d'une communauté permettant d'exercer sa territorialité, c'est-à-dire « d'influencer ou de contrôler les gens, les phénomènes et les relations en délimitant et en assurant un contrôle sur une aire géographique » (Sack, 1986, cité par Guermond, 2006 : 293).

C'est donc par l'existence d'une identité associée à un territoire que se développe la notion d'identité territoriale. Selon Keating (1998), trois éléments sont à la base de la formation de celle-ci : les éléments cognitif, affectif et instrumental. L'élément cognitif correspond à la connaissance de l'existence du territoire ainsi que ses limites. L'élément affectif représente le sentiment d'une identité commune et partagée à l'intérieur du territoire. L'élément instrumental, quant à lui, présente la propension à créer une mobilisation pour une action collective.

Pour l'identité, le territoire représente le ciment le plus efficace chez les groupes sociaux par sa particularité à matérialiser les signes, symboles, objets et paysages des lieux (Di Méo, 2002). Il devient alors le cadre d'expériences individuelles et collectives procurant aux individus le sentiment d'agir sur sa forme et de participer à sa symbolisation (Debarbieux, 1995). C'est à partir du moment où l'individu devient partie prenante de sa relation avec le territoire et qu'il peut agir sur lui que se manifeste le sentiment d'appartenance territoriale (Sencébé, 2004). À cet effet, le quartier, comme territoire identitaire, apparaît comme le cadre d'expériences le plus éloquent quant à la manifestation de cette appartenance.

1.1.3 Échelle territoriale d'une identité : le quartier

Bien que la manifestation de l'identité territoriale à travers l'appropriation d'un lieu puisse se faire à plusieurs échelles — le logement, une rue, un groupe de maisons, la ville, la région, le pays (Guérin-Pace, 2007) —, le quartier, comme unité socio-spatiale à l'observation de la concrétisation du sentiment d'appartenance d'un individu au sein d'un territoire, semble être l'échelle territoriale la plus appropriée en raison de ses nombreux atouts :

Entité spatiale et sociale plus limitée que la ville, lieu social et environnement immédiat pour ses habitants, tout en étant — lorsqu'il est partie d'une

ville — proche de ses déterminations et ses fermentations, le quartier se prête à être saisi concrètement (Noschis, 1984 : 13).

Dans l'imaginaire collectif, le terme *quartier* est souvent synonyme d'homogénéité dont les propriétés essentielles lui offrent une identité propre (Genestier, 1999). C'est par un mécanisme de différenciation morphologique, économique et sociale qu'on en ressort ses traits distinctifs afin de lui procurer une certaine individualité (Imbert, 2005). Lorsqu'abordé uniquement par ses caractéristiques physiques et socioéconomiques, le quartier devient alors un territoire facilement identifiable où l'individu importe peu. À l'opposé, une approche centrée sur l'individu, abordant le quartier comme un espace de pratiques collectives et de représentations, relativise les limites physiques prédéterminées (Morin et Rochefort, 1998). Généralement, ses caractéristiques identitaires sont à l'origine de son histoire, sa typologie dominante, sa fonction première, ses groupes sociaux ainsi que ses groupes ethniques (Imbert, 2005), lui désignant à la fois un contenant (un territoire, une localité) et un contenu (un type de population) (Genestier, 1999). Cela est d'autant plus visible dans le cas des quartiers dont la toponymie relève de l'ethnicité ou du groupe social dominant; on nommera le quartier d'affaires, le quartier résidentiel, le quartier latin ou encore le quartier chinois, par exemple (Grafmeyer, 2007).

Le quartier semble être l'échelle territoriale la plus adaptée dans l'élaboration du processus identitaire. À cet effet, Morin et Rochefort (1998) affirment que pour les individus, le quartier facilite les rapprochements dus au fait d'appartenir à un même lieu. Ainsi se créera ce qu'ils appellent un « entre-nous », incluant les individus du même lieu et excluant, par le fait même, les autres (Morin et Rochefort 1998 : 107). C'est par cette identification que se renforceront les liens forts et les liens faibles entre individus sous le seul prétexte de partager un sentiment d'appartenance à un espace commun.

En 1975, le psychanalyste Winnicott a développé le concept d'« espace transitionnel » (Morin et Rochefort, 1998) entre un bébé et sa mère, espace où se développerait l'aire de jeu et d'expériences fondamentales au développement de l'enfant. Vingt ans plus tard, Parazelli (1995) a repris ce concept pour l'adapter au phénomène identitaire. Ainsi, sous ce concept, le quartier se présente comme étant l'espace intermédiaire entre l'individu

et le monde extérieur. Comme le souligne Chalas (1995), le quartier s'oppose au reste de la ville. Cette dernière représente l'inhabitable par son excès et son abondance de stimulations, et de ce fait, l'homme ne peut y survivre qu'en y devenant insensible (Simmel, [1903] 2009); la ville est à tout le monde et à personne à la fois. Le quartier, en opposition à la ville, correspond à une échelle territoriale où un contrôle peut être exercé, faisant ainsi augmenter le sentiment de sécurité : « Le sentiment d'appartenance croît à mesure que décroît le sentiment d'insécurité et inversement » (Chalas, 1995 : 35).

Les travaux réalisés par Fried et Gleicher (1961) au sein d'un quartier de Boston ont démontré que le degré d'appropriation de certains résidents envers leur quartier était considérable : « The physical area has considerable meaning as an extension of home, in which various parts are delineated and structured on the basis of a sense of belonging » (Fried et Gleicher, 1961 : 315). Mayol (1994 : 21) explique cette extension de la maison par le fait que « le quartier est le moyen terme d'une dialectique existentielle (au niveau personnel) et sociale (au niveau du groupe des usagers) entre le dedans et le dehors ». Ce serait par la tension entre ces deux concepts que se prolongerait finalement le *dedans* et qu'ainsi, s'effectuerait l'appropriation du *dehors*. Cette appropriation résulterait du lien affectif et symbolique créé entre un individu et son environnement spatial (Meunier et Choay, 2005). Il peut être vécu à double sens : l'espace m'appartient et j'appartiens à l'espace (Belhedi, 2006). Chez certains individus, l'appropriation du *dehors* est telle que le quartier devient un bien que l'on peut posséder.

Ce n'est pas un hasard si le quartier semble être l'échelle territoriale la plus appropriable chez l'individu; il représente également le territoire du quotidien. Selon Mayol (1994), le quartier semble offrir le meilleur rapport espace/temps pour un usager qui se déplace à pied depuis son habitat. Dans ses travaux, Giddens (1987) évoque le phénomène de la « routinisation » qui renvoie à l'action quotidienne réalisée dans l'espace de proximité. Cet espace parcouru quotidiennement par la routine semble être généré par un

processus d'investissement psychologique de la communauté par l'habitant, l'environnement physique est le support des liens affectifs qui se nouent entre habitants, entre l'habitant et son appartement, son café, les magasins qu'il fréquente, etc. (Noschis, 1984 : 28).

L'usage du quartier au quotidien permet à cet espace public de se transformer peu à peu en espace privé (Mayol, 1994). Lorsqu'un territoire constitue le cadre de vie et de référence identitaire, il y a là appropriation et donc appartenance au territoire (Belhedi, 2006). À partir de cette concrétisation, le quartier ne peut qu'être bénéficiaire des pouvoirs que lui procure la présence du sentiment d'appartenance territoriale de ses résidents.

1.1.4 Sentiment d'appartenance et quartier

L'impact du sentiment d'appartenance d'une communauté au sein d'un quartier semble considérable. Dans ses écrits, Moquay (1998) distingue quatre phénomènes où selon lui, le sentiment d'appartenance au quartier joue un rôle majeur. Ces phénomènes sont l'engagement et l'implication des résidents au sein du quartier, la capacité de rétention de la population résidente et la capacité d'attraction d'une population nouvelle, le développement local, et le dynamisme économique du quartier.

En premier lieu, le sentiment d'appartenance à un lieu peut avoir un effet quant à l'engagement d'un individu au profit de celui-ci (Joye et Huissoud, 1996). Selon Moquay (1998), le sentiment d'appartenance est essentiel à l'action collective; c'est un facteur déterminant, un ressort de la mobilisation. Il représente un facteur incitatif chez l'individu à s'engager ou à agir localement :

Le développement d'une image favorable du territoire et le renforcement du sentiment d'appartenance à ce territoire peuvent être ainsi liés (Twigger-Ross et Uzzell, 1996), et conforter la prédisposition des individus à s'y engager, c'est-à-dire à s'investir dans l'action locale (Moquay, 1997 : 248).

Lorsqu'un individu est actif au sein de son quartier, il aura tendance à s'y enraciner (Rollero et De Piccoli, 2010). Ainsi, l'engagement d'une population engendrera également sa rétention. Dans un autre ordre d'idées, le sentiment d'appartenance peut être considéré comme étant créateur d'occasion de prendre part aux mythes et de participer à l'édification des symboles du territoire (Noschis, 1984).

En deuxième lieu, le sentiment d'appartenance est doté d'une capacité de rétention et d'attraction de la population. Selon Moquay (1998), lorsqu'il y a un attachement prononcé au territoire, celui-ci s'accompagne généralement d'un désir plus affirmé d'y demeurer, ce qui produira un effet d'enracinement. D'autre part, le sentiment d'appartenance susciterait une évaluation plus favorable des possibilités locales. À partir de la matérialisation de ces possibilités, une image territoriale extérieure se créera. La capacité d'attraction des individus vers un quartier est directement liée à l'image territoriale que celui-ci projette. Selon Moquay (1998), cette image est d'une telle importance que dans certains cas, lorsque l'image projette un sentiment d'appartenance très affirmé, celle-ci peut démontrer une certaine fermeture envers les autres et donc nuire à la capacité d'attraction du territoire. Et comme l'indique Chalas (1995), poussé à l'extrême, le sentiment d'appartenance à un quartier est susceptible d'aboutir à la création de ghettos.

En troisième lieu, le sentiment d'appartenance contribue au développement local. Ceci serait le résultat de la coopération des individus unis par la communauté et souhaitant protéger leur identité commune (Dameron, 2002). Dans certains cas, nous assistons même à l'apparition d'une sorte de « marketing identitaire » pour lutter contre l'uniformisation des identités nationales que crée la mondialisation (Guérin-Pace, 2009 : 145). Par la présence du sentiment d'appartenance, la préservation des identités locales permet de promouvoir ses acquis : « Le caractère local du développement est également associé à la mise en valeur des ressources matérielles et humaines présentes sur le territoire » (Moquay, 1998 : 61). Cela dit, le sentiment d'appartenance est le seul facteur qui peut créer le désir de l'engagement envers le développement (Moquay, 1998).

En quatrième lieu, le sentiment d'appartenance peut jouer un rôle important quant au dynamisme économique. Par le caractère communautaire d'un territoire, les entreprises peuvent fonder des liens de confiance avec la population, et ce, dans leurs intérêts puisque « les entreprises dont l'activité n'a qu'un lien fortuit avec la société locale, notamment celles dont les débouchés ne sont pas locaux [...], sont moins enclines à s'appuyer sur des sentiments d'appartenance » (Moquay, 1998 : 62). C'est donc un aspect non négligeable de considérer le lien affectif de la population à un quartier pour une entreprise voulant s'inscrire dans un lieu déjà approprié.

En somme, lorsqu'il est de bonne taille, bien délimité et regroupant une population relativement homogène, le quartier devient ainsi un vecteur d'interactions et doit être en mesure d'inspirer un sentiment d'appartenance (Porteous, 1977, cité par Morin et Rochefort, 1998). Cependant, un élément important de l'époque contemporaine semble bousculer les bases du sentiment d'appartenance sur lesquelles se forgeaient les territoires identitaires. La croissance de la mobilité transforme les rapports qu'entretiennent les individus à leur milieu de vie et crée, de ce fait, de nombreux changements sociaux.

1.2 La mobilité : source de changements sociaux

1.2.1 Définitions et impacts

Afin de mieux saisir le lien entre la mobilité et les différentes transformations de la société, nous allons d'abord définir la notion de mobilité. Selon Kaufmann, la mobilité est, en résumé, « le déplacement entendu comme franchissement de l'espace lorsqu'il implique aussi un changement social, soit un changement de rôle, de fonction ou d'état chez la personne mobile » (2008 : 122). Elle s'observe par différents facteurs : la taille de la ville, le niveau de vie, le niveau de motorisation, l'âge, le sexe, la position dans le ménage, la desserte des transports en commun, l'organisation de la ville, etc. (Merlin, 2005). Lorsque l'on parle de mobilité, on l'illustre bien souvent par des notions concrètes comme son coût, son kilométrage, sa charge mobile alors que, comme le précise Daris, la mobilité est d'abord et avant tout « un comportement qui s'inscrit dans l'espace et affecte la manière dont cet espace est perçu et vécu » (2002 : 181).

La mobilité est de plus en plus observée comme phénomène en constante croissance. C'est depuis 1850, où les sociétés industrielles ont pu augmenter considérablement la vitesse des déplacements, que l'on observe une croissance exponentielle du nombre d'objets matériels et immatériels en mouvement (Lussault et Stock, 2006). Selon Kaufmann (2008), trois éléments sont reliés à la croissance de la mobilité. En premier lieu, nous assistons à la multiplication des activités ainsi qu'à l'éclatement spatial des espaces de vie quotidiens. En second lieu, les individus disposent davantage d'une certaine

flexibilité quant à leur lieu de travail. En dernier lieu, la multiplication des manières de se déplacer, qui autrefois représentait la contrainte de la friction spatiale, devient plutôt aujourd'hui la représentation d'un choix stratégique. La consolidation de ces trois facteurs de croissance semble être déterminée par un certain pouvoir économique, car selon Merlin (2005), la mobilité croît de façon linéaire avec deux facteurs : le niveau de vie et le niveau de motorisation.

À l'heure où la mobilité constitue un mode de vie généralisé et socialement valorisé dans la société occidentale contemporaine (Lussault et Stock, 2006; Ramadier, 2002; Rémy, 1996; Sencébé, 2004), elle est également perçue comme l'expression de l'autonomie individuelle. Synonyme de progrès à l'ère de la modernité, la croissance de la mobilité a permis de créer la quête d'une vie meilleure (Barrère et Martuccelli, 2005). En ce sens, ce phénomène en croissance est généralement bien perçu et semble servir la population.

En effet, la mobilité accroît les expériences et rend possible la découverte de nouveaux espaces. La croissance de la mobilité quotidienne permet désormais d'atteindre des territoires plus éloignés et ainsi d'augmenter la diversité des activités, et la croissance de la mobilité résidentielle permet de s'affranchir d'un territoire hérité et d'avoir accès à une plus grande diversité de modes de vie. L'effet qu'entraîne cette croissance de la mobilité est sans nul doute perçu en tout premier lieu dans nos rapports quotidiens avec l'espace.

1.2.2 Mobilité quotidienne et territoire consommé

L'amélioration des modes de déplacement et leur accessibilité ont provoqué un changement considérable quant aux limites de l'espace fréquenté au quotidien. Alors qu'autrefois la mobilité quotidienne était contrainte par le territoire et le temps, aujourd'hui, la mobilité résulte davantage d'un choix stratégique (Bédard et Fortin, 2004; Kaufmann et Widmer, 2005). Cette stratégie serait établie dans le but de

maximiser les opportunités que l'espace leur offre sous une double contrainte, celle d'une limite dans le temps de déplacement quotidien et celle d'une limite dans la part du budget monétaire allouée à ces déplacements (Massot et Orfeuill, 2005 : 86).

En effet, ceci va de pair lorsque Kaufmann (2008) constate que le nombre de kilomètres parcourus dans la vie quotidienne croît sans cesse. Cette croissance des distances parcourues crée inévitablement un changement d'échelle quant à la vie quotidienne et à l'espace du réseau social (Ascher, 1998). Les territoires urbanisables et pratiqués se sont étendus considérablement et la consommation d'espace au quotidien par habitant a doublé, voire triplé en 25 ans (Massot et Orfeuil, 2005), et ce, sans que le temps consacré aux déplacements quotidiens n'augmente (Ville et Guérin-Pace, 2005). Cette capacité qu'offre la performance des moyens de transport à agrandir considérablement le territoire du quotidien s'observe également dans le choix résidentiel. Selon les études réalisées par le sociologue allemand Frank Kalter (1994, cité par Scheiner et Kasper, 2003), les allers et retours entre le domicile et le lieu de travail sont priorisés au profit des déménagements. À ce sujet, il constate que lors d'un changement d'emploi, les individus considèrent qu'entre augmenter leurs déplacements quotidiens ou déménager de lieu de résidence pour se rapprocher de son lieu de travail, le choix s'oriente de plus en plus en faveur de l'accroissement des déplacements quotidiens. Cette tendance permet de mettre en lumière les observations de Kaufmann (2008) selon lesquelles le budget-temps alloué par les individus pour leurs déplacements est en importante croissance.

L'agrandissement du territoire quotidien permet, de ce fait, l'accroissement des possibilités. Les conditions favorables à la mobilité quotidienne permettent aux individus l'accès à un territoire plus éloigné et donc d'enrichir leur programme d'activités (Massot et Orfeuil, 2005) dans un espace-temps convenable. Cette mobilité offre donc un choix d'activités et de lieux de résidence plus diversifiés, et ce, depuis que la « multi-motorisation » est économiquement favorable; c'est grâce à l'offre de la vitesse en constante progression qu'il est possible de s'approprier des espaces plus vastes (Massot et Orfeuil, 2005 : 91).

Dans une autre optique, la mobilité affecte nécessairement les liens affectifs entre les individus et le territoire. Comme le prônent certaines théories alarmistes de l'ère industrielle, la mobilité nuit aux liens entre les individus fondés sur un territoire commun (Wellman et Leighton, 1981) et crée un affaiblissement du lien entre l'individu et l'espace fréquenté. Ce détachement et cette indépendance envers un territoire sont peut-être liés à un autre phénomène plus récent où les espaces se définissent et se spécialisent

de plus en plus. L'espace semble se fractionner en fonction de son potentiel, créant ainsi une certaine différenciation spatiale fondée sur la variété des lieux, permettant l'échange (Lussault et Stock, 2006) et pouvant donc être fréquenté temporairement pour ses particularités recherchées. Cette idée de la multiplication des possibilités qu'offre la mobilité, quant à l'accès à des territoires de plus en plus éloignés et de plus en plus spécialisés, semble complexifier le rapport au territoire sur une base quotidienne, certes, mais complique également, sur une base à plus long terme, le lien identitaire entre les individus et les territoires résidés.

1.2.3 Mobilité résidentielle, identité et engagement

La mobilité résidentielle croissante affecte nos rapports à l'espace et perturbe nécessairement l'identité des individus. Certains chercheurs y voient une transformation positive en soutenant que la mobilité est un important vecteur quant à la création du sens que les individus attribuent au monde où ils vivent; c'est par son positionnement par rapport au reste du monde que l'individu est en mesure de définir sa propre identité ainsi que le rôle qu'il a dans ce monde (Bailleul et Feildel, 2008). Cette mobilité individuelle contribuerait donc à « élargir la référence temporelle et à agrandir les mailles territoriales » (Belhedi, 2006 : 313).

Mais pour d'autres chercheurs, ce phénomène en croissance est la source de conflits identitaires. Selon Guérin-Pace (2006), l'exil ou la migration, par exemple, provoque un remaniement identitaire. Ainsi, « lorsqu'il n'est plus possible d'entrevoir une continuité entre l'identité graduellement acquise et l'environnement dans un cadre nouveau et étranger, l'habitant en souffre » (Noschis, 1984 : 28). Pour certains, cette souffrance peut se traduire par le mal du pays, par des comportements nostalgiques ou encore des comportements dépressifs, mais les travaux de Fried (1963) accentuent cette souffrance en soulignant qu'un déménagement forcé peut être vécu avec la même intensité que la perte d'un être cher. En effet, Bougeard-Delfosse et Robert-Demontrond (2008) constatent qu'un changement brutal du lieu de vie d'un individu peut bouleverser sa personnalité en profondeur sur plusieurs niveaux, dont l'estime de soi, l'efficacité personnelle, la continuité de soi et l'unicité de l'individu. Les effets du phénomène

migratoire ne s'observent pas que chez une population immigrante; il peut également s'effectuer à petite échelle en créant des bouleversements tout aussi majeurs. C'est ce que l'on observe par les nombreuses étapes familiales modernes qui s'illustrent par la décohabitation, la recohabitation, la mise en couple et la séparation (Bonvalet et Brun, 2002). Le rapport au territoire s'en trouve également modifié par la signification du motif de migration.

Cela nous amène à nous interroger sur les différents types d'identités que génère une mobilité résidentielle dominante. Le premier type d'identité est particularisé par un comportement que Sencébé (2004 : 25) nomme « la dissociation » et que Bassand (1992 : 285) nomme « les apathiques et les résignés ». Cette identité est le résultat d'une séparation entre le lieu d'origine et le lieu de vie quotidien. Elle se particularise par l'absence de projection et d'appartenance au sein du lieu de vie. Dans ce cas, l'exil est perçu comme un devoir et la frontière comme une occasion de déchirement. Le deuxième type d'identité présente un comportement caractérisé par « l'extériorité » (Sencébé, 2004 : 25) et nommé « les émigrés potentiels » (Bassand, 1992 : 285). Cette identité se particularise par son instabilité; la relation avec le lieu de vie est peu significative et n'est pas durable. Elle résulte davantage d'une opportunité avec la présence constante d'une possibilité d'aller ailleurs. Cette localisation multiple ne permet ni attachement, ni engagement permanent.

C'est principalement par ces deux types d'identité, résultant d'une mobilité résidentielle dominante, que l'on constate un certain désengagement local. Ces rythmes de vie des plus flexibles font que la population s'engage de plus en plus dans des relations éphémères quant à la pratique du quotidien (Massot et Orfeuill, 2005). Nous pouvons donc dire que les liens locaux entre résidents d'un même territoire semblent perdre de leur importance (Moquay, 1997).

Dans ce cas, étant donné que la mobilité crée une certaine indifférence et contribue au désengagement dans la sphère des relations de proximité, il est justifiable de craindre un certain risque d'isolement chez un type de population en perte de mobilité (Daris, 2002). Cependant, même si la mobilité résidentielle a contribué à la perte de l'ancrage

territorial, celle-ci aurait permis toutefois d'accroître l'importance du réseau familial. Selon Ascher (1998), la mobilité a, certes, fait en sorte que les individus sont de plus en plus autonomes, attribuable au processus d'individualisation, mais cette autonomie aurait permis le renforcement des réseaux familiaux qui resteraient très solidaires et autour desquels s'opèrerait la majorité des trajectoires matrimoniales. En effet, l'innovation en matière de transport a permis la croissance d'une autonomie déclenchant un processus de délocalisation, mais elle a aussi permis de construire son propre réseau social constitué d'individus signifiants dont leur localisation importe peu. Ainsi, nous pouvons croire que la mobilité quotidienne et résidentielle n'a pas entièrement dissout l'existence du sentiment d'appartenance à un quartier, elle aurait au contraire contribué à la création de nouveaux rapports aux territoires.

1.3 Sentiment d'appartenance territoriale et mobilité : vers de nouveaux rapports

1.3.1 La mobilité : une nuisance au sentiment d'appartenance à un quartier ?

Comme nous l'avons présenté, la mobilité croissante perturbe le comportement des individus quant aux territoires qu'ils fréquentent et aux réseaux sociaux qu'ils s'établissent. Ce changement de mode de vie des individus semble avoir un impact direct sur la fonction primaire du quartier d'autrefois. Comme l'indique Bassand (1992 : 279), « avant, la localité donnait à ses habitants l'essentiel des ressources nécessaires, de leur naissance à leur mort », alors qu'aujourd'hui, le travail, les loisirs et les commerces fréquentés ne sont plus forcément situés dans le quartier. Malgré le fait que la mobilité soit considérée comme un élément positif dans la société actuelle, il n'en demeure pas moins qu'elle peut provoquer des transformations moins heureuses quant au sentiment d'appartenance à un quartier.

Certains chercheurs démontrent à quel point la mobilité est considérée comme « une nuisance à la vie de quartier, au développement de réseaux d'échanges et à l'établissement d'un sentiment d'appartenance communautaire » (de Boer, 1986; Gold, 1980, cités par Daris, 2002 : 183). La densité semble être déterminante pour une vie collective porteuse

du sentiment d'appartenance : « Their density and boundedness tend to give these clusters more of a tangible collective image, so that network members have a sense of solidary attachment » (Wellman et Leighton, 1979 : 384). Nous devons donc craindre la faible densité suscitée par la mobilité quotidienne qui génère l'étalement urbain. Mais ces inquiétudes ne sont pas partagées par tous. Certains chercheurs persistent et démontrent que la vie de quartier demeure : le quartier représente l'espace social le plus pertinent pour les liens individuels et collectifs (Morin et Rochefort, 1998) et il constitue toujours l'espace privilégié par ses résidants en matière de pratiques quotidiennes (Roché, 1993, cité par Authier, 2005).

Il n'en demeure pas moins que les modes de vie se complexifient par la croissance des possibilités offertes aux individus, dévalorisant ainsi l'implantation durable dans une localité (Moquay, 1997). Comme le souligne Bassand (1992 : 285), le type d'identité qu'il nomme « les émigrés potentiels » véhicule l'absence d'attachement et d'engagement à un lieu. Ce type de comportement, se qualifiant par son absence de fixité, ne s'inscrit pas dans une logique de construction de réseaux, de relations stables, de partenariat et d'entraide mutuelle, des facteurs qui contribuent à la création d'un sentiment d'appartenance (Moquay, 1998). Comme l'indique Chalas (1995), le sentiment d'appartenance s'accommode mal à la mouvance des individus du quartier. Elle finit par rendre le quartier étranger à ses résidants ou les résidants étrangers à leur quartier.

Comme nous l'indiquent certains chercheurs, l'image du quartier — comme étant un territoire d'appartenance — est révolue :

L'entité communautaire [...] enracinée dans ses espaces de vie et développant entre ses membres des liens étroits d'échange, d'entraide et de reconnaissance mutuelle, est liée aux mythes nostalgiques de la communauté perdue, développée depuis les débuts de la révolution industrielle et urbaine (Imbert, 2005 : 744).

Depuis, la croissance fulgurante des moyens de transport a éclaté les limites et la fonction du quartier. « La mobilité résidentielle, la segmentation des espaces de vie, la diversité des formes d'inscription professionnelle et sociale rendent plus fragiles la cohésion sociale locale » (Sencébé, 2011 : 40). Toutefois, cette mutation sociale (Damon, 2008)

laisse penser qu'elle génère de nouveaux liens entre le territoire et ses résidents. Comme le signale Poche (1985, cité par Morin et Rochefort, 1998), ces changements n'entraînent pas nécessairement la disparition des attaches locales; nous pouvons croire qu'elles se sont simplement transformées.

1.3.2 Le sentiment d'appartenance fondé sur d'autres bases sociales et territoriales

Les transformations des sociétés occidentales, issues des progrès de l'ère industrielle, ont engendré de nombreux travaux portant sur ces changements sociaux. C'est vers la fin du XIX^e siècle que l'on commença à s'interroger sur l'impact des sociétés industrialisées sur la communauté. Tönnies ([1887] 1977), un sociologue allemand, énoncera la thèse de la communauté perdue. Selon lui, les structures industrialisées, centralisées et bureaucratiques ont détruit la communauté et ses solidarités entre citoyens au profit de l'individualisme. Ces propos alarmistes donneront naissance à tout un débat sociologique entourant les effets dévastateurs de la société moderne sur les liens entre les individus et la proximité. Ce débat sera conceptualisé plus tard par Wellman et Leighton (1981), s'appuyant sur trois grandes thèses de la communauté : celle de la communauté perdue de Tönnies, celle de la communauté protégée et celle de la communauté émancipée. La première thèse de la communauté perdue met l'accent sur la destruction de la communauté par la structure industrielle. La deuxième thèse, celle de la communauté protégée, postule que la communauté de voisinage est maintenue et sert d'autant plus comme intermédiaire entre l'individu et la structure industrielle. Finalement, la thèse de la communauté émancipée constate l'affaiblissement des communautés de quartier, comme celle de la communauté perdue de Tönnies, mais affirme toutefois que les relations d'ordre primaire demeurent, comme celle de la communauté protégée. Cette dernière thèse met en lumière le fait que les communautés actuelles ne s'articuleraient plus autour du quartier; ce serait des communautés non spatialisées et structurées par différents réseaux sociaux. Ce dernier concept intéressera certains chercheurs qui en feront une nouvelle analyse, celle où les réseaux sociaux seraient basés sur des valeurs et des intérêts communs plutôt que sur la proximité physique (Bassand, 1992; Daris, 2002).

Ce fut déjà l'analyse qu'en avait faite Wirth en 1938 avec l'École de Chicago. À cette époque, Wirth a développé le concept du phénomène urbain comme mode de vie. Il soutient, comme la thèse de la communauté protégée, que les relations primaires, comme les liens de parenté ainsi que le voisinage, restent, mais se sont transformées en des liens beaucoup plus superficiels et éphémères, basés davantage sur l'utilité (Wirth, [1938] 2009). Selon l'auteur, la cohabitation d'une grande mixité de population ainsi que le faible taux de natalité sont les raisons pour lesquelles les bases traditionnelles de la solidarité sociale ne parviennent pas à se transmettre de génération en génération. Ainsi, Wirth sera le premier à parler d'une nouvelle solidarité formée par les réseaux sociaux : « Devant le manque de force des véritables liens de parenté, on crée des groupes de parenté fictifs. Face à la disparition de l'unité territoriale comme base de la solidarité sociale, on crée des unités d'intérêts » ([1938] 2009 : 279).

Plus récemment, Ascher poursuit dans le même sens en affirmant que les « solidarités, les pratiques collectives, la conscience d'intérêt commun ne s'établissent que très peu sur la base de la proximité » (Ascher, 1995 : 150). L'auteur du concept de la métropole précise que le quartier ne représenterait plus l'espace représentatif des actions collectives issues des proximités physiques et sociales. La croissance de la mobilité quotidienne tendrait à affaiblir le pouvoir de la proximité physique et estomperait l'importance des relations de voisinage et des pratiques d'activité de quartier au profit de deux échelles distinctes : le logement et la ville (Ascher, 1998). C'est également ce qu'affirme Kalter (1994, cité par Scheiner et Kasper, 2003) lorsqu'il constate que l'augmentation des déplacements est priorisée au détriment d'un déménagement qui favoriserait la rentabilisation des déplacements; les individus préfèrent être stables sur le plan résidentiel, même s'ils doivent s'équiper d'un véhicule pour répondre à leurs besoins croissants en matière de déplacements, ce qui a pour effet de renforcer le lien avec le logement.

Puisque la mobilité semble faire perdre de l'importance au sentiment d'appartenance comme facteur déterminant au choix de l'espace de vie, quels seraient alors les motifs qui justifient le choix d'un territoire de résidence ? Cette question semble retenir également l'attention d'Ascher par ce constat :

Le poids des facteurs de proximité faiblissant aussi dans ce qui détermine les relations amicales et parentales, les pratiques sportives, l'adhésion à des associations diverses, la vie culturelle, les conditions sont réunies pour que le voisin puisse devenir un « étranger » (Ascher, 1998 : 197).

L'auteur parvient à l'hypothèse que le choix serait plutôt influencé par certains critères prédominants en importante progression, tels que la préférence pour un mode d'habitat, le choix d'un espace social et symbolique, la desserte, l'accessibilité et la proximité à d'autres activités et équipements, la reproduction de modèles culturels et familiaux comme la présence de parent, etc. (Ascher, 1998). En effet, d'autres chercheurs tirent des conclusions similaires, dont Daris (2002) qui indique également que l'individu serait davantage attiré par le mode de vie et les possibilités offertes par le milieu en question que par ses caractéristiques territoriales.

Pour en revenir à l'état du quartier actuel dont le mythe le définit comme un lieu collectif et d'appartenance héritée, il semble avoir changé de fonction et s'illustrerait davantage comme un lieu où se concrétisent des valeurs, des attentes et des expériences communes (Genestier, 1999). Ainsi, les formes d'engagements sociaux résulteraient, elles aussi, des liens créés par l'expérience commune, ce qui permettrait de revendiquer une identité différente, basée sur autre chose qu'un territoire (Guérin-Pace, Samuel et Ville, 2009). Ces conclusions mettent en lumière l'existence de nouveaux liens qui se dessinent entre les individus et le territoire. Cela nous permet de croire que ce thème s'inscrit dans un contexte plutôt récent et que ses composantes demeurent des notions à mieux définir.

1.3.3 Une préoccupation pertinente pour des besoins récents

Bien que le paradigme de la mobilité en milieu urbain soit massivement étudié (Ramadier, 2002), nous constatons que les écrits scientifiques se penchent davantage sur les impacts que génère celle-ci. Dans le cadre de cette étude-ci, nous proposons plutôt de nous intéresser aux exceptions, aux éléments qui subsistent ou qui se créent, en raison de la croissance de la mobilité quotidienne et résidentielle, et qui font du sentiment d'appartenance un atout immuable et pertinent à prendre en compte lorsque l'on aborde la relation entre un résidant et son quartier.

Rappelons que l'intérêt d'étudier le sentiment d'appartenance territoriale s'inscrit dans un contexte de forte mobilité ayant pour effet de transformer le rapport entre les individus et lieux (Stock, 2005). Ces changements amènent de nouveaux questionnements dans la sphère scientifique. D'une part, la mobilité quotidienne croissante, élargissant la superficie du périmètre fréquenté au quotidien, remet en cause la vocation et la pertinence du quartier dans son rôle de territoire idéal en matière d'approvisionnement, de divertissement, de création de réseaux sociaux, etc. D'autre part, l'accroissement de la mobilité résidentielle nuit à l'implantation durable des individus au sein d'un territoire, contraignant ainsi l'édification d'une identité collective et gênant, entre autres, la prédisposition des résidents à s'engager dans l'action communautaire. L'intérêt de mettre en relation le sentiment d'appartenance territoriale et la mobilité n'est pas fortuit. Selon Ramadier (2002 : 114), s'intéresser à l'attachement aux lieux contribue à « identifier des stratégies de localisation résidentielle particulières, qui permettent en retour d'articuler la mobilité quotidienne et la mobilité résidentielle des citoyens ».

De plus, le débat sur la pertinence du quartier comme territoire signifiant dans la vie des gens refait surface tant en Europe qu'en Amérique du Nord. Il serait principalement animé par la récente volonté des instances publiques à recentrer leurs politiques en misant sur les vertus du quartier dans le but de profiter des ressources de solidarité que génère la communauté locale (Dansereau et Germain, 2002). Cette stratégie prend tout son sens au Québec et particulièrement à Montréal, où la signification du quartier dans la métropole semble subsister; par son caractère historique, la notion de quartier semble s'ancrer dans l'esprit des gens. En effet, les quartiers de Montréal ont pris leur base sur d'importantes vagues de peuplement d'immigrants internationaux. Bien que ces quartiers aient tous été annexés à la Ville de Montréal au XIX^e siècle, ceux-ci ont conservé une image de référence particulièrement forte, subsistant aux nombreuses transformations engendrées par des flux migratoires de plus en plus importants (Dansereau et Germain, 2002). Les quartiers montréalais seraient alors des territoires où se maintiendrait une charge symbolique importante qu'il serait intéressant d'approfondir.

Malgré le fait que le quartier est massivement étudié comme un territoire sociologiquement dépassé, il n'en demeure pas moins qu'il représente un espace social toujours pertinent

pour certains liens individuels et collectifs (Morin et Rochefort, 1998). Comme le mentionne Tizon (1996 : 23), « malgré la mobilité des hommes et la globalisation des enjeux socioéconomiques, il faut encore “être et se sentir de quelque part” pour agir et être reconnu ». C’est pourquoi nous nous pencherons sur ces éléments qui maintiennent les liens entre un individu et un territoire. À travers les chapitres suivants, nous tâcherons de répondre à la question spécifique suivante : de quelle façon le sentiment d’appartenance peut-il se développer à l’échelle d’un quartier dans un contexte de mobilité croissante des individus ? Cette question permettra de mettre en lumière les éléments à la fois nouveaux et fondamentaux du sentiment d’appartenance, qui se crée ou qui subsiste dans un contexte de mobilité dominante, socialement valorisée, mais perturbatrice des liens entre les individus et leur quartier de résidence.

Chapitre II

Éléments fondateurs du sentiment d'appartenance et degré de mobilité : la démarche méthodologique

Dans le chapitre précédent, nous nous sommes employés à relever les différentes notions théoriques émises dans la littérature autour des notions du sentiment d'appartenance territoriale et de la mobilité. Ce cadre théorique nous a permis de nous interroger sur l'impact que l'un peut avoir sur l'autre. À cette étape, nous nous penchons maintenant sur l'observation concrète de cette relation pour mieux comprendre ses fondements. Il faut donc présenter la démarche méthodologique qui nous permettra de mettre en lumière cette relation.

Ce chapitre se consacrera donc à exposer notre démarche méthodologique. Nous présenterons d'abord le choix des concepts et variables structurant l'étude, suivi des indicateurs susceptibles de mesurer ces concepts. Ensuite, nous exposerons le territoire à l'étude constituant le cadre dans lequel nous recueillerons les données. Nous présenterons la méthode de collecte de ces données ainsi que l'échantillon sur lequel reposera la réponse à notre interprétation. Pour conclure, nous présenterons la démarche avec laquelle nous traiterons et analyserons les données.

2.1 Définition des concepts et variables

Afin d'obtenir des éléments nous permettant de répondre à la question spécifique de notre recherche, nous devons déterminer les concepts enclins à fournir des signes concrets (Durand et Blais, 2009) qui nous amèneront vers des pistes d'analyse. Il sera nécessaire de définir les concepts de la mobilité et du sentiment d'appartenance territoriale, d'une part pour cibler les théories choisies dans le cadre de cette étude, mais également pour en faire ressortir les particularités susceptibles de varier lorsque les deux concepts sont mis en relation.

2.1.1 *La mobilité*

La mobilité peut être perçue comme un outil de liberté générant de multiples possibilités et de nouvelles expériences, mais elle peut également être associée au sentiment de perte et au déracinement (Gustafson, 2001). Dans le cadre de cette étude, le concept de la mobilité sera davantage observé pour ses aspects négatifs puisqu'il représente l'élément de changement (Kaufmann, 2008) à l'origine d'une perturbation quant à la création et la préservation d'un sentiment d'appartenance territoriale. Nous tâcherons de nous employer à définir le concept de la mobilité comme un comportement provoquant, à la fois, « une nuisance à la vie de quartier, au développement de réseaux d'échanges et à l'établissement d'un sentiment d'appartenance communautaire » (de Boer, 1986; Gold, 1980, cités par Daris, 2002 : 183), mais aussi un manque de fixité qui tend à développer des relations superficielles et éphémères avec le lieu de résidence (Damon, 2008). Nous expliquerons cette situation par deux variables distinctes : la mobilité quotidienne créant un changement des limites du territoire fréquenté et la mobilité résidentielle ayant un impact sur l'ancrage territorial.

Comme l'avait relevé Melvin Webber dans les années 1960 dans son article intitulé *La communauté sans proximité* (Daris, 2002), nous avons retenu la mobilité quotidienne comme variable jouant un rôle important quant à la définition du lien affectif entre l'individu et son quartier. C'est par la mobilité quotidienne que nous pouvons déterminer l'espace vécu de l'individu, représentant l'étendue de son territoire d'activités et de

ses réseaux sociaux (Massot et Orfeuil, 2005), et nous permettant ainsi de mettre en lien l'influence de cette mobilité sur les pratiques de proximité. Ensuite, nous observerons la mobilité résidentielle caractérisée par le changement de logement d'un ménage (Massot et Merlin, 2005). En analysant la mobilité résidentielle d'un individu, cela nous permet de qualifier la relation temporelle de celui-ci envers son lieu de résidence. Cette mobilité, influencée par le degré d'indépendance (Ascher, 1998) et de flexibilité (Kaufmann, 2008) des individus, permet d'observer le niveau d'ancrage territorial pour le mettre éventuellement en lien avec les diverses formes de pratiques que celui-ci peut générer au sein du territoire quotidien.

2.1.2 Le sentiment d'appartenance territoriale

Pour définir le concept du sentiment d'appartenance territoriale, nous choisirons de l'aborder comme étant l'élément structurel à l'épanouissement identitaire du résidant au sein de sa communauté, ainsi que le facteur le prédisposant à enrichir le développement de son quartier. Cet épanouissement s'exprime par le besoin comblé de l'homme à justifier sa présence dans le monde pour donner un sens à sa vie (De Martino, 1975, cité par Noschis, 1984) au sein d'un groupe d'individus qui lui ressemble (Lévy-Leboyer, 2003). Ce groupe, formé par une identité commune, permet la pratique d'actions et d'idéologies collectives (Di Méo, 2002). C'est par le sentiment d'appartenance à cette communauté que se produira l'action collective et se créera le désir de l'engagement de ces communautés envers le développement du quartier (Moquay, 1998).

La présence d'un sentiment d'appartenance territoriale est identifiable grâce aux variables du patrimoine identitaire, de l'appropriation, de l'enracinement, de l'attachement, de l'intérêt porté au quartier ainsi que de l'implication du résidant au sein de ce dernier. Le patrimoine identitaire nous informe sur les différents lieux vécus de l'individu et de l'importance accordée à chacun d'entre eux. L'appropriation nous révèle le lien affectif et possessif de l'individu avec son environnement spatial (Meunier et Choay, 2005). L'enracinement nous renseigne sur le rapport objectif qui existe entre l'individu et son quartier (Fortin, 2002), s'exprimant par l'ancrage territorial. L'attachement nous informe également sur le lien affectif (Bougéard-Delfosse et Robert-Demontrond, 2008),

mais aussi sur le rapport subjectif entre l'individu et son quartier (Fortin, 2002). L'intérêt porté au quartier reflète la prédisposition de l'individu à prendre part aux activités et décisions publiques de son quartier. Pour terminer, l'implication du résidant au sein de son quartier nous informe de son engagement envers celui-ci.

2.2 Indicateurs

En lien avec la question spécifique de cette étude, nous cherchons à comprendre de quelle façon le sentiment d'appartenance peut se développer à l'échelle d'un quartier dans un contexte de mobilité croissante des individus. Pour ce faire, nous devons d'abord évaluer le degré de mobilité des sujets ainsi que qualifier la présence d'un sentiment d'appartenance territoriale. Afin d'obtenir des réponses concrètes à ces concepts abstraits, il nous faut établir les indicateurs qui nous serviront de mesure. Dans le cadre d'une recherche scientifique, la mesure se définit comme étant « l'ensemble des opérations empiriques, effectuées à l'aide d'un ou plusieurs instruments de mise en forme de l'information, qui permet de classer un objet dans une catégorie pour une caractéristique donnée » (Durand et Blais, 2009 : 230). Ainsi, nous avons déterminé les indicateurs susceptibles de mesurer chaque variable, c'est-à-dire la mobilité et le sentiment d'appartenance territoriale (tableau I). Puisque la validité de l'indicateur repose sur cette habileté à traduire un concept (Durand et Blais, 2009) et que bien souvent, l'évaluation de celui-ci est complexe en raison de sa subjectivité, l'ensemble des indicateurs a été établi à partir de postulats émis dans les écrits scientifiques ainsi que dans ceux énoncés dans des études abordant des thèmes communs à notre enquête. Enfin, chaque indicateur met en relation deux éléments susceptibles de nous permettre de répondre à notre questionnement plus général. Les indicateurs guideront ainsi la formulation de nos questions d'entrevues.

2.2.1 La mobilité quotidienne et résidentielle

La croissance de la mobilité quotidienne est directement liée à l'amélioration technologique et à l'accessibilité aux divers modes de transport. Comme l'a précisé Merlin (2005), la mobilité s'observe en partie par la desserte des transports en commun ainsi que par le niveau de motorisation des individus. L'Agence métropolitaine de transport a d'ailleurs réalisé une enquête, Origine-Destination, visant à déterminer le taux d'utilisation des divers modes de transport, soit l'automobile, l'autobus, le métro, le taxi, le vélo et la marche à pied (Barbonne, 2008). L'échelle du territoire consommé reflète également le degré de mobilité quotidienne des individus, puisque comme l'indique Kaufmann (2008), cette mobilité est la source de la multiplication des activités créant ainsi un éclatement spatial de l'espace quotidien. En effet, l'enquête Origine-Destination a également analysé le territoire consommé des individus en leur demandant de localiser leurs diverses activités quotidiennes, c'est-à-dire le travail, le magasinage et les loisirs, et ce, sur différentes échelles telles que le quartier, l'arrondissement, la ville et ses banlieues (Barbonne, 2008) afin de comprendre l'ampleur du territoire fréquenté quotidiennement. Ainsi, pour nous permettre d'évaluer le degré de mobilité quotidienne des individus, le recensement des différents moyens de déplacement accessibles et utilisés, de même que la répartition géographique du territoire consommé au quotidien, nous serviront d'indicateurs.

Pour ce qui est de la mobilité résidentielle, celle-ci s'observe par l'échelle du territoire habitable, par le nombre de déménagements et par l'échelle de cette trajectoire résidentielle. Puisque la croissance de cette mobilité permet l'accès à des territoires de plus en plus éloignés, il est pertinent d'en découvrir les échelles des territoires habitables, qui se mesurent par la capacité de l'individu à changer d'échelle de résidence. Cette capacité de mobilité résidentielle, résultant d'une certaine flexibilité de ceux-ci quant à leur lieu de travail, est l'une des sources de la croissance de la mobilité (Kaufmann, 2008). Elle s'observerait également à partir des expériences résidentielles antérieures, de la composition du ménage ainsi que du statut résidentiel (Lee et Waddell, 2010). Le nombre de déménagements effectués par le passé (Germain, Poirier et Alain, 2010) permet, quant à lui, de déterminer le degré d'ancrage territorial antérieur de l'individu. En plus de la fréquence des déménagements, l'échelle de la trajectoire résidentielle

permet de découvrir, plus précisément, l'échelle du territoire d'ancrage pour distinguer les déménagements effectués dans un même quartier, dans une même ville ou à une échelle plus vaste.

2.2.2 Le sentiment d'appartenance territoriale : entre patrimoine identitaire, appropriation, enracinement, attachement, intérêt et implication

Le sentiment d'appartenance territoriale est d'abord en accord avec le patrimoine identitaire. Celui-ci s'observe par le lieu de naissance, le sens accordé aux lieux vécus, au passé et au présent, ainsi que par la dénomination du ou des territoires identitaires. Les lieux en lien avec l'enfance sont particulièrement empreints d'un affect très fort généré par un certain ancrage psychique :

We hold onto childhood memories of certain places as a kind of psychic anchor, reminding us of where we came from, of what we once were, or of how the environment nurtured us when family dynamics were strained. Whatever befalls us in later life, those memories remain; it is as though childhood is a temporal extension of the self (Marcus, 1992 : 89).

Le lien affectif entre l'individu et les lieux liés à l'enfance se révèle dans les récits à travers la présentation des membres de la famille, de la structure familiale ainsi que de la culture en place (Morgan, 2010). Pour ce qui est du sens accordé aux lieux vécus, celui-ci se découvre grâce à l'ensemble du parcours géographique de l'individu (Guérin-Pace, 2006). Il est possible de constater que plus la trajectoire résidentielle est diversifiée, moins la référence locale comme lieu d'appartenance est mentionnée (Guérin-Pace, 2006). Cette multi-localisation permettrait de s'affranchir du contrôle social local et selon Sencébé (2004), une situation comme celle-ci serait le parfait exemple d'un lien sans attache et sans engagement permanent entre l'individu et un territoire. Le parcours territorial aurait ainsi un impact direct sur les variables de l'appropriation et de l'attachement.

L'appropriation d'un territoire permet également l'émergence d'un sentiment d'appartenance; elle permet d'envisager l'espace comme le lieu par excellence de l'appartenance (Vassart, 2006). L'appropriation s'observe par la nature du choix du lieu de résidence et le statut résidentiel de l'individu. D'une part, il nous faut

savoir si le lieu de résidence provient d'un choix pur ou d'un ensemble de contraintes. Selon McKenzie ([1921] 2009), dans toute grande ville, il existerait deux types de quartier. Le premier, celui où l'installation se fait sur la base d'un choix personnel, favoriserait le développement d'un sentiment d'appartenance. Tandis que le second, celui où le résidant se trouve contraint à s'y installer pour des raisons économiques par exemple, ne disposerait pas des éléments nécessaires au développement de cette appartenance. Selon Lévy (1994), le choix de la localité de l'habitat ne relève surtout pas du hasard. Le positionnement de l'habitat serait fortement influencé par ce qu'il appelle des nœuds : le lieu de travail et les lieux fréquentés hors travail. Quant à Wellman et Leighton, ils ajoutent la volonté de localisation en fonction du réseau social :

Some of an urbanite's ties tend to be clustered into densely knit, tightly bounded networks, their solidarity often reinforced by either kinship structures or residential or work-place propinquity. Such saved networks are better able to mobilize help in emergencies through efficient communication and structurally enforced norms (1979 : 384).

C'est d'ailleurs ce que confirme Fortin (1988) : la présence de membres de la famille constitue un des facteurs déterminants dans la stratégie de localisation résidentielle au Québec. Ainsi, le choix de l'habitat doit s'inscrire dans ce réseau de nœuds physiques et sociaux, et résultera d'une « stratégie spatiale » (Lévy, 1994 : 238). D'autre part, puisque le processus d'appropriation de l'espace consiste à la création d'un système d'emprise sur les lieux (Vassart, 2006), le statut résidentiel — locataire ou propriétaire — nous permet de saisir le rapport possessif entre l'individu et son logement. Nous pouvons également constater que l'appropriation et l'enracinement sont deux variables intimement liées. En effet, le statut résidentiel peut également nous renseigner sur l'enracinement de l'individu basé sur la volonté de celui-ci à s'établir à long terme ou temporairement au sein du quartier. Lorsque l'installation se fait dans une vision à long terme, l'individu est ainsi prédisposé à ce qu'une histoire commune entre lui et le lieu se crée au fil des années; il y aura donc appropriation mentale du lieu (Chawla, 1992). Ce même statut résidentiel peut influencer d'autres variables à l'étude. Par exemple, le statut de propriétaire suppose une stabilité résidentielle, ce qui, pour McKenzie ([1921] 2009), engendrerait l'attachement au quartier et l'intérêt pour les affaires locales. Il est également en lien

avec le patrimoine identitaire, car selon Vassart (2006), l'espace approprié devient une sorte d'extension de soi.

L'enracinement s'observe par la durée de résidence, la capacité de l'individu à se projeter au sein du territoire ainsi que la présence de membres de la famille ou d'amis proches. Selon Fortin (2002), le nombre d'années depuis lequel un individu habite son quartier est un indicateur du niveau d'enracinement. Un nombre élevé d'années de résidence en un même lieu permet de déterminer une certaine fixité de l'individu, résultat d'un sentiment d'appartenance selon Chalas (1995). La capacité de l'individu à se projeter dans l'avenir au sein de son quartier est également le reflet de l'enracinement, exprimé par le désir de changement ou d'ancrage (McAndrew, 1998). Alors que le réseau social (Wellman et Leighton, 1979) et la présence de membres de la famille (Fortin, 1988) constituent les facteurs déterminants dans le choix de la localisation de l'habitat d'un individu, une fois qu'il a emménagé, ces facteurs contribuent également à son enracinement (Rollero et De Piccoli, 2010) qui aura pour effet d'engendrer un sentiment d'appartenance (Moquay, 1997).

L'attachement s'observe par les liens de l'individu avec ses voisins, le degré d'appréciation général du quartier ainsi que la présence d'un sentiment de regret ou non à devoir le quitter. Les liens avec le voisinage sont un indicateur qui caractérise les relations entretenues dans le quartier (Authier, 2005). Selon Park ([1925] 2009 : 89), « la proximité et les contacts de voisinage sont la base des formes les plus simples et les plus élémentaires d'association auxquelles nous avons affaire dans l'organisation de la vie urbaine ». C'est le résultat d'un réseau social associé au territoire (Fortin, 2002). Alors que pour certains, la durée de résidence permet d'observer l'enracinement, elle influencerait également l'attachement et serait directement liée à l'appréciation générale du milieu de vie. Selon Bonaiuto et ses collaborateurs (1999), plus la durée de résidence est longue au sein d'un voisinage, plus se développe une perception de qualité de vie à cet endroit. Le degré d'appréciation, produit par l'énumération des raisons pour lesquelles l'individu aime son quartier, est une représentation de son degré de satisfaction (Fortin, 2002). Ainsi, lorsqu'il y a satisfaction, il y a attachement :

That is, those who express a high level of satisfaction with the physical and social attributes of the local environment also might tend to express a higher level of attachment, regardless of the extent of their involvement in locally based social relationships (Mesch et Manor, 1998 : 506).

La présence ou l'absence de regrets à devoir quitter le quartier permet de mesurer le niveau d'attachement à celui-ci (Guérin-Pace, 2007; Authier, 2005). Cet aspect est également abordé dans l'enquête Histoire de vie portant sur la construction des identités (Guérin-Pace, Samuel et Ville, 2009) et dans l'enquête sur les rapports résidentiels (Authier, 2005). D'autre part, pour Mesch et Manor (1998), certains indicateurs de l'appropriation et de l'enracinement peuvent également nous renseigner sur l'attachement, tel que l'investissement économique par la propriété d'un logement, la durée de résidence, ainsi que le choix de la localisation basé sur les relations sociales. À cet effet, Bougeard-Delfosse et Robert-Demontrond (2008 : 7) affirment que « lorsque l'individu ressent des liens affectifs très forts avec d'autres membres de son réseau social, ces sentiments sont intensifiés et déclenchent une relation affective très forte à l'égard de l'environnement géographique ». Ainsi, lorsque les membres du réseau social se localisent dans le quartier de résidence d'un individu, nous pouvons croire que ce dernier possède une relation d'ordre affective avec son quartier.

Le sentiment d'appartenance peut être véhiculé par le degré d'intérêt des individus envers leur quartier. L'intérêt s'observe par la fréquence de participation des individus aux activités citoyennes ainsi que la fréquence à laquelle ceux-ci utilisent les services locaux. La participation des résidents aux élections et aux assemblées municipales, et la lecture des journaux locaux par ceux-ci font partie des éléments à l'étude dans l'enquête Histoire de vie (Guérin-Pace, Samuel et Ville, 2009). Par la fréquence, nous pouvons évaluer l'intérêt que l'individu porte aux enjeux locaux. L'intérêt se mesure également à travers les usages et les façons de consommer le quartier. Comme l'enquête sur les rapports résidentiels l'indique (Authier, 2005), les lieux consommables sont les commerces, les bars, les jardins publics, les soirées passées dans le quartier, les activités de loisirs pratiquées dans le quartier, les écoles et les sorties aux spectacles effectuées dans le quartier. Nous pouvons également constater que l'appropriation et l'intérêt sont des variables liées. S'approprier un lieu fait référence également à la notion de territoire contrôlé

ou défendu (Vassart, 2006). Le niveau d'appropriation peut ainsi avoir un impact sur la volonté d'un individu à contrôler son environnement, exprimé par la forme d'un intérêt aux affaires locales. Par le fait même, l'attachement et l'intérêt seraient également des variables liées. Plusieurs études sur l'attachement démontreraient qu'un individu attaché à son lieu de vie aurait tendance à adopter un comportement favorable à l'égard de sa communauté, exprimé entre autres par une plus grande participation aux activités civiques de la communauté (Bougeard-Delfosse et Robert-Demontrond, 2008).

Pour terminer, le sentiment d'appartenance territoriale s'observe par l'implication d'un individu envers son quartier. Cette implication se matérialise par l'engagement de l'individu au sein d'un groupe véhiculant des actions en lien avec le quartier. L'action communautaire contribuerait à l'émergence ou à la consolidation d'une identité de quartier (Morin et Rochefort, 1998). Comme le mentionne Moquay (1997), lorsqu'il y a un lien de familiarité et qu'on se sent membre, il y a la présence du sentiment d'appartenance. Cet aspect est ainsi abordé dans l'enquête Histoire de vie (Guérin-Pace, Samuel et Ville, 2009) alors que les répondants sont interrogés sur leur implication au sein d'une association locale.

TABLEAU I
Concepts, variables et indicateurs

CONCEPTS	VARIABLES		INDICATEURS
Mobilité	Quotidienne	Capacité	Moyens de déplacement accessibles
		Réelle	Moyens de déplacement utilisés
			Répartition géographique du territoire consommé
	Résidentielle	Capacité	Échelles du territoire habitable
		Réelle	Nombre de déménagements
			Échelles de la trajectoire résidentielle
Sentiment d'appartenance territoriale	Patrimoine identitaire		Lieu de naissance
			Sens accordé aux lieux vécus, passés et présents
			Territoires identitaires
	Appropriation		Choix du lieu de résidence
			Statut résidentiel : propriétaire/locataire
	Enracinement		Durée de résidence
			Capacité de projection
			Présence de membres de la famille ou d'amis proches
	Attachement		Liens avec le voisinage
			Degré d'appréciation
			Regrets ou non de devoir quitter le quartier
	Intérêt		Fréquence de participation aux activités citoyennes
			Fréquence d'utilisation des services locaux
	Implication		Membre d'un groupe local

2.3 Étude de cas : l'arrondissement Plateau-Mont-Royal

Dans le cadre de ce projet, nous avons choisi l'étude de cas comme stratégie de recherche. Yin (2003 : 13) décrit l'étude de cas comme étant « an empirical inquiry that investigates a contemporary phenomenon within its real-life context, especially when the boundaries between phenomenon and context are not clearly evident ». Ainsi, cette stratégie permet d'approfondir la compréhension des dynamiques présentes au sein d'une seule entité. L'étude de cas permet également de déterminer une unité d'analyse spatiale, dont ses composantes présentent une certaine homogénéité qui permettra une analyse donnant suite à des interprétations représentatives (Gumuchian, 1989). Le cas choisi devient alors un support à l'étude de pratiques et de comportements spatialisés. De cette façon, nous aurons recours à l'étude de cas de type suggestif. Comme le souligne Roy (2009), cette typologie a pour particularité de s'appuyer sur un cas possédant des caractéristiques exemplaires, avant-gardistes, voire exagérées, permettant « d'illustrer un phénomène qui ailleurs demeure diffus ou à l'état embryonnaire » (Roy, 2009 : 206). Le cas choisi dans l'optique de présenter un exemple révélateur pourrait ainsi permettre le raffinement ou la révision des théories développées.

En raison de son caractère atypique réfutant certaines théories énoncées, nous avons choisi l'arrondissement Plateau-Mont-Royal comme territoire à l'étude. L'arrondissement, et non le quartier, comme unité territoriale d'étude relève d'un choix représentatif. Bien que certaines expériences de nature communautaire tendent à démontrer que l'arrondissement n'incarne pas un territoire d'appartenance (Dansereau et Germain, 2002), cette échelle correspond néanmoins au mieux à l'observation des différenciations sociales, de l'espace de proximité de ses résidants, du milieu de vie, et du territoire propice à l'intervention publique et aux actions collectives (Grafmeyer, 2007). En effet, l'arrondissement Plateau-Mont-Royal bénéficie d'une charge identitaire et d'une certaine homogénéité de ses composantes particulières à elle, héritées en partie par son développement sociohistorique et promues par sa population actuelle, que nous devons considérer dans son ensemble.

2.3.1 Les caractéristiques géographiques

L'arrondissement Plateau-Mont-Royal figure parmi les 19 arrondissements qui constituent la Ville de Montréal (annexe I, figure 1). Celui-ci est encadré par trois autres arrondissements : l'arrondissement Outremont au sud-ouest, l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie au nord-est ainsi que l'arrondissement Ville-Marie à l'est. L'une de ses particularités, quant à son positionnement géographique, est celle d'être à la fois l'arrondissement voisin du centre-ville et du plus grand espace vert de Montréal, le mont Royal. L'arrondissement est encadré par trois grands axes. Il est délimité par la rue Sherbrooke au sud-est, par la rue University, l'avenue du Parc et la rue Hutchison au sud-ouest, ainsi que par le chemin de fer du Canadien Pacifique au nord (annexe I, figure 2).

La fragmentation du territoire à l'intérieur de l'arrondissement relève à la fois d'une délimitation précise et approximative. D'abord, celui-ci est divisé en trois districts électoraux : les districts Jeanne-Mance au sud, Mile-End à l'ouest et DeLorimier au nord-est. En termes de quartier, l'information à ce sujet demeure floue. D'une part, les instances publiques se réfèrent directement aux districts électoraux lorsqu'ils veulent cibler un territoire à plus petite échelle que l'arrondissement. Les quartiers, quant à eux, ne font pas partie de la terminologie empruntée par l'administration publique puisqu'ils ne sont pas officiellement délimités. Comme l'indique Imbert (2005), les quartiers sont bien souvent indépendants de toute limite administrative. Même s'ils ne sont pas reconnus par l'administration, il n'en demeure pas moins que la notion de quartier est présente dans l'imaginaire des résidents. Certains quartiers semblent même être précisément localisables par tous par l'emploi de la toponymie d'anciens villages. C'est le cas de l'actuel quartier Mile-End où se situait autrefois le village Saint-Louis-du-Mile End. Pour ce qui est des autres quartiers de l'arrondissement, ils semblent relever d'une certaine homogénéité de ses composantes leur offrant une identité propre, comme le mentionne Genestier (1999), et sont souvent délimités par des césures du tissu urbain (Grafmeyer, 2007), tel qu'un corridor automobile peu invitant à franchir. Le terme *quartier* semble également être employé lorsque l'on désire déployer un projet communautaire à une échelle plus personnalisée; un périmètre est alors déterminé pour les besoins. Les limites des quartiers varient également d'un individu à l'autre; elles sont en accord

avec leur mode de vie (Chalas, 2005). Certains parleront même du quartier Plateau-Mont-Royal et non de l'arrondissement.

2.3.2 Le développement sociohistorique du territoire

Dans leur ouvrage *Pignon sur rue : les quartiers de Montréal*, les auteurs Michèle Benoît et Roger Gratton (1991) se sont intéressés à l'histoire et au développement des différents quartiers de Montréal. C'est à l'aide de leur récit que nous avons fait un résumé du développement sociohistorique de l'actuel arrondissement Plateau-Mont-Royal, connu autrefois sous le nom du quartier Plateau Mont-Royal.

Le Plateau Mont-Royal a connu son premier essor grâce au développement de Montréal vers le nord, le long de l'actuel boulevard Saint-Laurent. À la fin du XVIII^e siècle, les terres du Plateau sont vendues à des familles anglophones. La bourgeoisie s'y installe pour son air pur et sa vue splendide, tout en gardant une certaine proximité avec la place d'affaires rue Saint-Paul. Vers la moitié du XIX^e siècle, des ouvriers et des petits artisans s'y installent. C'est la naissance du village du Coteau-Saint-Louis, situé au nord du Plateau. À cet endroit, où l'on trouve l'actuel parc Laurier, on y découvre de la pierre de construction de qualité, ce qui créera de nombreux emplois grâce à l'installation de carrières et à l'arrivée du chemin de fer en 1876. Rapidement, la pierre de surface s'épuise et l'exploitation devient coûteuse. Les activités d'extraction se déplacent vers le nord, mais la population ouvrière peu fortunée y demeure. Parallèlement à ces activités, le Plateau se développe et créera le village Saint-Jean-Baptiste à l'angle de Saint-Laurent et Rachel, le village Saint-Louis-du-Mile End à l'ouest de Saint-Laurent, et le village De Lorimier à l'est de Papineau (annexe I, figure 3). Les quatre villages seront finalement tous annexés à la Ville de Montréal au début du XX^e siècle. Saint-Louis-du-Mile End comptait, à ce moment, 37 000 résidents, représentant la ville la plus peuplée après Montréal et Québec. Celle-ci se distinguait par la présence de ses beaux édifices publics reflétant l'aisance de la population, ainsi que par son caractère cosmopolite où les communautés juive, allemande et polonaise venaient s'y établir, et où la langue adoptée était l'anglais. Au début du XX^e siècle, le Plateau est en chantier; on y construit de nombreuses rangées d'habitations ouvrières. Vers 1920, les belles maisons sont désertées par leurs occupants;

la bourgeoisie francophone et anglophone quitte le quartier, attirée par des quartiers plus verdoyants. La crise des années 1930 marque la fin de la construction de masse. À la fin de la Seconde Guerre mondiale, certaines transformations moins heureuses s'opèrent pour s'adapter aux besoins de l'heure : on construit des tours industrielles et d'habitation qui écrasent le voisinage et qui rompent la continuité des avenues, on détruit plusieurs maisons de style victorien et on maquille les beaux édifices.

Le Plateau, réputé pour être le refuge des différentes communautés ethniques à leur arrivée au pays, subira ainsi un changement de population. La communauté juive déménage vers Outremont et Côte-des-Neiges pour laisser place à celle des Grecs. Les Portugais s'installent dans le quartier Saint-Louis-du-Mile End et les Vietnamiens y ouvrent plusieurs petits restaurants. En raison du cachet qu'offre l'architecture de ses bâtiments et ses rues bordées d'arbres, le Plateau devient vite un des lieux convoités par les professionnels, les étudiants et les artistes; c'est le mouvement du retour à la ville. Cette nouvelle clientèle profite des programmes de rénovation pour améliorer les anciens logements ouvriers, ce qui crée une hausse des prix des loyers et un phénomène de gentrification comme nous le connaissons aujourd'hui (Barbonne, 2009).

2.3.3 Les composantes et les attraits

L'arrondissement Plateau-Mont-Royal fait souvent l'objet d'une perception d'idéal de vie, reconnu maintes fois comme un quartier où il fait bon vivre (Ville de Montréal, 2008). Possédant une couverture médiatique importante d'abord au Québec, particulièrement pour rapporter ses initiatives avant-gardistes, l'arrondissement serait également l'élément promotionnel, voire la marque de commerce, que l'on présente dans la presse internationale afin de promouvoir Montréal à l'étranger.³ À ce fait, le *New York Times* aurait même qualifié le Plateau-Mont-Royal comme l'un des quartiers les plus branchés d'Amérique du Nord (Germain, Poirier et Alain, 2010).

3. Ce phénomène médiatique est l'analyse de Jean-François Dumas, président d'Influence Communication, une entreprise spécialisée dans l'analyse de contenu des médias au Québec, au Canada et dans 160 pays à travers le monde.

Le pouvoir attractif du territoire, qui en fait sa renommée (Barbonne, 2008), n'attire pas seulement les touristes. En plus d'en faire le lieu de résidence de nouveaux individus chaque année, l'arrondissement est devenu, malgré lui, un lieu de destination d'une population non résidente. Ainsi, ce phénomène d'attraction s'expliquerait en partie par l'offre unique du territoire en matière de culture, d'institutions, d'équipements et d'infrastructures, qui capteraient une population métropolitaine, régionale, voire internationale. En effet, l'arrondissement accueillerait quotidiennement l'équivalent de sa population résidentielle, soit plus de 100 000 personnes; ce déplacement serait motivé principalement par le travail, le magasinage et les loisirs (Ville de Montréal, 2008).

À cet effet, l'arrondissement occupe, avec ses 57 005 emplois, le cinquième rang de l'agglomération de Montréal pour la concentration des emplois sur son territoire (Ville de Montréal, 2008; 2009b). De ces emplois, 82,1 % sont occupés par une population extérieure à l'arrondissement, et il est notable de constater que 34,2 % viennent d'arrondissements non voisins et 23,8 % viennent de l'extérieur de l'île de Montréal. Sur le territoire de l'arrondissement, on y retrouve 3 933 établissements d'affaires, dont le célèbre éditeur de jeux vidéos Ubisoft Divertissements Inc., qui offre le plus grand nombre d'emplois sur le territoire (Ville de Montréal, 2010).

En termes d'activités commerciales, l'arrondissement connaît un succès par sa multitude de cafés, de bars, de restaurants, de théâtres et de boutiques. Selon une étude de l'INRS-UCS, l'arrondissement bénéficie de sept grands axes d'attraction (annexe I, figure 4) où se déroule cette activité économique, soit le boulevard Saint-Laurent, les avenues Laurier, Mont-Royal, du Parc et Papineau, ainsi que les rues Saint-Denis et Sherbrooke (Ville de Montréal, 2008).

De plus, l'arrondissement dispose de nombreux lieux de diffusion artistiques et culturels, dont plusieurs théâtres autour de la rue Saint-Denis, faisant rayonner sa réputation de quartier branché à la vitalité culturelle intense et diversifiée (Ville de Montréal, 2008). Outre la culture, l'arrondissement bénéficie de quatre parcs majeurs (annexe I, figure 4), soit les parcs Jeanne-Mance, La Fontaine, Sir-Wilfrid-Laurier et Baldwin, en plus d'être situé à côté du grand parc du Mont-Royal. D'autre part, nous pouvons constater que l'offre

en équipement de loisirs attire, certes, une population locale (34,9 %), mais elle serait également métropolitaine (54,5 %), voire régionale (10,6 %) (Ville de Montréal, 2008).

2.3.4 Les particularités sociodémographiques

À l'aide des données du recensement de 2006 de Statistique Canada⁴, nous avons fait ressortir les particularités de la population de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal en les comparant avec les différentes données du *Profil sociodémographique* (Ville de Montréal, 2009a; 2009b) de l'ensemble des arrondissements de l'agglomération de Montréal.

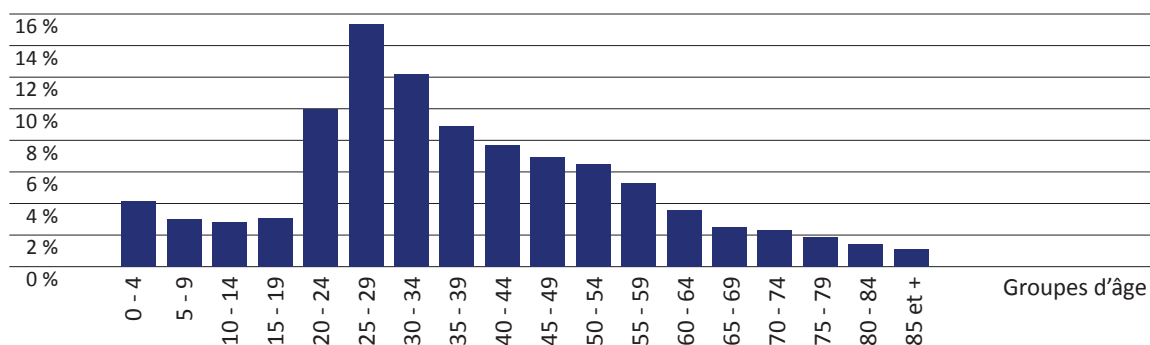
En ce qui concerne sa composition, en 2006, l'arrondissement Plateau-Mont-Royal compte 101 054 habitants sur un territoire de 8,1 km², ce qui en fait l'arrondissement le plus densément peuplé avec 12 430 habitants au km². En 2011, la population de l'arrondissement se chiffre à 100 390 habitants pour une faible diminution de sa densité à 12 348 habitants au km². Malgré cette baisse, elle maintient son statut d'arrondissement le plus dense, et ce, loin devant celui de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, qui le succède avec 8 625 habitants au km² (Ville de Montréal, 2012).

À l'aide de la figure 5, réalisée à partir des données du recensement de 2006, nous pouvons constater que les jeunes adultes âgés de 20 à 34 ans sont massivement représentés par plus du tiers de la population, soit 37,7 %. En contrepartie, les aînés constituant la population âgée de 65 ans et plus et les jeunes âgés de moins de 20 ans sont faiblement représentés par un taux respectif de 9,4 % et de 13,5 %. Avec un âge médian de 34,4 ans, cela fait du Plateau-Mont-Royal l'arrondissement abritant la plus jeune population de l'agglomération de Montréal (Ville de Montréal, 2007).

4. Un nouveau recensement a été effectué en 2011. Toutefois, au moment de la publication de ce mémoire, les données du *Profil sociodémographique* de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal relatives au dernier recensement n'ont pas encore été diffusées et le seront seulement qu'en 2014 selon madame Chantal Langelier, conseillère en planification pour Montréal en statistiques. Nous tâcherons donc d'illustrer la majorité de nos propos à l'aide des données du recensement de 2006.

FIGURE 5

Répartition de la population de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal en 2006 par groupes d'âge (Ville de Montréal, adaptée par l'auteure, 2010)



Pour ce qui est de la nationalité dominante, 64 % de la population est née au Québec. En termes d'immigration, les statistiques démontrent que la majorité des nouveaux arrivants immigreront dans l'arrondissement entre 25 et 44 ans (52,5 %). De plus, on constate qu'entre 2001 et 2006, une importante vague d'immigrants originaire de France constitue le tiers (30,4 %) de cette population des nouveaux arrivants. Il faut également noter la forte présence de résidents non permanents que constitue la population de l'arrondissement, soit 4,8 %, ce qui lui confère le deuxième taux le plus élevé derrière l'arrondissement Ville-Marie (6,1 %). Pour ce qui est du degré de scolarité de la population, il s'avère plutôt élevé puisque 50 % de la population âgée de 15 ans et plus a fait des études universitaires, alors qu'à l'échelle de l'agglomération, cette proportion n'est que de 32 %.

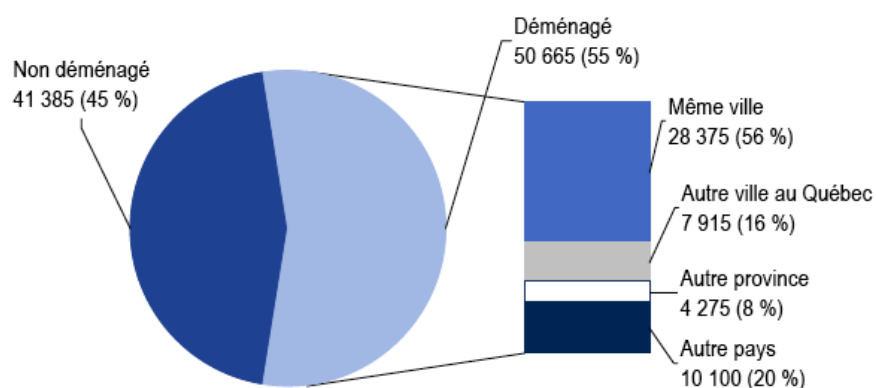
En ce qui caractérise la composition de ses ménages, l'arrondissement Plateau-Mont-Royal possède le plus haut pourcentage de personnes célibataires, c'est-à-dire jamais légalement mariées (67,3 %). De plus, il occupe le deuxième rang en ce qui a trait à la forte présence de ménages solos (52,3 %) et de couples sans enfant vivant ensemble (64,1 %), et le deuxième plus faible taux de ménages de trois personnes et plus (17,2 %). Dans les trois cas, le premier rang revient à l'arrondissement Ville-Marie.

En termes de mobilité résidentielle, l'arrondissement se surclasse. En effet, plus de la moitié (55,0 %) des ménages ont emménagé dans l'arrondissement entre 2001 et 2006 (figure 6). Cela représente le deuxième plus haut taux de déménagement après celui de l'arrondissement Ville-Marie (57,2 %) et dépasse largement la moyenne de l'agglomération

(43,2 %). Il faut toutefois noter que ces données statistiques ne nous permettent pas de distinguer les déménagements effectués à l'intérieur de l'arrondissement de ceux effectués vers d'autres arrondissements. Il serait ainsi erroné d'interpréter que plus de la moitié des ménages a quitté l'arrondissement entre 2001 et 2006. Toutefois, le nouveau recensement nous permet de constater que l'arrondissement subit une perte croissante de sa population. En effet, cette perte se chiffre à une diminution de -0,3 % de sa population entre 2001 et 2006, alors qu'elle descend à -0,7 % entre 2006 et 2011. Cette dernière variation classe l'arrondissement comme celui ayant subi la plus grande perte de population de l'ensemble des arrondissements, conjointement avec celui de LaSalle, alors que ses trois arrondissements voisins subissent une augmentation significative de leur population, particulièrement pour Ville-Marie, qui a enregistré un gain de 6,5 % (Ville de Montréal, 2012).

FIGURE 6

Mobilité résidentielle de la population de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal entre 2001 et 2006 (Ville de Montréal, 2009b : 11)



2.3.5 Le mode de vie et les idéologies

Pointée souvent pour son avant-gardisme, la population de l'arrondissement ne semble pas suivre les mêmes tendances que les autres. L'arrondissement Plateau-Mont-Royal présente certaines particularités quant au mode de vie et aux idéologies de ses résidents, ce qui se reflète dans leur mode de déplacement, leurs idéaux politiques, leurs initiatives environnementales, etc.

Pour ce qui est de la mobilité quotidienne et des modes de transport privilégiés par les résidants de l'arrondissement, l'enquête Origine-Destination de 2003⁵ (Ville de Montréal, 2008) permet de constater que les résidants de l'arrondissement utilisent deux fois moins leur automobile que l'ensemble des résidants de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal⁶ et parcourent quotidiennement des distances deux fois moindres que ces derniers, soit 4,4 km comparativement à 7,9 km. Ainsi, il est notable de constater que les résidants de l'arrondissement, comparativement à l'ensemble de la population de la RMR de Montréal, se déplacent deux fois plus en transport en commun (26 % contre 12,3 %), trois fois plus par la marche (30,5 % contre 10,8 %) et cinq fois plus en vélo (6,2 % contre 1,2 %). D'autre part, en termes de déplacements automobiles, les résidants se démarquent auprès du service d'autopartage Communauto. L'arrondissement Plateau-Mont-Royal représente le secteur où se battent tous les records d'utilisation du service, notamment en termes de pourcentage des ménages abonnés à Communauto qui représente 7,04 %, suivi de l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie avec 4,20 %.⁷

Ces habitudes de déplacement sont bien évidemment le reflet des infrastructures et des services mis en place dans l'arrondissement. Le territoire est desservi par trois stations de métro, soit les stations Sherbrooke, Mont-Royal et Laurier, en plus d'avoir un réseau de 31 lignes d'autobus, qui présente la particularité d'assurer la desserte en offrant des points d'embarquement dans un rayon de moins de 500 mètres à partir de tout endroit sur le territoire, le jour comme la nuit (annexe I, figure 7) (Ville de Montréal, 2008). De plus, le territoire est parcouru par 14,4 km de voies cyclables incluant les pistes en site propre, en bandes ainsi qu'en chaussées désignées (annexe I, figure 8) (Ville de Montréal, 2008), sans compter l'importante présence des vélos en libre-service Bixi.⁸ En ce qui

5. L'enquête Origine-Destination de 2003 est basée sur les données statistiques du recensement de 2001.

6. La région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal correspond aux régions administratives de Montréal et de Laval (dans leur totalité), de la Montérégie, des Laurentides et de Lanaudière (en partie). Elle se déploie sur plus de 4 000 km² et totalise une population de 3 635 571 habitants en 2006, correspondant à 48 % de la population du Québec (Gouvernement du Québec, 2011).

7. Ces données colligées par Communauto et mises à jour le 20 mars 2012 nous ont été fournies à notre demande, par Marie-Hélène Renaud, agente de développement pour la gestion du réseau et des relations publiques chez Communauto.

8. À la suite de notre demande d'obtention des statistiques relatives à l'utilisation des vélos en libre-service sur le territoire de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal, Bixi nous a refusé l'accès à ces renseignements jugés confidentiels.

a trait au service Communauto, dès le début de ses activités en 1995, il a développé son réseau de manière privilégiée dans l'arrondissement, en raison de sa forte densité pouvant garantir l'utilisation du service. Depuis, le Plateau-Mont-Royal constitue toujours le lieu de choix où se trouvent le plus grand nombre de stations (41) et le plus grand nombre de véhicules (194).

L'arrondissement connaît également un portrait politique particulier. En effet, les résidants de la circonscription de Mercier (annexe I, figure 2), couvrant en grande partie le territoire de l'arrondissement, ont élu le premier député de Québec solidaire à l'Assemblée nationale du Québec en décembre 2008, un parti se définissant comme progressiste, militant principalement pour les valeurs de justice sociale, de protection environnementale, d'égalité entre les sexes, et de participation citoyenne aux décisions politiques (Québec solidaire, 2011). Nous constatons cette même vague idéologique qui s'installe en matière municipale. Aux élections municipales de novembre 2005, les résidants du district DeLorimier ont élu comme conseiller le premier des membres du parti Projet Montréal. Aux dernières élections de novembre 2009, les résidants de l'arrondissement ont élu Luc Ferrandez, de Projet Montréal, comme maire, et ont opté pour le même parti pour l'ensemble des conseillers de la ville et des districts.⁹ Fondé en 2004 par Richard Bergeron, Projet Montréal propose une vision dite différente, basée sur le respect de l'environnement, la qualité de vie, la saine gestion et la démocratie, usant d'avant-gardisme en ce qui a trait à l'urbanisme, la culture, l'économie et la transparence (Projet Montréal, 2012). Il se distingue, entre autres, par l'importante place qu'il accorde à la qualité de la mobilité quotidienne dans son programme. Ce dernier formule des engagements politiques pour faire de Montréal une métropole des transports durables en favorisant la marche et le vélo, en améliorant le transport collectif et en développant des principes novateurs en matière de transports durables (Projet Montréal, 2009). Ainsi, la population de l'arrondissement tend à se particulariser par ses choix politiques reflétant une idéologie distinctive et unique à ce territoire.

9. Aux élections municipales de novembre 2009, sept autres membres du parti Projet Montréal ont été élus au sein d'autres arrondissements dont Ahuntsic-Cartierville, Ville-Marie, Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, Rosemont–La Petite-Patrie et Sud-Ouest.

2.3.6 L'arrondissement Plateau-Mont-Royal : un cas atypique et exemplaire

Comme nous l'avons souligné, la pertinence de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal comme étude de cas réside dans son caractère atypique. En effet, les différentes particularités de l'arrondissement peuvent sembler paradoxales quant à la création possible d'un sentiment d'appartenance territoriale. Il nous faut donc relever les éléments contribuant à sa création, et ceux qui lui nuisent.

Commençons par les éléments qui semblent favoriser ce sentiment d'appartenance. D'abord, en raison de son développement historique et ses communautés en place, l'arrondissement conserve, dans l'imaginaire collectif, une identité très forte de ses quartiers. Par son image d'idéal de vie et sa capacité d'attraction de la population (Moquay, 1998), nous pouvons supposer que l'arrondissement est déjà porteur du phénomène du sentiment d'appartenance. De plus, en raison de sa grande densité et de son importante mixité fonctionnelle, selon Barbonne (2008), l'arrondissement se rapproche de l'idéal type du nouvel urbanisme : un mode de vie reposant principalement sur l'organisation de la quotidienneté basée sur la proximité ainsi qu'un environnement propice à l'utilisation des modes de transport alternatifs à l'automobile. Cette philosophie de la mobilité durable se confirme d'une part à travers les choix en matière de politique municipale, mais également par les statistiques illustrant un haut taux d'utilisation du transport actif ainsi qu'un faible taux d'utilisation de la voiture (Ville de Montréal, 2008). Parcourant, en moyenne, des distances deux fois moindres qu'à l'échelle métropolitaine et consommant, dans une proportion très large, les commerces et activités de loisir dans leur quartier (Barbonne, 2008), les résidants du Plateau-Mont-Royal ont un mode de vie qui nous porte à croire qu'ils optent pour une mobilité quotidienne mettant en valeur l'échelle du quartier, ce qui contribue à entretenir un sentiment d'appartenance à son quartier.

Cependant, certaines particularités de la population de l'arrondissement nous incitent à croire le contraire. La concentration de résidants non permanents nous indique qu'un certain pourcentage de la population n'est pas dans une logique d'engagement à long terme au sein de son territoire de résidence. De plus, la grande représentation

d'une population jeune, scolarisée, célibataire, en ménage solo ou en couple sans enfant nous révèle une population ayant moins de contraintes, lui offrant une certaine flexibilité et donc une capacité de mobilité résidentielle élevée. Cette flexibilité semble se valider par la forte perte de sa population et le haut taux de déménagements sur le territoire. Cette importante mobilité résidentielle nous annonce un ancrage territorial plutôt faible, et comme le souligne Chalas (1995), le manque de fixité nuit au développement d'un sentiment d'appartenance territoriale. Il n'est pas sans noter la grande similarité de certaines particularités sociodémographiques avec celles de l'arrondissement Ville-Marie sur le plan de la présence élevée des résidents non permanents, des ménages solos, des ménages sans enfant et de la forte mobilité résidentielle. L'arrondissement Ville-Marie, couvrant le territoire du centre-ville de Montréal, a pourtant une vocation totalement opposée à l'arrondissement Plateau-Mont-Royal qui, quant à lui, possède plutôt une fonctionnalité de quartier résidentiel.

2.4 Méthode de collecte des données

Afin d'obtenir des données nous permettant d'analyser les éléments fondateurs du sentiment d'appartenance à un quartier chez une population mobile, nous avons retenu l'enquête par questionnaire comme cadre opérationnel. Dans le cadre de notre étude, cette méthode contribuera « à la production et à l'énonciation d'un discours envisagé comme discours collectif propre à un groupe donné, construction qui s'élabore à partir d'un certain nombre de discours individuels » (Gumuchian, 1989 : 41). L'enquête nous permettra, d'autre part, d'analyser un comportement privé ne pouvant être analysé par l'observation directe. Ce choix de méthode de collecte des données est influencé par celle utilisée par différentes études abordant des thèmes similaires à cette étude-ci, comme les études de l'évolution des comportements de mobilité quotidienne (Barbonne, 2008), de la diversité des ancrages territoriaux en lien avec les parcours migratoires (Guérin-Pace, 2009), des rapports entre la territorialité et l'identité (Belhedi, 2006), du processus de construction d'un sentiment d'appartenance à un territoire (Ville et Guérin-Pace, 2005) ainsi que des rapports de proximité entre les citoyens et leur quartier

(Authier, 2005). L'enquête a donc été réalisée de façon ponctuelle, c'est-à-dire qu'elle n'a été réalisée qu'une seule fois, nous permettant d'observer les relations entre certaines variables à un moment et à un endroit précis (Blais et Durand, 2009).

2.4.1 *Le mode d'administration*

Pour une certaine flexibilité, une meilleure interaction et une plus grande qualité des données recueillies, l'enquête s'est opérée sous forme d'entrevues en face à face (Blais et Durand, 2009), réalisées par la chercheuse et enregistrées sur bande audio. Ces rencontres se sont déroulées entre le 22 septembre et le 7 octobre 2010 dans un lieu public de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal, choisi par le répondant. La durée moyenne de celles-ci est de 27 minutes. Les entretiens, réalisés en français, ont tous débuté par une introduction sur le sujet de l'enquête et ses objectifs, suivi d'une brève description des thèmes abordés et du déroulement de l'entretien, et enfin par un consentement signé de la part du répondant sur les modalités de sa participation, une procédure relative aux exigences d'éthique de l'Université de Montréal (annexe II). De plus, les entrevues ont été encadrées par l'utilisation d'un questionnaire (annexe III). L'utilisation de cet outil impose que les questions posées soient préalablement fixées et soient également les mêmes pour tous les répondants. Cette méthode présente comme principale fonction de « mettre en évidence les mécanismes qui génèrent les pratiques » (Guibert et Jumel, 1997 : 105).

Afin d'obtenir plusieurs types de données nécessaires à l'analyse, le questionnaire est composé à la fois de questions fermées, ouvertes et ouvertes aléatoires. Pour ce qui est des questions fermées, elles consistent à répondre par *oui* ou *non*. Les questions de ce type sont peu nombreuses et permettent principalement de dresser un certain profil du répondant. Lors de l'entretien, certaines de ces questions se transforment en questions ouvertes aléatoires, c'est-à-dire qu'en plus de répondre à la question fermée, le répondant prend l'initiative de justifier sa réponse en ajoutant des précisions. Dans le cas des questions ouvertes, celles-ci proposent au répondant de s'exprimer ouvertement sur la question en développant son propos comme il l'entend. Les questions ouvertes et ouvertes aléatoires permettent d'obtenir des informations qualitatives et offrent plus

de liberté au répondant en lui offrant la possibilité de s'exprimer dans ses propres mots, de structurer et d'apporter des nuances à ses propos (Blais et Durand, 2009). Pour cette enquête, ce type de question permet d'enrichir considérablement l'interprétation du phénomène observé.

Le questionnaire est composé de 27 questions, dont la rédaction a été guidée par les indicateurs mentionnés auparavant, et est divisé en trois parties. Les deux premières parties ont pour but de répondre aux deux concepts établis dans le cadre de cette recherche : la première partie permet d'évaluer le degré de mobilité du répondant et la seconde met en lumière l'existence du sentiment d'appartenance au quartier. La troisième partie se particularise par l'utilisation unique de questions ouvertes, susceptibles de produire des données qualitatives nous permettant d'interpréter les différentes caractéristiques du sentiment d'appartenance au quartier.

2.5 Échantillonnage

Les résultats de notre enquête proviennent des entretiens effectués auprès de dix répondants. Le choix des répondants est basé sur le mode d'échantillonnage non probabiliste, c'est-à-dire que ce choix repose sur un certain hasard contrôlé (Beaud, 2009). Pour cette enquête, nous avons opté pour les techniques d'échantillonnage typiques et volontaires (Beaud, 2009). Dans un premier temps, les répondants ont été préalablement ciblés, non pas par représentativité statistique, mais pour leur caractère typique. Dans un deuxième temps, les répondants ont d'abord été informés sur le projet de recherche et ses objectifs, et ont ensuite été invités, sur une base volontaire, à soumettre leurs disponibilités à la chercheuse afin de participer à l'enquête. Toutefois, ces techniques présentent quelques désavantages, dont celui de ne pouvoir s'appuyer sur les principes du calcul des probabilités, ne nous permettant donc pas d'estimer le risque d'erreur lors d'un processus de généralisation. Il nous est alors impossible d'évaluer la validité externe de cette recherche à partir de ces techniques d'échantillonnage. D'autre part, ces techniques d'échantillonnage ont un impact sur l'ampleur de l'échantillon;

contraints au volontarisme, plusieurs facteurs externes peuvent influencer l'étape du recrutement et avoir un impact sur la prédisposition d'un individu à se porter volontaire. Ainsi, l'échantillon de cette enquête est composé de la totalité des individus qui se sont portés volontaires au sein du groupe ciblé. De plus, par la contrainte du cadre restreint que représente l'exercice d'un mémoire de maîtrise, il nous est impossible d'obtenir un échantillon représentatif. D'autre part, puisque nous nous intéressons davantage à « la découverte d'une logique, d'un mécanisme », non pas aux « variations mêmes à l'intérieur de la population, mais plutôt à quelques particularités de celle-ci » (Beaud, 2009 : 265-266), ce type d'échantillon semble alors approprié pour cette enquête.

2.5.1 Le caractère typique sélectionné

Les critères de sélection des répondants étaient les suivants : d'abord, être résidant de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal, puis avoir la volonté d'améliorer la qualité de vie au sein de son quartier en participant aux rencontres citoyennes lors d'un projet de quartier annoncé. La sélection des répondants ne tient pas compte des variables socioéconomiques, telles que l'âge, le sexe ou le revenu. Tout d'abord, la notion d'intérêt et de participation aux rendez-vous citoyens concernant les enjeux de quartier nous permet de cibler d'emblée un type de résidant possédant une relation d'ordre affective à la cause qu'il soutient. Cette occasion de prendre part aux rendez-vous citoyens, conçus pour donner la parole aux résidants, crée une « régénération en termes de prise en charge des personnes par elles-mêmes et de prise de pouvoir sur leur vie » (Jetté, Mathieu et Dumais, 2002 : 92). La combinaison de la participation à ce type d'événement et de la volonté d'améliorer la qualité de vie de son quartier nous permet de supposer que les répondants ciblés ont déjà un sentiment d'appartenance à ce dernier, car comme le souligne Moquay (1998), le sentiment d'appartenance est un facteur incitatif à l'action collective et ainsi prédispose l'individu à s'engager localement.

2.5.2 Le contexte participatif choisi

Un rendez-vous citoyen organisé pour le projet *Quartier vert actif et en santé du Plateau Est* a été choisi comme cadre événementiel au recrutement des candidats de l'enquête.

Celui-ci a été ciblé pour sa volonté d'intégrer les résidants sensibilisés par le projet dans son processus de création ainsi que pour sa mission globale générant un impact direct sur la qualité de vie au sein du quartier. Orchestré par la collaboration entre le Centre d'écologie urbaine de Montréal, la Maison d'Aurore, la Corporation de développement communautaire Action Solidarité Grand Plateau ainsi que l'arrondissement Plateau-Mont-Royal, le projet fait partie de l'un des quatre *Quartiers verts actifs et en santé* à voir le jour à Montréal. Les objectifs du projet sont de repenser la rue et les espaces publics pour favoriser les déplacements actifs, d'accroître la qualité de vie au sein du quartier ainsi que de proposer une vision et des solutions concrètes développées par et pour les résidants.

Le samedi 18 septembre 2010 se tenait le rendez-vous citoyen, représentant la deuxième de trois phases du projet, et consistait à explorer des solutions d'aménagement pour le quartier. Il a permis la rencontre entre des résidants du quartier Plateau Est, des résidants de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal, des élus municipaux, des spécialistes en aménagement et des responsables des différents organismes partenaires de ce projet. L'ensemble des participants ont été invités à s'exprimer sur les problèmes soulevés, à voter pour les objectifs d'interventions qu'ils jugent prioritaires, à développer une vision de quartier vert, et à s'approprier, valider et bonifier le projet.

Ce rendez-vous citoyen nous a semblé pertinent comme contexte participatif, car celui-ci présente un projet qui, pour le résidant, peut devenir un vecteur d'idéalisation de son quartier à partir duquel l'imaginaire de l'appartenance se matérialise, et ce, à travers les pratiques urbaines quotidiennes (Chalas, 1995). La volonté d'intégrer le résidant dans le processus décisionnel du projet suscite le développement du sentiment d'appartenance au quartier :

Le sentiment d'appartenance d'un individu à une collectivité se développe de pair avec la capacité qu'il a de pouvoir exprimer ses besoins, ses attentes, ses suggestions et le sentiment d'être reconnu dans la contribution qu'il peut apporter quelque chose à cette société (Guilbert, 2005 : 9).

Le projet, faisant la promotion d'une certaine idéologie fondée sur des principes environnementaux et de développement durable, devient également le support à

une identité commune générant un besoin de regroupement. C'est sous une idéologie commune que se rencontre un groupe d'individus susceptibles d'agir collectivement (Di Méo, 2002). À cet égard, nous devons mettre en lumière une caractéristique commune que partageraient les individus présents à ce rendez-vous citoyen. En raison de la nature des objectifs du projet présenté, c'est-à-dire la promotion des aménagements favorisant les modes de transports actifs, il convient de mentionner que les participants présents lors de ce rassemblement participatif et citoyen s'inscrivent dans une démarche de militantisme et possèdent d'emblée un intérêt pour la mobilité active.

2.5.3 La démarche de recrutement des candidats

Afin de recruter des candidats pour l'enquête, nous avons ciblé la Maison d'Aurore comme intermédiaire à la rencontre d'individus impliqués au sein de leur quartier. Ce centre de regroupement et d'actions communautaires, situé au cœur du Plateau-Mont-Royal, œuvre depuis 1976 auprès de la population de l'arrondissement. Il a été ciblé pour sa volonté de promouvoir l'action collective dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie au sein de l'arrondissement, ainsi que pour le soutien apporté aux citoyens voulant s'engager dans leur milieu, tout cela dans le but de créer une vie communautaire et de favoriser le bien commun. Dans un premier temps, nous avons contacté l'organisatrice communautaire du centre afin de lui présenter notre projet de recherche ainsi que notre volonté à rencontrer des résidents en lien avec les activités du centre. Par la suite, la chercheuse a reçu l'invitation à prendre part au deuxième rendez-vous citoyen du projet *Quartier vert actif et en santé du Plateau Est*, organisé en partie par le centre et où la rencontre avec des résidents impliqués au sein de leur quartier allait être propice. Un contact préliminaire a donc été établi entre la chercheuse et les résidents présents à ce rendez-vous citoyen, à la salle de la paroisse Saint-Pierre-Claver située au 4850, avenue De Lorimier. L'événement a permis à la chercheuse, lors des annonces en fin de séance, d'introduire les objectifs de la présente enquête pour ensuite exposer sa volonté à recruter des résidents pour y participer. Les résidents intéressés par le projet de recherche et désirant se porter volontaires ont donc transmis leurs coordonnées à la chercheuse qui les a tous contactés dans les deux semaines suivant l'événement afin de fixer un rendez-vous avec chacun d'eux pour un entretien.

2.5.4 La description de l'échantillon

Afin de cerner d'emblée le profil des volontaires recrutés pour cette enquête, nous avons dégagé certaines caractéristiques pour chacun d'eux (tableau II). Les résultats de l'enquête s'appuient donc sur les données recueillies lors des entrevues effectuées auprès de dix répondants, soit sept hommes et trois femmes. L'ensemble de ces entrevues s'est déroulé en français, et donc, la totalité des répondants est francophone, soit de langue maternelle ou de langue seconde. La grande majorité des répondants sont nés au Canada, plus particulièrement au Québec. Pour ce qui est de leur ancienneté en tant que résidents de l'arrondissement, trois catégories s'imposent. Il y a les nouveaux résidents qui y vivent depuis moins de deux ans, ceux qui y sont installés depuis au moins 3 ans et au plus 5 ans, et ceux qui y vivent depuis plus de 20 ans. Parmi les répondants, un peu plus de la moitié sont propriétaires, et les autres sont locataires.

TABLEAU II

Portrait des répondants

CODE DU RÉPONDANT	SEXE	NATIONALITÉ D'ORIGINE	ANNÉE(S) DE RÉSIDENCE	STATUT RÉSIDENTIEL
R-01	Homme	Canada (Québec)	1 an et 1 mois	Locataire
R-02	Femme	Canada (Québec)	3 ans et demi	Propriétaire
R-03	Homme	Canada (Québec)	1 an et demi	Locataire
R-04	Femme	Canada (Québec)	25 ans	Propriétaire
R-05	Femme	Chili	30 ans	Propriétaire
R-06	Homme	Algérie	20 ans	Propriétaire
R-07	Homme	Canada (Québec)	28 ans	Locataire
R-08	Homme	Canada (Québec)	1 an et demi	Locataire
R-09	Homme	Canada (Québec)	35 ans	Propriétaire
R-10	Homme	Canada (Ontario)	4 ans et demi	Propriétaire

Notre échantillon présente certaines similitudes et différences avec les statistiques portant sur les caractéristiques de la population de l'arrondissement. D'abord, notre échantillon est représentatif de la population sur deux plans vérifiables : la nationalité d'origine et les années de résidence. En effet, l'arrondissement présente une population née au Québec à 64 %, née ailleurs au Canada à 8 % et née dans un autre pays à 23 %

(Ville de Montréal, 2009b), alors que la proportion de notre échantillon est née au Québec à 70 %, née ailleurs au Canada à 10 % et née dans un autre pays à 20 %. Pour ce qui est des années de résidence, les statistiques de 2006 ont montré que durant les 5 années précédentes, 45 % de la population de l'arrondissement n'a pas déménagé (Ville de Montréal, 2009b), alors que notre échantillon est composé à 50 % de résidents vivant dans l'arrondissement depuis au moins 5 ans.

Pour ce qui est des aspects non représentatifs de notre échantillon, la répartition des sexes ainsi que le statut résidentiel diffère de la population de l'arrondissement. En effet, la présence d'hommes est ici supérieure par rapport aux femmes alors qu'elle atteint la parité dans l'arrondissement. Quant à la possession du lieu de résidence, les statistiques de l'arrondissement démontrent que sa population est à 74 % locataire et 26 % propriétaire (Ville de Montréal, 2009b). Dans notre cas, la majorité est inversée : 60 % sont propriétaires et 40 % sont locataires.

Il est à noter que l'échantillon est composé d'un élu municipal. Puisque notre technique d'échantillonnage est basé sur la sélection d'un caractère typique et le volontariat des personnes ciblées, il est donc inapproprié de trier les volontaires à l'étape du recrutement. Nous pouvons toutefois nous interroger sur la légitimité de conserver l'élu dans l'échantillon en raison de sa prédisposition à tenir des propos partisans. C'est donc à la suite de l'entrevue et lors de l'analyse du discours que nous avons décidé de conserver l'élu au sein de l'échantillon dans la mesure où nous avons jugé qu'en rien son discours ne semblait être différent des autres.

2.6 Analyse et traitement des données

Le traitement des données s'est effectué en plusieurs étapes. Afin de conserver la confidentialité quant à l'identité des répondants, chaque entretien s'est vu attribuer un code. Les entretiens enregistrés sur bande audio ont ensuite été retranscrits à l'ordinateur, mot-à-mot et dans leur intégralité. Enfin, les données recueillies ont été compilées pour chacune des 27 questions à l'aide de tableaux réalisés dans un fichier informatique.

Afin d'analyser les différentes données, nous nous sommes employés à utiliser la méthode d'analyse par thématization. Cette méthode d'analyse qualitative nous permet de réduire les données en synthétisant les propos. Celle-ci fait appel à la thématization qui « constitue l'opération centrale de la méthode, à savoir la transposition d'un corpus donné en un certain nombre de thèmes représentatifs du contenu analysé, et ce, en rapport avec l'orientation de recherche » (Paillé et Mucchielli, 2008 : 162). Dès lors, à l'intérieur de chaque discours, nous avons extrait les éléments de réponses susceptibles de répondre à la question posée. Cela se fait d'abord par l'attribution d'un thème au propos : « Le thème est une dénomination assez précise en lien avec la teneur d'un extrait de corpus » (Paillé et Mucchielli, 2008 : 176). Il consiste à résumer le propos du répondant. Ainsi, il nous est possible de repérer les thèmes récurrents entre les répondants. C'est par l'observation des thèmes qui se répètent, se contredisent ou se complètent que se fait notre analyse des données.

D'autre part, pour des raisons de représentativité et puisque l'échantillon est composé d'un petit nombre d'individus, nous nous emploierons à illustrer les résultats par nombre de répondants et non par pourcentage de l'échantillon. Dans certains cas, nous utiliserons des extraits de verbatim afin d'appuyer et de mieux illustrer nos propos.

Chapitre III

Présence d'un sentiment d'appartenance et comportement de mobilité : la présentation des résultats de l'enquête

Dans ce chapitre, nous présenterons les différents résultats obtenus lors de l'enquête menée auprès des dix résidents de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal. Nous exposerons les résultats de façon cohérente et en accord avec les différentes parties du questionnaire, soit le degré de mobilité des répondants, l'existence du sentiment d'appartenance au quartier, et les caractéristiques de ce sentiment d'appartenance au quartier.

3.1 Le degré de mobilité

3.1.1 La mobilité quotidienne

Afin de déterminer la capacité ainsi que le degré de mobilité quotidienne de notre échantillon, nous avons demandé aux répondants, dans un premier temps, d'énumérer les moyens de déplacement qui leur sont accessibles ainsi que ceux qu'ils utilisent. Les réponses recueillies ont permis de dresser la liste suivante des moyens de déplacement considérés par les répondants : la marche, le vélo personnel, le vélo en libre-service, les transports en commun, le covoiturage, la voiture personnelle et la voiture de location.

En termes d'accessibilité et d'utilisation réelle des différents moyens de déplacement relevés (tableau III), nous constatons que l'ensemble des répondants a souligné avoir accès à un mode de transport actif, c'est-à-dire la marche ou le vélo. Bien que le degré d'accession et d'utilisation de la marche comme moyen de déplacement semble être une évidence, il est toutefois intéressant de noter que pratiquement la totalité des répondants utilise le vélo pour se déplacer. En termes de moyens de transport alternatifs s'ajoutent le transport en commun et le covoiturage. Une fois de plus, une forte proportion des répondants affirme avoir accès aux transports en commun, même si ceux-ci ne sont utilisés que par la moitié d'entre eux. Par son faible taux d'accès et d'utilisation, le covoiturage ne semble pas faire partie des moyens de déplacement privilégiés. En ce qui concerne leur degré de motorisation, la voiture semble être un moyen de déplacement qui s'offre à la majorité d'entre eux puisque sept des répondants affirment avoir accès à une voiture personnelle ou de location. De ce nombre, seulement quatre d'entre eux possèdent et utilisent leur véhicule au quotidien.

TABLEAU III

Moyens de déplacement accessibles et utilisés par les répondants

MOYENS DE DÉPLACEMENT	ACCESSIBLES	UTILISÉS
Marche	10	10
Vélo	10	9
personnel	7	7
en libre-service ¹⁰	4	3
Transports en commun ¹¹	9	5
Covoiturage ¹²	1	1
Voiture	7	6
personnelle	4	4
de location ¹³	4	3

10. Cette catégorie représente le vélo en libre-service Bixi de la Ville de Montréal.

11. Cette catégorie comprend les réseaux d'autobus et de métro.

12. Cette catégorie comprend à la fois l'utilisation conjointe organisée (covoiturage) et désorganisée (auto-stop) d'un véhicule.

13. Cette catégorie comprend le service d'autopartage Communauto ainsi que les entreprises de location de voiture.

Toujours afin d'évaluer la mobilité quotidienne de nos répondants, nous leur avons demandé d'établir dans quelle proportion se situent leurs activités quotidiennes selon les diverses échelles territoriales proposées, c'est-à-dire dans leur quartier, ailleurs dans l'arrondissement, ailleurs dans la ville et ailleurs dans la région. Les activités quotidiennes ciblées sont le travail, l'école, les loisirs et divertissements, les emplettes, et les rencontres entre amis et membres de la famille.

À partir des données recueillies, nous avons établi une répartition géographique du territoire consommé des répondants selon leurs activités quotidiennes et sur les différentes échelles territoriales prises en compte pour cette enquête (tableau IV). Nous pouvons ainsi constater que la consommation du territoire pour chaque activité ne correspond pas à une même logique. Pour ce qui est des lieux de travail (57,1 %), de loisirs et divertissements (40,5 %), et des emplettes (50,5 %), le quartier représente l'échelle territoriale privilégiée pour ces activités. Il est tout de même notable de mentionner que l'enquête Origine-Destination (Barbonne, 2008) affirme que la majorité des emplois des résidents de l'arrondissement se situe davantage à l'extérieur de l'arrondissement, soit au centre-ville, mais affirme toutefois que les résidents optent pour un mode de vie plus urbain en effectuant leurs emplettes et en se divertissant dans leur quartier de résidence, comme le suggèrent nos résultats. Puisque l'arrondissement Plateau-Mont-Royal ne possède pas d'établissement collégial ni universitaire sur son territoire, il n'est pas étonnant de constater que les institutions fréquentées se situent entièrement ailleurs dans la ville (100,0 %). Pour ce qui est des lieux de rencontres entre amis et membres de la famille, ceux-ci semblent migrer vers une échelle territoriale plus vaste puisqu'ils se concentrent majoritairement ailleurs dans l'arrondissement (33,0 %) et ailleurs dans la ville (33,0 %).

TABLEAU IV

Répartition géographique de l'échelle du territoire
consommé des répondants selon leurs activités quotidiennes

ACTIVITÉS	QUARTIER	ARRONDIS- SEMENT	VILLE	RÉGION
Travail ¹⁴	57,1 %	17,1 %	25,8 %	–
École ¹⁵	–	–	100,0 %	–
Loisirs et divertissements	40,5 %	16,0 %	32,5 %	11,0 %
Emplettes	50,5 %	26,0 %	21,0 %	2,5 %
Rencontres entre amis et membres de la famille	18,0 %	33,0 %	33,0 %	16,0 %

3.1.2 La mobilité résidentielle

Afin d'évaluer la capacité des répondants à déménager de lieu de résidence ainsi que leur mobilité résidentielle réelle, nous leur avons demandé, dans un premier temps, s'il serait envisageable pour eux de quitter le quartier, l'arrondissement, la ville, la région, la province et le pays. Puisque pour certains répondants, la réponse à cette question comporte plusieurs nuances, quelques-uns d'entre eux ont tenu à éclaircir leur propos en distinguant la notion de la *possibilité* à celle de la *volonté*. Ainsi, nous avons observé trois types de nuances énoncés : lorsque le répondant affirme que c'est possible, mais qu'il ne le souhaite pas, lorsque le répondant prétend que ce serait difficilement réalisable et lorsqu'il affirme que ce serait possible, mais sous certaines conditions, comme c'est le cas de ce répondant :

Ce serait difficile pour nous parce qu'on a une place de garderie à côté, donc c'est un gros facteur d'attachement. Je me verrais mal déménager ailleurs où est-ce que la garderie serait moins accessible. [...] Il faudrait qu'on [ait] une très bonne offre d'emploi ou il faudrait qu'on [ait] une grosse tragédie dans la famille pour se rapprocher des parents de mon mari, parce qu'on est très très ancrés ici, avec une propriété, ça fait vraiment des racines très profondes (R-02).

14. La répartition de cette catégorie a été effectuée à l'aide des données recueillies auprès des répondants ayant un emploi, c'est-à-dire sept répondants sur dix.

15. La répartition de cette catégorie a été effectuée à l'aide des données recueillies auprès des répondants fréquentant une institution scolaire, c'est-à-dire un répondant sur dix.

Nous constatons que pour la majorité des répondants, il serait envisageable de quitter pratiquement l'ensemble des échelles territoriales proposées, soit le quartier, l'arrondissement, la ville, la région, et même le pays. Cependant, le nombre de répondants qui l'affirme sans nuance oscille entre trois et quatre. Pour ce qui est de la capacité à quitter la province de Québec sans toutefois quitter le pays, les résultats sont différents. C'est moins de la moitié des répondants qui affirme envisageable le fait de vivre dans une autre province du Canada. De façon générale, nous observons qu'un nombre notable de répondants affirme pouvoir quitter chacune des échelles territoriales proposées et qu'aucun répondant n'affirme ne pas pouvoir quitter au moins l'une d'entre elles.

Dans un second temps, cette fois-ci dans le but d'observer la mobilité résidentielle réelle des répondants, nous leur avons demandé de déterminer le nombre de lieux de résidence différents où ils ont habité depuis le départ de la résidence de leurs parents.¹⁶ Nous leur avons également demandé de situer géographiquement ces différents lieux afin de nous permettre de saisir leur capacité d'éloignement.

À travers le recensement des différents lieux résidés par nos répondants, nous avons dégagé, pour chacun d'entre eux, le lieu résidé le plus éloigné afin de connaître l'ampleur de l'échelle de leur parcours résidentiel. Ainsi, nous avons constaté que la moitié des répondants a toujours résidé à l'intérieur de la RMR de Montréal, dont la majorité d'entre eux n'a jamais quitté l'île de Montréal. Quant aux autres, deux répondants ont déjà vécu dans une autre région du Québec ou une autre province canadienne, et trois répondants ont déjà résidé dans un autre pays.

Pour ce qui est du nombre de déménagements, les réponses recueillies vont de 2 à 10. La répartition des répondants en fonction du nombre de déménagements est relativement uniforme : la moitié a effectué de 2 à 5 déménagements et l'autre moitié en a fait de 5 à 10.

16. Cette période suggère celle de la vie adulte des répondants et nous informera potentiellement sur les lieux vécus par choix. Cette période a également été ciblée dans une enquête sur les réseaux sociaux, les trajectoires résidentielles et les modes de vie d'une cinquantaine de ménages solos de deux quartiers centraux de Montréal. Enquête financée par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (Germain, Poirier et Alain, 2010).

Il convient de mentionner que la mobilité résidentielle de nos répondants est représentative de celle observée au sein de l'arrondissement. Selon ce dont nous informaient les statistiques de ce dernier, l'arrondissement accuse une forte mobilité résidentielle révélant qu'un peu plus de la moitié de ses résidents (55 %) ont déménagé de lieu de résidence entre 2001 et 2006 (Ville de Montréal, 2009b). Cette donnée, pour le moins considérable, présente une lacune, celle de ne pas distinguer les déménagements effectués à l'intérieur de l'arrondissement de ceux vers d'autres arrondissements. Toutefois, selon nos résultats, nous y découvrons manifestement deux groupes égaux : ceux qui vivent au sein de l'arrondissement depuis plus de 20 ans et ceux qui y vivent depuis moins de 5 ans. À partir de là, nos résultats présentent une importante mobilité résidentielle que subit l'arrondissement en se soumettant à un renouvellement de 50 % de sa population sur une période de 5 ans.

En somme, les résultats obtenus quant à la mobilité des répondants sont à l'image des particularités ressorties à travers les autres études effectuées à ce sujet. En effet, la mobilité quotidienne des répondants révèle, tout comme l'enquête Origine-Destination (Barbonne, 2008), la prédominance des déplacements effectués à pied et à vélo, en plus de la grande importance du quartier comme lieu privilégié pour plusieurs activités quotidiennes. Quant à la mobilité résidentielle, les répondants sont partagés à parts égales entre deux catégories d'ancienneté à l'image des statistiques sur les déménagements (Ville de Montréal, 2009b) : cinq nouveaux résidents et cinq résidents qui y vivent depuis plusieurs années. Afin de connaître l'effet que cette mobilité a sur le sentiment d'appartenance des répondants, il convient de présenter les résultats obtenus quant à ce deuxième concept.

3.2 L'existence du sentiment d'appartenance au quartier

3.2.1 *Le patrimoine identitaire*

C'est en questionnant les répondants sur leur parcours géographique et leur territoire identitaire qu'il est possible de nous renseigner sur leur patrimoine identitaire.

Par conséquent, nous leur avons d'abord demandé de situer leur lieu de naissance, ensuite de décrire les différents lieux où ils ont vécu au cours de leur vie, pour terminer par la désignation du territoire auquel ils s'identifient.

La répartition géographique des répondants selon leur lieu de naissance se présente comme suit : trois sont nés à l'intérieur de la RMR de Montréal, cinq sont nés dans une autre région du Québec, un seul est né dans une autre province canadienne, et les deux autres sont nés dans un pays étranger. Ainsi, la majorité des répondants est née au Canada et plus précisément au Québec. Pour ce qui est du choix de la terminologie employée afin de situer leur lieu de naissance, l'ensemble des répondants nés au Canada a nommé précisément le nom de leur ville de naissance, alors que ceux nés dans un pays étranger ont préféré nommer simplement le nom du pays en question.

Lorsque nous avons demandé aux répondants de nous décrire les différents lieux où ils ont habité durant leur vie, le type de réponse a été très varié. Cette question laissait la liberté au répondant quant au choix des lieux nommés ainsi qu'à la manière de les décrire. Afin de cibler l'essence du discours et de faire ressortir les éléments qui nous intéressent, nous avons classé les témoignages en quatre rubriques, à l'image des différentes étapes rencontrées au cours d'une vie. Ainsi, nous avons identifié les lieux d'enfance, les lieux postenfance¹⁷, les lieux d'études et les lieux de travail.¹⁸

D'abord, une grande majorité des répondants a parlé de ses lieux d'enfance. Ceux-ci ont, pour la plupart, cité un ou deux lieux liés à leur enfance. Dans leur ensemble, les villes, les arrondissements et les quartiers auxquels ces répondants ont fait référence se situent principalement à Montréal et sur la Rive-Sud. Ils ont également qualifié ces lieux d'enfance. Certains ont appuyé leur discours en faisant ressortir des éléments de ces lieux ayant eu

17. Nous avons qualifié de postenfance, les lieux vécus par les répondants après le départ de la résidence familiale et n'ayant pas fait la mention d'une raison quelconque de ce choix de lieu. Ainsi, cette rubrique exclut les lieux préalablement nommés comme étant des lieux d'études et de travail.

18. Il est à noter qu'à cette question, trois répondants n'ont pas tenu à décrire les différents lieux vécus et s'en sont tenus à les situer géographiquement. Par le manque d'information reliée à ces lieux, nous n'avons pas pu les classer dans ces cinq rubriques. Ainsi, l'analyse de la description des différents lieux habités s'effectuera parmi les réponses recueillies par les sept autres répondants.

un impact sur leur identité d'aujourd'hui : « *C'est un quartier multiculturel où est-ce que je [ressens] une grande appartenance, une grande identité vu que j'ai grandi ici. C'est vraiment un endroit où est-ce que je [trouve] pas mal tout ce que j'ai besoin* » (R-05). D'autres ont fait plutôt ressortir les éléments particulièrement contrastants avec leur milieu de vie actuel : « *C'est une région agricole. Je venais d'une route de campagne, ce n'était pas pavé, il n'y avait pas d'asphalte, [...] j'ai vécu dans la forêt avec beaucoup, beaucoup d'étendues boisées* » (R-01).

Pour ce qui est des lieux postenfance, une autre majorité des répondants en a fait la mention. C'est pratiquement la totalité d'entre eux qui a mentionné son expérience résidentielle dans l'un des arrondissements de Montréal, plus souvent le Plateau-Mont-Royal. Quelques-uns ont également cité leur expérience dans d'autres provinces canadiennes. La grande majorité des descriptions recueillies de ces lieux est particulièrement marquée d'une volonté de faire ressortir le contraste de ces lieux vécus avec le lieu de vie actuel :

Dans ce temps-là, c'était [tous] des quartiers où tu avais l'épicerie au coin de la rue, très proche. Tu avais une quincaillerie, t'avais la banque. Donc, c'est un quartier où tu avais tous les services autour. L'école n'était pas loin. C'était résidentiel, quoique tu es près du boulevard Rosemont, à ce moment-là, il y a avait encore des épiceries de quartier, les caisses étaient assez proche. C'était avant le phénomène des fusions des caisses populaires et de la disparition des points de service (R-04).

Des lieux d'études et de travail ont été nommés de façon plus ponctuelle. Trois répondants ont mentionné s'être établis dans un lieu pour des raisons d'études et deux répondants pour des raisons de travail. Ce qui ressort des discours dans la façon de décrire ces lieux est l'aspect pratique relié à la proximité de ceux-ci :

Quand [je suis] resté à Saint-Georges, j'ai habité tout près du cégep, parce que j'étudiais au cégep évidemment. Ensuite, j'ai déménagé à Sherbrooke. [...] [Je suis] resté dans plusieurs appartements à Sherbrooke : près de l'université, près du centre-ville, un peu entre les deux. [...] Ensuite quand j'habitais en Argentine [...], on étudiait à l'université qui était pas très loin de là, et on avait des projets qu'on menait à l'intérieur de la campagne de la province (R-01).

Je suis allé à Paris pour un stage de 6 mois. [...] Je suis allé travailler pour les Verts à Paris. Puis là c'était vraiment formidable, au milieu de Paris, pas très loin de l'Hôtel de Ville (R-07).

Lorsque nous avons demandé aux répondants de nous nommer le territoire auquel ils s'identifient, quelques-uns ont répondu par un territoire bien précis alors que la majorité a plutôt répondu par une identité territoriale multiple en nommant deux, voire trois territoires différents. Les territoires les plus cités sont l'arrondissement Plateau-Mont-Royal et la province de Québec, ayant été nommés chacune par cinq répondants. C'est un peu moins de la moitié qui a nommé la ville de Montréal. De façon plus ponctuelle, un répondant a nommé un autre arrondissement de Montréal et un dernier a nommé des pays étrangers.

3.2.2 L'appropriation

Pour nous permettre d'identifier l'existence des diverses formes d'appropriation du quartier chez les répondants, nous leur avons posé des questions relatives à l'emprise qu'ils ont envers ce dernier. Puisque l'appropriation s'observe d'abord par la nature du choix du lieu de résidence, nous leur avons demandé s'ils avaient choisi leur quartier. Pour connaître ensuite le rapport possessif avec celui-ci, nous leur avons demandé de nous informer sur leur statut résidentiel, soit locataire ou propriétaire.

Les réponses recueillies quant au choix du quartier sont sans ambiguïté. La grande majorité des répondants affirme impérativement avoir choisi son quartier. Un seul répondant soutient avoir d'abord choisi le bien immobilier en fonction de la proximité de son lieu de travail et qu'ensuite, le quartier s'est imposé de lui-même. Pour ce qui est du statut résidentiel des répondants, l'échantillon est partagé entre six propriétaires et quatre locataires; c'est une représentativité inversée, car selon les statistiques de la Ville de Montréal, la population de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal est composée à 74 % de locataires contre 26 % de propriétaires (Ville de Montréal, 2009b).

3.2.3 L'enracinement

Afin de nous renseigner sur l'enracinement des répondants, nous avons d'abord sondé à la fois leur passé et leur avenir en leur demandant *Depuis combien de temps habitez-vous le quartier ?*. Et *Pour combien de temps encore aimeriez-vous vivre dans ce quartier ?*. Par la suite, nous nous sommes intéressés au réseau social des répondants en les interrogeant sur la présence de membres de leur famille ou d'amis dans l'arrondissement.

L'éventail d'années d'ancienneté au sein de l'arrondissement est particulièrement large. En effet, le spectre de la durée de résidence chez nos répondants s'étend de 1 an et 1 mois jusqu'à 35 ans. Comme mentionné dans le portrait des répondants au chapitre précédent, nous pouvons y distinguer trois catégories d'ancienneté : les nouveaux résidents (moins de 2 ans), ceux qui y vivent depuis quelques années (entre 3 et 5 ans) et ceux qui y vivent depuis plusieurs années (20 ans et plus). La répartition des répondants dans ces catégories se présente comme suit : trois nouveaux résidents, deux qui y vivent depuis quelques années, et cinq qui y vivent depuis plusieurs années.

Lorsque nous leur avons proposé de se projeter dans l'avenir en leur demandant combien de temps encore ils souhaitent vivre dans leur quartier, nous avons obtenu des réponses variées. Certains n'ont pas eu de mal à évaluer leur désir en le chiffrant précisément en nombre d'années, tandis que pour d'autres, leur projection s'exprimait davantage en une réflexion, comme ce répondant qui soutient ne pas envisager d'autres quartiers que le sien : « *Tant qu'à rester à Montréal, il n'y a aucune raison pour que je quitte mon quartier. Ça, c'est sûr et certain* » (R-07). Toutefois, notons que cette question engendre des réponses formulant un souhait, et donc ne prend pas forcément en compte les déménagements projetés relevant d'une obligation.

À travers les réponses recueillies, nous pouvons y distinguer trois catégories de longueur de la projection, soit à court terme (moins de 5 ans), à moyen terme (5 à 10 ans) et à long terme (plus de 10 ans). La distribution des répondants dans ces catégories se fait comme suit : trois répondants se projettent à court terme, un répondant se projette à moyen terme, et les six autres se projettent plutôt à long terme.

Pour ce qui est du réseau social des répondants évalué par la présence de membres de la famille ou d'amis dans l'arrondissement, une grande majorité confirme la présence de l'un ou l'autre à proximité. Trois répondants affirment avoir des membres de leur famille dans l'arrondissement, alors que sept répondants mentionnent la présence d'amis. Il est à noter que deux répondants soutiennent avoir ni famille, ni amis à l'intérieur même de l'arrondissement.

3.2.4 *L'attachement*

Afin d'en connaître davantage sur l'attachement des répondants envers leur quartier, nous nous sommes d'abord intéressés à leur réseau de proximité en leur demandant de décrire les liens qu'ils entretiennent avec leurs voisins. Par la suite, nous les avons interrogés sur leur degré d'appréciation de leur quartier ainsi que sur les regrets qu'ils auraient dans la mesure où ils devaient quitter ce dernier.

Puisque le voisinage est un concept complexe qui est vécu différemment d'un individu à l'autre, les réponses recueillies vont en ce sens. À travers leur discours, les répondants ont fait un choix quant aux voisins nommés et aux détails du lien auxquels ils allaient faire référence. Ainsi, nous avons analysé les discours pour en extraire cinq thématiques soulevées, soit la base du lien, le type de voisin, la manifestation du lien, le qualificatif du lien ainsi que le degré de connaissance du voisin.

Lorsque les répondants ont choisi d'énoncer la base de lien avec leurs voisins, cette mention semble être l'indice donné par le répondant pour mieux comprendre le contexte par lequel le lien s'est établi. Ainsi, certains ont nommé avoir un lien basé sur la même origine ethnique, la relation propriétaire-locataire, la relation entre copropriétaires et même la relation à l'origine d'un conflit. Toutefois, les liens basés sur le même âge et sur le partage de passions communes s'illustrent comme les principaux éléments structurant la naissance des liens :

On est arrivés en juin. Il y a quatre des cinq autres appartements qui sont occupés par des nouveaux arrivants du mois de juillet. C'est tous du monde dans la vingtaine aussi (R-03).

En ce qui concerne le type de voisin énoncé, c'est-à-dire la localisation du voisin par rapport à celle du répondant, la majorité a parlé principalement de ses voisins situés à proximité, soit les voisins logeant dans le même immeuble ou dans l'immeuble adjacent. De façon plus ponctuelle, d'autres ont identifié leur voisin comme ceux qui vivent dans l'immeuble en face du leur, du commerçant de leur rue, des résidants de l'ensemble de la rue, et même des résidants partageant la même ruelle.

Pour ce qui est de la manifestation du lien, c'est-à-dire l'interaction concrète entre le répondant et l'individu qu'il mentionne être son voisin, la majorité des réponses semble rejoindre deux extrêmes. D'abord, plusieurs mentionnent manifester leur lien avec certains voisins par un simple geste de salutation ou une conversation occasionnelle. Pour plusieurs autres, et particulièrement lorsque la base du lien est le même âge et les intérêts communs, le lien semble se manifester de façon plus conviviale : organiser une fête commune, partager une activité d'intérêt commun, s'inviter à souper et s'échanger des services :

Souvent, on va se réunir, on va regarder les games de hockey ensemble. Quand il y a un party, tout le monde est invité et ça va se [dérouler] dans les trois appartements en même temps (R-01).

C'est arrivé à quelques reprises qu'on a fait des fêtes de ruelle, qu'on va se porter des trucs à manger. Quoique les voisins qu'on invite à souper, souvent on [se fait] des soupers, donc on invite les voisins avec lesquels on s'entend le mieux, on se fait des recettes, on se fait livrer des choses à manger et tout (R-08).

En demandant aux répondants de décrire les liens qu'ils entretiennent avec leurs voisins, l'une des premières notions à être évoquée est le qualificatif, c'est-à-dire si le lien est bon, mauvais ou inexistant. La majorité des répondants a mentionné avoir un lien minimalement cordial avec l'un ou plusieurs de ses voisins. Dans l'autre extrême, la moitié des répondants affirme avoir de très bons liens avec certains d'entre eux. De façon plus ponctuelle, quelques-uns affirment n'avoir aucun lien avec leur voisinage et un seul répondant a mentionné avoir un mauvais lien.

En ce qui a trait au degré de connaissance des voisins, celui-ci semble plutôt faible. En effet, même pour ceux ayant mentionné organiser plusieurs activités festives avec leurs voisins, une grande majorité prétend connaître seulement leur nom et leur programme d'études ou leur profession. À une seule occasion un répondant a affirmé avoir un degré de connaissance plus élevé que les autres :

Ma relation avec les voisins est très bonne, je connais leur vie, je connais leur nom, je sais d'où ils viennent, je sais s'ils ont des frères ou sœurs, je les connais très bien (R-01).

À un autre niveau, cette fois-ci en matière d'appréciation du quartier, les répondants étaient unanimes : tous ont affirmé aimer leur quartier, et aucun n'a ressenti le besoin de justifier sa réponse.

Quant à la présence de regret dans la mesure où ils devaient déménager et quitter leur quartier, une grande majorité des répondants s'imaginent qu'ils éprouveraient du regret. Bien que quelques-uns d'entre eux aient répondu par un simple *oui* soutenu, certains ont précisé le fait qu'ils ne s'imaginent pas vivre dans un autre quartier, comme c'est le cas de ce répondant ayant vécu ce regret par le passé :

Oui ! Tant qu'à vivre en ville ici, il est hors de question d'aller vivre dans un autre milieu. Quand tu as tes racines dans ton quartier et que ton quartier représente ton cercle social, ton cercle familial [...] Non, il n'est pas question que j'aille ailleurs, ça, c'est sûr. Je suis parti deux ans à Rosemont et j'en étais presque malade à la fin. Je voulais revenir, ça n'a pas été facile. Pour moi, 4^e avenue et Masson, c'était la fin du monde (R-07).

Alors que pour la majorité des répondants, la réponse est manifestement affirmative, quelques-uns ont préféré nuancer leurs propos afin de minimiser leurs craintes :

Je m'ennuierais de certains aspects, c'est sûr, mais en même temps, le Plateau est tellement central que j'y serais convié souvent pour les sorties. Donc je ne m'ennuierais pas tant que ça. Je pourrais ne pas y vivre, mais c'est sûr que j'y viendrais relativement souvent parce que 50 % de l'animation de la ville est dans ce quartier-ci (R-01).

Dans la mesure où le répondant s'imagine s'installer non loin de l'arrondissement, les nuances apportées à son propos laissent penser que le sentiment de regret ne se ferait pas sentir intensément; la nouvelle distance à parcourir ne le dissuaderait pas de la volonté qu'il aurait à fréquenter l'arrondissement de façon régulière.

3.2.5 L'intérêt

Pour déterminer le degré d'intérêt que les répondants portent envers leur quartier, nous leur avons demandé d'évaluer leur fréquence de participation aux diverses activités citoyennes, soit les élections municipales, les assemblées publiques, les ateliers ou les opérations d'amélioration de la vie de quartier, et les événements culturels, ainsi que leur fréquence d'utilisation des divers services locaux, soit les journaux locaux, les espaces verts et les places publiques, les équipements sportifs, et les bars, restaurants et commerces de proximité (tableau V).

Ainsi, nous constatons que la participation aux élections municipales et aux événements culturels de l'arrondissement est plutôt élevée. Pour ce qui est de la participation aux assemblées publiques et aux ateliers d'amélioration de la vie de quartier, les répondants semblent davantage y participer de façon plus occasionnelle. L'utilisation des divers services locaux fait davantage l'unanimité. Ainsi, nous constatons une grande fréquence d'utilisation des espaces verts et places publiques, de la lecture des journaux locaux et de la fréquentation des bars, restaurants et commerces de proximité, particulièrement les restaurants et les commerces.

TABLEAU V

Répartition des répondants selon leur fréquence de participation aux diverses activités citoyennes ainsi que leur fréquence d'utilisation des divers services locaux

FRÉQUENCE DE PARTICIPATION	TOUJOURS	SOUVENT	PARFOIS	RAREMENT	JAMAIS
Élections municipales	8	–	–	–	2
Assemblées publiques	1	2	3	4	–
Ateliers ou opérations d'amélioration de la vie de quartier	–	3	4	3	–
Événements culturels	–	6	3	1	–
FRÉQUENCE D'UTILISATION					
Journaux locaux	1	6	1	1	1
Espaces verts et places publiques	–	8	2	–	–
Équipements sportifs	–	2	2	3	3
Bars, restaurants et commerces de proximité ¹⁹	–	5	–	–	–
Bars	–	–	1	–	4
Restaurants	–	2	1	1	1
Commerces de proximité	1	3	1	–	–

3.2.6 L'implication

Afin de nous informer sur l'implication des répondants au sein de leur quartier, nous leur avons demandé s'ils étaient membres d'un organisme communautaire, d'un groupe ou d'une association au sein de leur quartier.

Ainsi, la moitié des répondants affirme être membre d'un organisme, d'un groupe ou d'une association. Trois de ces répondants soutiennent être membres d'un regroupement donc les activités de natures sociale, environnementale et alimentaire ne semblent pas exclusives à l'arrondissement. Il s'agit d'un groupe de mères, d'un regroupement pour l'achat de panier de fruits et légumes biologiques, ainsi qu'un organisme en lien avec la nourriture et les groupes d'achat. Pour ce qui est des deux autres répondants,

19. Pour cette catégorie, cinq répondants ont répondu de façon générale. Cependant, les cinq autres répondants ont préféré répondre en distinguant les trois lieux de la catégorie, c'est-à-dire les bars, les restaurants et les commerces de proximité.

ils affirment s'investir auprès d'organisations, cette fois-ci de nature politique, directement liées à l'arrondissement : l'un est conseiller d'arrondissement, l'autre est membre de comités consultatifs du bureau de l'arrondissement.

Il est pertinent de rappeler à cette étape que l'ensemble des répondants a été rencontré lors d'un rendez-vous citoyen concernant un projet se déroulant dans leur quartier, une présence qui signifie d'emblée une forme d'implication au sein de l'arrondissement.

En somme, les résultats démontrent plusieurs indices révélant la présence d'un sentiment d'appartenance territoriale chez les répondants, que ce soit à travers leur patrimoine identitaire, leur appropriation, leur enracinement, leur attachement, leur intérêt ou leur implication au sein de leur quartier de résidence. Alors qu'à cette étape, nous nous sommes concentrés à présenter les résultats qui démontrent cette existence, nous voulons enfin connaître concrètement la façon dont ce sentiment d'appartenance territoriale se manifeste chez les répondants.

3.3 Les caractéristiques du sentiment d'appartenance au quartier

3.3.1 *La volonté d'implication et son degré d'ancrage*

Dans un premier temps, afin d'en connaître davantage sur la volonté des répondants à s'impliquer au sein de leur quartier, nous avons d'abord interrogé les cinq répondants affirmant être membres d'un organisme, d'un groupe ou d'une association, sur les raisons pour lesquelles ils ont adhéré à ces derniers. Dans le but, cette fois-ci, de rejoindre un plus grand nombre de répondants et puisqu'ils ont tous été recrutés pour cette enquête lors d'un rendez-vous citoyen, nous leur avons demandé de nous informer sur les raisons pour lesquelles ils participent à des rendez-vous citoyens concernant leur quartier.²⁰

20. Puisque nous connaissons les activités de nature politique de deux de nos répondants et que nous connaissons, par la question précédente, leurs motivations à s'impliquer au sein de leur quartier, nous n'avons pas posé cette question-ci à ces deux répondants. Les résultats reposent donc sur les témoignages des huit autres répondants.

Dans un deuxième temps, afin de connaître le degré d'ancrage de cette implication, nous avons d'abord demandé aux cinq membres d'une organisation de nous informer dans quelle mesure ceux-ci poursuivraient leurs activités au sein de leur quartier s'ils devaient quitter l'arrondissement. Par la suite, cette même question a été posée à l'ensemble des répondants pour ce qui est de leur participation aux rendez-vous citoyens de leur quartier.

Pour ce qui est des raisons ayant mené les répondants à être membres d'un groupe, les éléments de réponse sont multiples et semblent être plutôt différents d'un répondant à l'autre. Toutefois, les raisons communes ont été celles de la rencontre entre des individus partageant des intérêts semblables ainsi que le militantisme pour défendre les valeurs du quartier. De façon plus ponctuelle a été nommé le sentiment d'accomplissement de soi et la volonté de promouvoir une philosophie de vie au sein du quartier.

Lorsque nous avons demandé d'énumérer les raisons pour lesquelles les répondants participent aux rendez-vous citoyens de leur quartier, d'autres motivations ont été nommées en plus de celles énumérées ci-dessus. La majorité des répondants a répondu que ces événements étaient pour eux l'occasion de faire valoir leur point de vue, d'obtenir en quelque sorte un pouvoir politique sur les décisions et de faire rayonner leur engagement citoyen :

Parce que je me rends compte qu'il y a de l'amélioration à apporter, et moi je crois beaucoup à la participation citoyenne. Dans le fond, je ne crois pas que les élus peuvent décider tout pour les citoyens, que ces derniers vont se taire. Donc c'est pour apporter mes idées, surtout dans le quartier où j'habite [...] et je voulais amener mes idées, mon point de vue de cycliste et de gars qui fait beaucoup de transport actif, je trouve qui manque beaucoup d'infrastructures, c'est pour ça que je voulais amener mon point de vue personnel dans ces assemblées-là (R-01).

D'autres répondants nous ont affirmé participer à ce genre d'événement puisqu'ils se sentent concernés comme résidents, mais aussi comme propriétaires et contribuables. Quelques-uns nous ont également dit se présenter aux rendez-vous citoyens par curiosité et pour se tenir au fait des différentes initiatives qui se déroulent au sein de leur quartier. De façon ponctuelle, certains ont affirmé participer à ces événements dans le but de soutenir les projets en accord avec l'amélioration de leur quartier.

Pour ce qui est de la continuité de l'engagement des cinq répondants membres d'un groupe, et dans la mesure où ils devaient quitter l'arrondissement, la volonté de poursuivre leurs activités d'implication au sein de ce dernier est plutôt partagée. Alors que deux des répondants affirment qu'ils poursuivraient leurs implications dans la mesure du possible, les trois autres répondants prétendent plutôt qu'ils cesseraient leurs activités. Pour ces derniers, ils expliquent leur désengagement par le fait qu'ils ne se sentiraient plus concernés par les enjeux du groupe. Toutefois, deux d'entre eux affirment qu'ils poursuivraient leur implication, mais au sein d'une organisation implantée dans leur nouveau lieu de résidence :

Je pense que c'est important de s'investir à l'endroit où tu habites physiquement. Je m'investirais dans mon environnement. C'est sûr que tu n'oublies jamais d'où tu viens... Mais non, je ne pourrais pas. Je déciderais, de toute mon expérience, de la mettre à profit à l'endroit où j'habite (R-07).

Cette fois-ci, pour ce qui est de la poursuite de la participation aux rendez-vous citoyens de leur quartier actuel dans le cas d'un départ de l'arrondissement, un peu plus de la moitié des huit répondants affirme ne pas désirer poursuivre sa participation à ces événements. Parmi ces derniers, certains ont justifié leur réponse et ont affirmé, comme les membres d'un groupe, qu'ils ne se sentiraient plus concernés par ces rendez-vous, particulièrement en raison des objectifs de nature territoriale liés à ce genre d'événement. Malgré cela, tout comme c'est le cas pour les membres d'un groupe, deux autres répondants ont manifesté leur volonté à poursuivre leur implication par la participation à des rendez-vous citoyens, mais à ceux se tenant au sein de leur nouveau quartier de résidence. Une minorité de trois répondants a tout de même mentionné souhaiter poursuivre sa participation aux événements citoyens en lien avec l'arrondissement Plateau-Mont-Royal malgré un déménagement. Ils expliquent leur volonté à poursuivre leur implication par l'intérêt marqué qu'ils portent à l'arrondissement :

Parce que je sens que dans le Plateau-Mont-Royal ça bouge, les choses bougent beaucoup au niveau de l'aménagement urbain, mais aussi la participation des citoyens. Puis d'avoir un quartier où la qualité de vie des résidents c'est vraiment important, on sent qu'avec, en ce moment, particulièrement avec les nouveaux élus qui ont été portés au pouvoir récemment, on sent vraiment [qu'il y a] une écoute des citoyens et que c'est des projets terre-à-terre, proches des gens. C'est pour ça que je

participerais. Les possibilités de prendre position pour des citoyens sur l'aménagement, sur d'autres facettes aussi de la vie urbaine [sont] très limitées et je sens que dans le Plateau-Mont-Royal, il y a une ouverture pour ça. Je sens que les possibilités ailleurs [sont] vraiment limitées, tandis qu'ici, il y aurait une ouverture (R-03).

Ils y voient donc un potentiel participatif unique et une ouverture à des projets avant-gardistes les motivant à prendre part à ces événements.

3.3.2 Le lien identitaire entre l'individu et son quartier

Afin de comprendre ce qui lie d'un point de vue identitaire les individus à leur quartier, nous leur avons demandé de nommer ce en quoi ils considèrent que leur quartier leur ressemble. Nous avons regroupé les réponses par thèmes et avons classé ces thèmes sous quatre rubriques : la population, le mode de vie et l'idéologie, les composantes du quartier et le militantisme.

D'abord, une grande majorité des répondants a affirmé se reconnaître à travers la population de l'arrondissement. En termes sociodémographiques, la moitié des répondants a nommé la mixité et la diversité ethnique de l'arrondissement comme élément de ressemblance :

De la couleur ! Vu que je suis un peu du Chili, un peu d'ici, je pense qu'il y a beaucoup de parties hispanophones dans le quartier, c'est quand même assez présent (R-05).

La moitié des répondants a également avoué se reconnaître à travers l'âge dominant de la population et la composition des ménages, voire de jeunes professionnels sans enfant. D'autres se sont reconnus plutôt dans les valeurs comportementales de la population comme la tolérance, la sobriété et l'ouverture d'esprit :

Il y a comme une forme de tolérance, et même c'est valorisé ici. C'est un carrefour de plusieurs cultures et on est tous habitués ici, [...] dans tous les quartiers cosmopolites, c'est celui qui intègre le mieux les néo-Québécois à la culture québécoise par la langue française (R-07).

La ressemblance avec le mode de vie et les idéologies que véhicule l'arrondissement a été soulignée par plus de la moitié des répondants. La majorité d'entre eux l'a exprimé par le fait que l'arrondissement est, à leurs yeux, une sorte de micro-société où la proximité favorise un contact plus humain et personnel, voire intime, avec la population et les commerçants. D'autres l'ont plutôt exprimé par les valeurs environnementales associées à la pratique des moyens de transport alternatifs : « *Je crois que c'est le nec plus ultra pour une personne qui veut avoir une vie loin de l'automobile et qui veut se déplacer à pied et à vélo* » (R-03), et au commerce local : « *Tout ce qui est un peu écologique, vert. Ça, ça vient nous chercher beaucoup, donc ça fait partie un peu de notre philosophie. Les petits magasins qui sont en train de pousser pour retrouver des aliments locaux* » (R-05).

Pour ce qui est des composantes de l'arrondissement, plusieurs semblent s'y retrouver, notamment dans sa proposition culturelle et intellectuelle nommée par certains répondants. D'autres ont également évoqué leur ressemblance dans la popularité et l'évolution de l'arrondissement.

Pour terminer, la présence du militantisme au sein de l'arrondissement semble interpeller plusieurs répondants. Ceux-ci affirment principalement se reconnaître à travers les partis politiques en place :

Par ses choix politiques je dirais, c'est-à-dire que ça se reflète au niveau des élections en général, c'est un quartier où il y a le seul député qui est élu de Québec solidaire (R-10).

Il y a aussi une expérimentation sociale qui se déroule sur le Plateau, qui est très intéressante. Au niveau politique municipal, le fait que Projet Montréal soit là (R-08).

D'autres soulignent plutôt se reconnaître dans la volonté de l'arrondissement à impliquer les citoyens dans le processus décisionnel ainsi que la volonté de celui-ci à se remettre en question.

3.3.3 Les éléments structurant le choix territorial

Dans un premier temps, nous avons demandé aux répondants s'ils avaient choisi leur lieu de résidence. À cette étape-ci, nous nous sommes intéressés aux éléments structurant ce choix en leur posant la question *Pour quelle(s) raison(s) avez-vous choisi ce quartier ?*. Ainsi, nous avons regroupé les différentes raisons énumérées pour cette question sous huit rubriques : un choix social, fonctionnel, influencé, opportuniste, sentimental, sécuritaire, idéologique, et esthétique.

Pour la majorité des répondants, le choix est plutôt de nature sociale. Ainsi, un peu plus de la moitié affirme avoir choisi l'arrondissement Plateau-Mont-Royal pour ses aspects liés à son mode de vie, à sa vitalité urbaine, à sa diversité culturelle, à l'unicité de ses composantes, à son intellectualisme, à sa population et à son vedettariat :

Pour ce que ça représente le Plateau, pour justement, on est capable d'aller chercher autant les restaurants, les cafés, les magasins, les boutiques qui sont vraiment très différents de lorsque l'on va dans le centre-ville (R-05).

Tu parles aux gens, tu as tout le temps des occasions; peu importe qui tu rencontres, des occasions d'emploi, des occasions d'activités, des discussions sur tout et rien. Et les gens lisent les journaux (R-07).

Un grand nombre des répondants ont également mentionné avoir fait un choix fonctionnel pour l'aspect pratique qu'offre l'arrondissement. En effet, nous constatons que l'aspect pratique soulevé correspond à des raisons stratégiques de proximité. Cette proximité permet également une stratégie de liberté, celle de ne pas avoir à utiliser la voiture comme mode de déplacement :

Le fait que je n'ai pas besoin d'avoir une auto, que les lignes de métro passent dans le quartier, [...] je suis à proximité de la vie culturelle, à proximité du centre-ville. Il y a beaucoup de commerces de proximité, par exemple la petite fruiterie, la petite boulangerie, le boucher (R-01).

La moitié des répondants a avoué avoir fait un choix influencé, c'est-à-dire qu'ils ont dû tenir compte de paramètres qui ne sont pas forcément les leurs; le choix résulterait plutôt d'un compromis. De ceux-ci, la majorité a affirmé que ce choix était basé en fonction du besoin de leur conjoint :

Parce que mon mari tenait à rester dans le Mile-End ou le Plateau. Moi j'ai songé même à sortir de la ville, j'ai songé retourner dans les Cantons de l'Est, et lui il ne voulait pas parce qu'il trouvait que l'offre culturelle, commerciale et intellectuelle était plus intéressante ici, et comme ça [ne] faisait pas très longtemps qu'il vivait ici, il n'était pas prêt à quitter (R-02).

De façon plus ponctuelle, d'autres ont évoqué un choix qui relève de circonstance opportune s'étant traduit par la sélection du bien immobilier avant le choix du quartier, un choix sécuritaire lié au sentiment d'être en un lieu connu et sécurisant, un choix idéologique relié aux valeurs communes partagées avec la population présente sur le territoire, particulièrement en matière environnementale et politique, un choix esthétique lié aux caractéristiques architecturales et paysagères typiques de l'arrondissement, et un choix sentimental évoquant un lien plus profond :

J'ai choisi le quartier, mais le quartier m'a choisi aussi. Sans jouer sur les mots, on s'est retrouvé. Je m'y sens bien. Ça me rappelle un quartier que j'ai habité, que j'ai beaucoup aimé et que j'aime toujours. C'est le Quartier Latin en France, à Paris. Si j'ose faire une équivalence, c'est un peu le Plateau-Mont-Royal (R-06).

Il est notable de souligner qu'un seul répondant a mentionné avoir basé en partie son choix de localisation sur la proximité des membres de sa famille et de ses amis.

3.3.4 Le lien affectif entre l'individu et son quartier

Dans un premier temps, nous avons demandé aux répondants s'ils aimaient leur quartier. À cette étape-ci, nous voulons connaître plus précisément les éléments faisant en sorte qu'ils aiment leur quartier en leur posant la question *Quels sont les éléments que vous appréciez de votre quartier ?*. Ainsi, nous avons regroupé les réponses sous trois rubriques : celle des aspects liés au mode de vie, celle des composantes propres au quartier, et celle des valeurs véhiculées par l'idéologie et la philosophie du quartier.

D'abord, les éléments reliés au mode de vie se distinguent par-dessus tout. Pour un peu plus de la moitié des répondants, la proximité des lieux fréquentés quotidiennement,

l'accessibilité aux différents services ainsi que la possibilité de faire du transport alternatif un mode de déplacement prioritaire sont des éléments particulièrement appréciés :

Je pense que c'est un quartier qui a toutes les caractéristiques qui favorisent un mode de vie que j'affectionne grandement, un mode de vie qui implique nécessairement les transports actifs. Je suis une personne qui est à pied, à vélo et en transport en commun. Ici, tout est proche à pied, le transport en commun est super bien structuré dans le Plateau (R-03).

C'est justement le fait qu'on est capable de s'approvisionner facilement, on est capable d'aller chercher, soit au niveau de nos besoins alimentaires, activités physiques, on est capable d'aller chercher rapidement. Ce n'est pas compliqué (R-05).

Les composantes du quartier semblent également plaire aux répondants. Pour un peu plus de la moitié d'entre eux, les caractéristiques typiques à l'arrondissement représentent une large part de leur appréciation à leur milieu de vie — sa position géographique, sa culture dominante, son histoire, ses ambiances, ses commerces, ses qualités architecturales, mais surtout sa population :

Les gens. C'est ça dans le fond qui me garde le plus ici, c'est les gens avec qui j'ai évolué. Peu importe la relation, que ce soit des voisins, des amis, de la famille, tu finis par t'attacher aux gens. Ce qui fait un quartier, ce n'est pas nécessairement les lieux, c'est les gens qui habitent les lieux ou qui les ont déjà habités (R-07).

Je dirais tout d'abord les gens. C'est vraiment ce qui me fait vibrer le plus. Le deuxième élément, qui est en lien avec les gens en réalité, c'est la culture, l'effervescence culturelle on pourrait dire (R-08).

Enfin, l'idéologie véhiculée au sein de l'arrondissement est appréciée par quelques répondants. Ces derniers l'expriment particulièrement à travers l'admiration qu'ils portent aux partis politiques en place, mais surtout aux hommes qui les dirigent : « *La seule chose que je suis content, c'est de faire partie de la République du Plateau. Moi, je suis fier de mes politiciens : Duceppe, Khadir, Ferrandez...* » (R-09). Cette appréciation relève surtout des projets et de la vision avant-gardiste qui découlent de ces choix politiques qu'a faits la population de l'arrondissement.

3.3.5 Le degré d'ancrage de l'individu avec son quartier

Afin de nous renseigner sur le degré d'ancrage des répondants par le niveau d'indépendance de ceux-ci avec leur quartier, nous leur avons demandé de se situer dans un contexte fictif de déménagement et de nommer ce en quoi ce changement affecterait leurs pratiques quotidiennes, leurs activités ainsi que leur réseau social. Parmi les réponses obtenues, nous avons distingué quatre rubriques à travers lesquelles les répondants ont exprimé un changement ou non : leur réseau social, leurs pratiques quotidiennes à travers la consommation des commerces et des services, leur mode de vie, et leurs modes de déplacement.

D'abord, pratiquement la totalité des répondants s'est exprimée au sujet de son réseau social. La majorité affirme qu'un déménagement aurait forcément un impact sur leur vie sociale, qui se traduirait principalement par une fréquence moindre des rencontres entre amis :

Notre réseau social, c'est sûr que ceux qu'on voit le plus, c'est parce qu'ils sont à 10 minutes à pied de chez nous. S'ils se trouvaient à une demi-heure ou 45 minutes, bien oui, on les verrait moins (R-10).

Pour ce qui est des pratiques quotidiennes, un grand nombre de répondants a également envisagé la question. La majorité a conclu qu'un déménagement changerait sans doute ses habitudes de consommation sur le plan des commerces et des services fréquentés :

Ça changerait que je devrais sûrement me réorganiser pour [aller] chercher mes aliments, [faudrait] que je prenne la voiture peut-être parce que je [ferais] une plus grosse épicerie. Je ne [pense] pas que dans les autres quartiers, ils ont cette proximité aussi facilement (R-05).

Ils sont plusieurs à s'être exprimés sur l'impact qu'un déménagement aurait sur leur mode de vie. Cette fois-ci, la majorité prétend plutôt qu'il n'y aurait aucun changement dans ce domaine; ils choisiraient un quartier semblable à celui dans lequel ils résident actuellement. D'ailleurs, un nombre considérable d'entre eux affirme envisager l'arrondissement voisin, celui de Rosemont–La Petite-Patrie :

Je ne crois pas que ça changerait profondément mon style de vie parce que je rechercherais quelque chose d'équivalent ailleurs. Je regarde, par exemple, Rosemont, c'est aussi facile; il y a la promenade Masson, la Petite Italie, il y a le marché Jean-Talon, il y a plein de trucs qui sont locaux. Donc je rechercherais nécessairement ça (R-01).

Si j'avais à déménager, je changerais pour quelque chose qui se rapproche de ça. Peut-être Petite-Patrie. C'est un petit peu la même chose; c'est des petites rues, les épiceries sont proches, la caisse est proche, il y a une école proche. Donc probablement que je chercherais un peu dans le même genre de quartier. Je choiserais un quartier qui ressemble, et je m'investirais dans le nouveau quartier (R-04).

Pour terminer, un peu moins de la moitié des répondants s'est exprimée sur un éventuel changement quant à leurs modes de déplacement. La majorité d'entre eux confirme qu'un changement contribuerait à la diminution des déplacements à vélo et à l'augmentation du besoin de prendre la voiture :

Je ferais moins de vélo parce que c'est moins aménagé pour faire du vélo; les grosses autoroutes, les gros boulevards, c'est un peu plus dangereux. Donc oui, ça affecterait mon mode de déplacement (R-01).

À l'aide des témoignages obtenus lors de l'enquête, nous avons pu relever une quantité d'éléments nous permettant de mieux saisir, auprès de notre échantillon, leur degré de mobilité quotidienne et résidentielle, l'existence d'un sentiment d'appartenance à travers différentes notions qui le constituent, et pour terminer, les caractéristiques de ce sentiment d'appartenance au quartier en décortiquant le lien avec le répondant et celui-ci. Si nous avons présenté les résultats de cette enquête en catégorisant les réponses recueillies selon chacun des concepts, soit la mobilité et le sentiment d'appartenance au quartier, nous en sommes maintenant à analyser conjointement ces résultats afin de mettre en lumière les relations qu'elles entretiennent. Par ce processus, nous en viendrons à saisir le lien qui unit les concepts en répondant à notre question de recherche, qui est celle de comprendre la façon dont le sentiment d'appartenance peut se développer à l'échelle d'un quartier dans un contexte de mobilité croissante des individus.

Chapitre IV

Sentiment d'appartenance à un quartier et contexte de forte mobilité : quel aboutissement ?

Ce chapitre présente l'analyse et l'interprétation des résultats obtenus lors de l'enquête afin de révéler les liens qui se dessinent entre nos deux concepts : la mobilité et le sentiment d'appartenance territoriale. Mais avant, il convient de faire un bref retour sur les différentes étapes de cette étude ayant mené à cette analyse. Dans un premier temps, nous avons présenté un survol de la littérature abordant les thèmes de la mobilité en croissance et de l'effritement du sentiment d'appartenance territoriale. Cette base théorique nous a permis de déceler une problématique et de nous interroger plus précisément sur l'impact qu'a la mobilité quotidienne et résidentielle sur le sentiment d'appartenance territoriale, pour ainsi connaître les nouvelles formes que ce dernier prend de nos jours. Dans un deuxième temps, l'élaboration d'une méthodologie a été nécessaire afin d'exposer la démarche employée qui a permis de mettre en lumière la relation entre nos deux concepts. C'est donc à travers la définition de ces concepts, des variables et le choix des indicateurs que nous avons développé la base de notre questionnaire ayant permis de recueillir des témoignages constituant nos résultats du chapitre précédent. À cette étape, nous devons revenir sur nos concepts de base afin de mettre en lien les résultats de l'enquête et les notions existantes dans la littérature, et ce, afin de répondre à notre question spécifique de recherche : de quelle façon le sentiment d'appartenance peut-il se développer à l'échelle d'un quartier dans un contexte de mobilité croissante des individus ?

4.1 La mobilité des résidants de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal

Tout d'abord, nous devons rappeler que le concept de la mobilité a été présenté, dans cette étude, comme étant un élément important pouvant avoir des conséquences néfastes quant au développement d'un sentiment d'appartenance à un territoire : « une nuisance à la vie de quartier, au développement de réseaux d'échanges et à l'établissement d'un sentiment d'appartenance communautaire » (de Boer, 1986; Gold, 1980, cités par Daris, 2002 : 183). Le sens de cette définition s'inscrit dans un contexte où la mobilité accroît le périmètre du quotidien (Kaufmann, 2008) et rend de plus en plus obsolète l'usage du quartier et la pratique de la proximité (Ascher, 1998). D'autre part, elle tend également à générer de nouveaux profils d'individus aux comportements résidentiels des plus flexibles (Ehrenberg, 1995). L'implantation durable au sein d'un quartier est compromise et semble laisser la place à des relations plutôt anonymes, superficielles et éphémères avec le milieu de vie (Damon, 2008). Dans ces circonstances, le rapport qu'ont les individus au territoire est perturbé et laisse envisager de profondes carences en matière d'engagement local et de prédisposition des individus à l'action collective (Bougeard-Delfosse et Robert-Demontrond, 2008).

Bien que nous nous inscrivions dans un contexte de mobilité dominante et que celle-ci tend à croître, nous verrons que le cas de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal se démarque de cette logique. D'une part, ce dernier correspond à un territoire de choix pour la pratique des moyens de transport actifs, et le comportement des répondants laisse penser que la proximité est au contraire recherchée malgré les possibilités d'une forte mobilité quotidienne que leur offre le large éventail de moyens de déplacement auquel ils ont accès. D'autre part, le phénomène de la mobilité résidentielle répartit les répondants de notre enquête en deux catégories : ceux qui ont vécu une faible mobilité antérieure et qui semblent prédisposés à vivre de nouvelles expériences résidentielles, et ceux qui ont vécu plusieurs déménagements par le passé et qui n'envisagent plus de réitérer un changement résidentiel important. Malgré ces deux grandes attitudes en matière de mobilité résidentielle, une certaine ouverture vers la flexibilité et la prédisposition au déménagement demeure de part et d'autre. Nous verrons qu'elle représente une aptitude plutôt valorisée, mais d'ordre général, l'ancrage territorial demeure prisé.

4.1.1 La mobilité quotidienne et le rôle du quartier

D'entrée de jeu, il convient de souligner que le comportement des répondants en matière de mobilité quotidienne ne correspond en rien aux préoccupations soulevées quant à l'hypermobilité des individus et l'accroissement des limites du quotidien. Au contraire, ces derniers démontrent un intérêt marqué pour les transports alternatifs, notamment actifs, en priorisant surtout les déplacements à pied et à vélo. Bien que cet intérêt fasse partie des caractéristiques communes à la base de notre échantillonnage, il n'en demeure pas moins que cette spécificité en matière de dominance des déplacements actifs nous avait été révélée par l'enquête Origine-Destination de 2003 soulignant que les résidants de l'arrondissement se déplacent trois fois plus à pied et cinq fois plus à vélo que l'ensemble de la population de la RMR (Ville de Montréal, 2008). En plus des modes de déplacement utilisés, la mobilité quotidienne des répondants se distingue également à travers le périmètre du quotidien. Alors que Kaufmann (2008) affirme que le nombre de kilomètres parcourus quotidiennement augmente sans cesse et que Massot et Orfeuill (2005) observent que la consommation d'espace au quotidien a doublé, voire triplé en 25 ans, les comportements de mobilité quotidienne des résidants de notre enquête démontrent une logique à l'opposé de ces affirmations. Ces derniers ont tendance à baser leur mode de vie sur des déplacements de proximité et, rappelons-le, parcourent deux fois moins de kilomètres quotidiennement que la moyenne des résidants de la RMR (Ville de Montréal, 2008).

Ces modes de déplacement actifs prisés et cette utilisation d'un territoire quotidien plutôt restreint pourraient bien être en lien avec la composition dominante des ménages sur le territoire. La forte proportion de ménages solos et de couples sans enfant vivant ensemble correspond à une population possédant une plus grande flexibilité quant aux choix des modes de déplacement, pouvant utiliser le vélo et les transports alternatifs plus facilement que des ménages avec enfant. Toutefois, certaines caractéristiques de l'arrondissement semblent jouer un rôle beaucoup plus fondateur dans les particularités que revêt la mobilité quotidienne des répondants; selon Hilal et Sencébé (2002), les ressources disponibles et le positionnement géographique d'un territoire engendrent les pratiques spatiales.

Si ce qui caractérise la mobilité quotidienne contemporaine est la multiplication fulgurante des moyens de se déplacer (Kaufmann, 2008), les résidents de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal n'échappent pas à cette tangente. En effet, ils ont accès à un très large éventail de moyens de déplacement, à la fois de leur ressort personnel comme la marche, le vélo et la voiture, mais également par l'offre considérable en matière de transport alternatif offert au sein de l'arrondissement. Rappelons que ce dernier possède trois stations de métro, un important réseau d'autobus, d'autopartage et de vélos en libre-service, ainsi que plusieurs kilomètres de voies cyclables. Le Plateau-Mont-Royal apparaît ainsi comme un arrondissement résidentiel de choix en matière de diversité des moyens de déplacement.

La dominance des déplacements actifs et les limites de distances possibles à parcourir imposées par ceux-ci provoquent un impact direct sur la consommation d'un territoire au périmètre plutôt restreint. En effet, cette dominance des déplacements de proximité s'observe à travers les résultats quant aux pratiques liées au travail, aux loisirs et divertissements, ainsi qu'aux emplettes s'effectuant en grande proportion au sein même du quartier. L'offre impressionnante de l'arrondissement en matière de culture et d'équipements, ses cafés, bars, restaurants et boutiques, et ses nombreux espaces verts de qualité ne sont pas sans effet. Elle apparaît comme un vecteur central de l'attraction, mais également de la rétention de sa population à vivre, travailler, s'approvisionner et se divertir au sein même de l'arrondissement.

Enfin, la pratique des modes de déplacement actifs ainsi que celle de la proximité semble en partie possible grâce à la position géographique de l'arrondissement plutôt centrale et voisine du centre-ville :

Je suis au centre-ville, ça, c'est fantastique, il y a tout. J'adore le Vieux-Port de Montréal. Je sais que vous n'allez pas me croire, mais c'est vrai, tous les jours, je fais une marche au Vieux-Port. [...] On est au centre-ville sans être au centre-ville, moi je trouve ça superbe. Moi, par exemple, là où j'habite, j'ai une chance inouïe. Je suis tout à fait entre deux lieux naturels que j'adore : c'est la montagne, je n'ai qu'à traverser le truc et puis je grimpe quoi. Et puis de l'autre côté, je ne suis pas très loin, je marche un peu et je suis au parc Lafontaine. J'adore le parc Lafontaine, c'est génial. En pleine ville, c'est beau non ? (R-06).

À la lumière de nos résultats, il serait tentant d'affirmer que les répondants accusent une mobilité quotidienne plutôt faible, se limitant principalement au périmètre de leur quartier. Or, au contraire, cette mobilité pratiquée n'est pas le résultat d'un manque d'accès à divers moyens de transport, comme le suppose Merlin (2005), mais relève davantage d'un choix stratégique (Bédard et Fortin, 2004; Kaufmann et Widmer, 2005). Les répondants valorisent la mobilité quotidienne par l'abondance et la diversité des moyens de déplacement à laquelle ils ont accès, tout en se sentant libres de prioriser des modes de transport actifs, et par le fait même, les courtes distances. À cet effet, le quartier comme territoire de consommation s'en trouve bénéficiaire puisqu'il s'inscrit dans le meilleur rapport espace/temps (Mayol, 1994) des résidents choisissant un mode de vie de proximité.

4.1.2 La mobilité résidentielle réelle et le parcours géographique

À partir du nombre de déménagements effectués depuis le départ du nid familial (Germain, Poirier et Alain, 2010), nous connaissons d'emblée la mobilité résidentielle réelle de nos répondants. Nous savons que notre échantillon se divise proportionnellement en deux réalités : ceux qui connaissent une mobilité résidentielle plutôt faible par un total de 2 à 5 déménagements, et ceux dont cette mobilité apparaît plus élevée par une fourchette s'élevant entre 6 et 10 déménagements. Toutefois, ce cumul de déménagements ne nous renseigne pas sur la diversité des lieux résidés. Par exemple, le fait de déménager plusieurs fois au sein d'une même ville pourrait comporter des remaniements identitaires beaucoup plus importants qu'un changement de pays. Ainsi, à l'aide du parcours géographique des répondants, il est possible d'observer l'ampleur de leur trajectoire résidentielle pour connaître leur capacité d'éloignement et la variété des référents territoriaux accumulés à travers les déménagements.

Une corrélation semble exister entre le nombre de déménagements et le lieu de résidence le plus éloigné déjà résidé. Les répondants ayant le plus grand nombre de déménagements à leur actif correspondent également à ceux ayant habité les territoires les plus lointains nommés dans l'enquête, et vice versa. Pour résumer, les cinq répondants ayant déjà vécu dans une autre région du Québec, une autre province canadienne ou un autre pays depuis

le départ du nid familial sont également ceux qui ont habité dans le plus grand nombre de lieux différents, c'est-à-dire de 6 à 10 lieux. Quant aux cinq autres répondants n'ayant jamais quitté la RMR, voire l'île de Montréal, ce sont ceux qui ont effectué le moins de déménagements, c'est-à-dire de 2 à 5 tout au plus. Ainsi, les répondants les plus mobiles par le passé sont également ceux qui possèdent la plus grande diversité en matière de référents territoriaux.

Ces deux types de mobilités résidentielles réelles observés chez nos répondants peuvent-ils également nous renseigner sur la nature des rapports résidentiels qu'ils entretiendront à l'avenir ? Il semble que non : la durée de résidence n'est pas en lien avec la capacité d'ancrage (Rollero et De Piccoli, 2010). En effet, si nous reprenons les catégories d'ancienneté de résidence établies au chapitre précédent, nous constatons que la moyenne des déménagements antérieurs est de 6 pour les nouveaux résidents de l'arrondissement, de 7 pour ceux qui y vivent depuis quelques années et de 5,4 pour ceux qui y vivent depuis plusieurs années. C'est donc une variation peu significative. D'autre part, en ce qui concerne le statut résidentiel, la répartition des propriétaires et locataires est équitable entre ceux qui ont déménagé plusieurs fois et ceux qui ont déménagé peu de fois. Dans le cadre de notre enquête, la mobilité résidentielle réelle ne semble donc influencer en rien la capacité des résidents à s'établir de façon temporaire ou définitive à un endroit.

4.1.3 Mobilité résidentielle possible : flexibilité valorisée et ancrage priorisé

Certes, la mobilité résidentielle réelle des individus peut sembler relativement simple à mesurer par le nombre de déménagements réalisés et par l'ampleur du territoire déjà résidé, mais elle ne nous informe pas sur les comportements mobiles à venir. À cet égard, il convient d'approfondir la capacité de mobilité résidentielle des répondants afin de nous renseigner sur la facilité qu'ils auraient à quitter l'arrondissement. Rappelons que les données présentées au chapitre précédent nous permettent de constater une grande capacité des répondants à déménager de lieu de résidence. En effet, pour la majorité des répondants, il serait plutôt envisageable de quitter pratiquement l'ensemble des échelles territoriales proposées, soit le quartier, l'arrondissement, la ville, la région, et même le

pays. D'autre part, la capacité d'éloignement est également étonnante, car les résultats sont les mêmes quant à la possibilité de quitter l'arrondissement et la ville de celle à quitter le pays, malgré l'énorme différence entre les changements que pourraient engendrer l'un ou l'autre de ces déménagements.

Par les résultats obtenus, nous pouvons déterminer s'il y a une relation entre la mobilité résidentielle réelle des répondants et leur propension à réitérer un changement de lieu de résidence. À ce sujet, il semble qu'un lien se dessine sur le plan de l'échelle territoriale à quitter. Nous constatons que les répondants ayant eu une plus faible mobilité résidentielle par le passé sont les plus enclins à quitter le quartier et l'arrondissement, alors que ceux qui ont vécu une forte mobilité résidentielle antérieure entrevoient davantage une impossibilité à quitter ces mêmes territoires. Cette opposition pourrait s'expliquer par le besoin qu'auraient les moins mobiles à vivre de nouvelles expériences — déjà vécues par ceux qui ont connu une plus grande mobilité résidentielle — et s'inscrirait dans ce que Massot et Orfeuil (2005 : 82) qualifient d'engouement pour « la croissance d'un tourisme international qui rend toute destination accessible ».

Si les répondants expriment une certaine flexibilité à quitter les différentes échelles territoriales proposées, qu'en est-il de leur volonté à déménager véritablement de lieu de résidence ? À l'aide des résultats, nous savons que les répondants se projettent de plusieurs façons au sein de l'arrondissement. Quelques-uns comptent déménager prochainement, alors que la plupart expriment le souhait d'y rester à moyen et à long terme. Selon McAndrew (1998), la projection que font les résidents est à l'image de leur ancrage territorial et s'observe à partir de leur enracinement dans leur quartier et de l'appropriation qu'ils en font. En effet, il existe bien un lien entre la projection des répondants et leur enracinement. D'abord, les nouveaux résidents se projettent plutôt à court et moyen terme dans leur quartier et la plupart d'entre eux croient d'ailleurs quitter l'arrondissement prochainement. Les résidents qui y vivent depuis quelques années, quant à eux, se projettent à long terme, voire à plus de 10 ans. Quant aux résidents qui y vivent depuis plusieurs années, ils se projettent également à long terme, mais ce sont eux qui n'ont pas désiré chiffrer en nombre d'années leur désir à rester dans leur quartier; ils ont plutôt exprimé que la question d'un éventuel déménagement ne

se posait pas. D'autre part, l'appropriation, véhiculée par le statut résidentiel, joue un rôle important dans la projection résidentielle (Chawla, 1992). En effet, les répondants se projetant à court et moyen terme dans leur quartier sont tous locataires, alors que ceux qui se projettent à long terme, tous sont propriétaires à l'exception d'un seul d'entre eux. Ces derniers liens entre l'enracinement, l'appropriation et la projection des répondants dans leur quartier mettent ainsi en lumière la théorie de Shumaker et Taylor (1983) selon laquelle la propriété engendre l'enracinement des individus et prédispose ces derniers à ne souhaiter aucun changement à leur milieu de vie.

En somme, la prédisposition des résidants à imaginer un contexte fictif de migration révèle leur grande flexibilité, et ce, sur une variété d'échelles territoriales des plus vastes. Cette flexibilité peut s'expliquer en partie par les lieux de travail de plus en plus adaptables (Kaufmann, 2008), mais aussi par la grande présence de célibataires et de ménages sans enfant sur le territoire, révélée par les statistiques (Ville de Montréal, 2008) — ces types de ménages bien souvent associés à une forte mobilité résidentielle (Germain, Poirier et Alain, 2010; Lee et Waddell, 2010) —, diminuant ainsi les contraintes liées aux autres membres du ménage. Cette flexibilité leur permettrait de vivre une mobilité résidentielle élevée, certes, mais la plupart ne compte pas la mettre en pratique. En fait, la flexibilité est perçue comme une aptitude positive à valoriser; elle est le résultat d'une certaine indépendance et celle-ci augmente le degré de liberté de l'individu (Ascher, 1998). Cette liberté permet aux résidants de prendre le contrôle de leur destin (Genestier, 1999), et par le fait même, d'être en mesure de faire le choix du milieu de vie dans lequel ils souhaitent vivre. Ainsi, la volonté de se projeter à long terme dans le quartier ne résulterait pas d'un manque de flexibilité, bien au contraire. Il serait l'issue d'un choix relevant de cette dernière.

4.2 Le sentiment d'appartenance des résidants à leur quartier

Dans cette étude, le sentiment d'appartenance territoriale est abordé comme élément central, susceptible d'être perturbé et transformé par le contexte de mobilité dominante.

Le sentiment d'appartenance a été défini comme l'un des composants à l'épanouissement identitaire d'une communauté, nécessaire à la pratique d'actions et d'idéologies collectives (Di Méo, 2002) et contribuant à enrichir le développement d'un quartier (Moquay, 1998). Mais avant de se pencher sur la manière dont le quartier bénéficie de la présence du sentiment d'appartenance de ses résidants, il convient de déterminer sa fonction première, celle de consolider l'identité des individus. Le sentiment d'appartenance est en fait un processus d'autocatégorisation par lequel l'individu prend acte afin de mieux définir son identité (Dameron, 2002). Ainsi, il cherchera à justifier son existence au sein d'un groupe qui lui ressemble et qui serait susceptible de l'accepter, de le comprendre, de l'écouter et de l'apprécier (Lévy-Leboyer, 2003; Richer et Vallerand, 1998). Pour se consolider, le sentiment d'appartenance a besoin d'un territoire. À cet effet, l'échelle du quartier apparaît comme la plate-forme géographique idéale à l'observation du sentiment d'appartenance; il favoriserait les rapprochements et créerait un « entre-nous » (Morin et Rochefort, 1998). À partir de cet instant, il sera possible de voir naître plusieurs effets positifs associés à l'appropriation, l'enracinement, l'attachement, l'intérêt et l'implication que génère une telle appartenance.

Afin de saisir la dimension que prend le sentiment d'appartenance au quartier chez les résidants interrogés, nous aborderons d'abord leur patrimoine identitaire — issu du parcours géographique — comme la base de leur regroupement et de leurs appartenances territoriales. Ensuite, nous présenterons le rôle que prend l'arrondissement Plateau-Mont-Royal comme support territorial dans l'élaboration d'une identité distincte. Finalement, nous serons en mesure de mettre en lumière la concrétisation de ce sentiment d'appartenance, les formes qu'il prend lorsqu'il est vécu au sein du quartier de résidence des répondants.

4.2.1 Patrimoine et quête identitaire : la base du regroupement et de l'appartenance

À l'aide du parcours géographique des répondants, il est possible d'établir leur patrimoine identitaire (Guérin-Pace, 2006) afin de mieux saisir « qui ils sont » pour ensuite mettre en lumière leur appartenance et comprendre « avec qui ils sont » (Sencébé, 2004). Tout parcours identitaire débute avec le lieu de naissance. Ainsi, la grande majorité

des résidants rencontrés est née au Canada, plus précisément au Québec, mais très peu sont nés à Montréal. Ensuite, les lieux vécus pendant l'enfance se situent dans bien des cas à l'extérieur de Montréal, et même pour certains dans un autre pays. À travers le récit et le sens accordé aux lieux (Guérin-Pace, 2006) liés à l'enfance et la période postenfance, les répondants tendent particulièrement à faire ressortir les caractéristiques contrastantes (Chalas, 1995) de là où ils ont vécu par rapport à là où ils vivent à l'heure actuelle. C'est le cas de ce répondant décrivant par contraste l'ethnicité de la population, les modes d'approvisionnement et les moyens de déplacement d'un lieu résidé auparavant :

[C'était] petit, [ça manquait] de multiculturalisme, d'aller chercher des choses au marché du coin. C'était vraiment des grosses affaires. Il fallait que t'aïlles magasiner au Loblaw, t'approvisionner dans des endroits comme ça. Il fallait prendre la voiture, il n'y avait pas de facilité, ni d'autobus, parce que le transport, il [y] en a, mais il passe pratiquement jamais, alors tu marches, ou [tu prends] la voiture [...] (R-05).

Cette volonté d'exprimer les différences entre ces lieux semble être le préambule aux raisons qui les ont menés à s'établir en région métropolitaine. Cela se révèle progressivement dans le choix des différents lieux résidés, suivant le départ du nid familial. Dès lors, la moitié des répondants s'est établie de façon définitive à Montréal.²¹

L'attirance marquée pour la vie montréalaise, une fois à l'âge adulte, semble s'inscrire dans ce que certains appellent une quête identitaire pour laquelle les individus éprouvent le besoin de s'établir au sein de groupes d'individus qui leur ressemblent (Lévy-Leboyer, 2003; Di Méo, 2002; Richer et Vallerand, 1998). Pour la plupart des répondants, cette quête a abouti à l'arrondissement Plateau-Mont-Royal très tôt dans leur parcours géographique, en plus de constituer, pour certains, une finalité à leur trajectoire résidentielle. D'autres, au profil d'individu « trajectoire » ou encore « hors sol » d'Ehrenberg (1995), ont plutôt vécu dans plusieurs endroits différents avant de s'y établir, et certains parmi eux comptent d'ailleurs poursuivre leur quête à travers d'autres expériences résidentielles. Il apparaît évident que l'arrondissement Plateau-Mont-Royal n'a pas joué le même rôle

21. L'autre moitié qui s'est établie en région, à l'extérieur du Québec ou du pays, l'a fait, dans la majorité des cas, temporairement pour des raisons académiques.

dans la constitution du patrimoine identitaire de ces différents parcours résidentiels. Pour l'un, il a grandement contribué à la création de l'identité (Moquay, 1997), alors que pour l'autre, l'arrondissement s'inscrit davantage dans une séquence de territoires plutôt compatibles avec un patrimoine identitaire déjà bien construit par la diversité des expériences vécues.

Malgré cette nuance, il n'en demeure pas moins que le besoin de développer une appartenance auprès de ses semblables est si essentielle (Di Méo, 2002) que, peu importe le passé et les aspirations des répondants en matière de trajectoire résidentielle, leur identité propre les ont tous menés, au moment de cette enquête, au sein d'un même territoire de résidence : l'arrondissement Plateau-Mont-Royal. Il n'est donc pas étonnant de constater que les répondants considèrent partager un grand nombre de ressemblances avec l'arrondissement.

La population de l'arrondissement et son caractère singulier sont sans nul doute la référence identitaire la plus soulevée : les répondants se reconnaissent massivement à travers la mixité et la diversité ethnique, l'âge et la constitution des ménages, ainsi que certaines valeurs véhiculées par la population de l'arrondissement. Viennent ensuite l'idéologie et le mode de vie que véhicule l'arrondissement. Il semble que les initiatives environnementales, l'implication citoyenne, la prédominance des transports actifs et la vie de proximité que génèrent ceux-ci s'inscrivent dans une échelle de valeurs plutôt primée par les partis politiques en place et à laquelle les résidents de notre enquête adhèrent largement. Ces résultats issus des éléments identitaires communs entre les répondants et l'arrondissement se résument parfaitement par les observations de Benoît-Guilbot (1986, citée par Joye et Huissoud, 1996) selon lesquelles la composition sociale de la population d'un territoire constitue l'image fondamentale d'un quartier et, par conséquent, l'individu qui choisit un quartier choisit également un mode de vie.

4.2.2 Arrondissement Plateau-Mont-Royal : le support territorial à une identité distincte

Bien que le quartier corresponde à l'échelle territoriale la plus appropriable par les communautés et susceptible d'y voir naître un sentiment d'appartenance

(Belhedi, 2006), dans cette étude de cas ci, l'échelle de l'arrondissement semble plus propice à l'observation de la charge identitaire. Par ailleurs, chez les répondants, l'emploi des termes *le Plateau* pour désigner leur lieu de résidence est particulièrement fréquent. Pourtant, aucun quartier n'existe sous ce nom sur le plan administratif. Ces répondants font alors référence à un espace flou dont les limites correspondent davantage au territoire quotidien en lien avec leur mode de vie (Chalas, 1995), se polarisant autour d'équipements et de nœuds de communication (Grafmeyer, 2007) au sein de l'arrondissement.

Si l'identité a besoin d'un support physique, d'une plate-forme géographique permettant à un groupe d'individus de se l'approprier, et ce, dans le but de s'y reconnaître et de s'identifier (Belhedi, 2006; Di Méo, 2002), l'arrondissement Plateau-Mont-Royal semble être le terreau idéal d'une population typique aux modes de vie et idéaux distincts. Ses caractéristiques uniques qui le différencient véhiculent l'image d'un idéal de vie (Ville de Montréal, 2008) et attirent une population nouvelle (Barbonne, 2008) en quête de se retrouver parmi des individus qui lui ressemble (Lévy-Leboyer, 2003; Di Méo, 2002; Richer et Vallerand, 1998). Quels sont donc ces éléments tant recherchés et appréciés par ses résidants qui rendent l'arrondissement Plateau-Mont-Royal si attrayant ?

Pour répondre à cette question, il convient de distinguer les différentes catégories d'ancienneté de résidence des répondants. Cela permet de mieux cerner les éléments qui ont servi d'appât chez les nouveaux résidants, de ceux qui ancrent les plus anciens au sein de l'arrondissement. Tout d'abord, les composantes de l'arrondissement sont sans aucun doute les éléments les plus prisés des nouveaux résidants et de ceux qui y vivent depuis quelques années. Le cachet architectural, la diversité et la qualité de ses commerces, la présence culturelle dominante et l'ambiance générale dans les rues de ses quartiers attirent particulièrement ces classes de résidants en plus de constituer les principaux éléments qui font la renommée du territoire (Ville de Montréal 2008). Pourtant, ces éléments ne font plus l'objet d'intérêt marqué chez les plus anciens. Les composantes physiques qui font son attrait cèdent la place au profit de l'idéologie et des aspects pratiques. C'est plutôt le mode de vie qu'offre l'arrondissement qui est apprécié, à travers la diversité des moyens de se déplacer ainsi que la proximité et l'accessibilité des lieux. À cela s'ajoute le militantisme; le positionnement politique et les valeurs revendiquées

de l'arrondissement suscitent l'affection des répondants, plus particulièrement chez les anciens résidants.

Un point commun subsiste entre l'ensemble des résidants, nouveaux ou anciens, dans l'attraction et l'appréciation à résider au sein de l'arrondissement : le mode de vie. C'était également les conclusions d'Ascher (1998) lorsqu'il note une importante progression du mode d'habitat, de la desserte, de l'accessibilité, et de la proximité des activités et des équipements comme facteurs influençant le choix du lieu de résidence. Les individus seraient de nos jours attirés par le mode de vie et les possibilités offertes par le milieu en question plutôt que par ses caractéristiques territoriales (Daris, 2002).

4.2.3 Rétention, implication, développement et dynamisme du quartier : la concrétisation du sentiment d'appartenance

À cette étape-ci, nos résultats ont permis de cerner les particularités identitaires que partagent les répondants, en plus de comprendre en quoi l'arrondissement répondait au besoin de support physique pour consolider l'existence d'une identité distincte. Cette combinaison recherchée entre l'identité et le territoire est le fleuron de l'émergence d'un sentiment d'appartenance (Belhedi, 2006), mais encore faut-il être en mesure de le reconnaître. Moquay (1998) distinguait quatre phénomènes à travers lesquels il est possible de lire la concrétisation de ce sentiment d'appartenance au sein d'un quartier : la capacité d'attraction et de rétention d'une population, l'engagement et l'implication, le développement local, ainsi que le dynamisme économique du quartier.

En termes d'attraction et de rétention d'une population, l'arrondissement Plateau-Mont-Royal bénéficie largement de ces pouvoirs que lui offre le sentiment d'appartenance au sein de son territoire. Sa réputation de quartier branché et de là où il fait bon vivre (Ville de Montréal, 2008) lui procure une image particulièrement favorable et tend à entretenir un sentiment de valorisation (Guérin-Pace, 2007) auprès de ses résidants. De plus, l'image de l'arrondissement fait de celui-ci un emblème promu sur la scène

internationale²², et contribue, au même titre que des politiques fiscales, à l'attraction (Moquay, 1998) et aux processus de sélection d'une population (De Rudder, 1994). En plus d'accueillir de nombreux nouveaux résidents chaque année, le Plateau-Mont-Royal est également la destination quotidienne de plus de 100 000 personnes, soit l'équivalent de sa population résidente (Ville de Montréal, 2008). L'arrondissement possède également une certaine capacité de rétention. Malgré ce que démontrent les statistiques sur sa forte mobilité résidentielle (Ville de Montréal, 2009b), nos répondants s'y ancrent davantage qu'ils ne le quittent, à constater d'abord par leur ancienneté de résidence et leur statut résidentiel en dominance. En effet, ils s'y trouvent en majorité propriétaires et y vivent, pour la plupart, depuis quelques années déjà, voire plus de 20 ans. D'autre part, la rétention semble s'opérer sur une base à long terme puisqu'ils sont très peu nombreux à envisager un déménagement prochain, alors que la majorité se projette pour plusieurs années encore au sein du quartier.

L'engagement et l'implication font nul doute partie du rapport qu'entretiennent nos répondants avec leur quartier pour la simple raison que cet aspect du sentiment d'appartenance fut l'un des deux critères de sélection des participants à l'enquête. Toutefois, ce n'est pas tant au sein de groupes ou d'organismes liés au quartier que ce rapport prend forme; seule une faible minorité des répondants est membre d'un groupe, dont la mission repose, de près ou de loin, sur la volonté d'améliorer la qualité de vie au sein de l'arrondissement. L'implication des répondants s'illustre davantage à travers les rencontres citoyennes ponctuelles où les résidents ont l'occasion de prendre part au volet décisionnel municipal, et ainsi, avoir la vive impression de pouvoir agir sur leur territoire de résidence (Sencébé, 2004) et par conséquent, sur leur vie (Jetté, Mathieu et Dumais, 2002) :

Je crois en fait qu'il y a possibilité pour les citoyens de prendre position concernant leur cadre de vie, leur milieu de vie. Souvent, les citoyens ont une lecture assez fine du territoire qu'il faut prendre en considération et je crois qu'il faut participer à ces assemblées-là afin de vraiment pouvoir

22. Selon l'analyse de Jean-François Dumas, président d'Influence Communication, une entreprise spécialisée dans l'analyse de contenu des médias au Québec, au Canada et dans 160 pays à travers le monde.

avoir des actions qui sont supportées par une base de citoyens assez solide. [...] Je crois que c'est vraiment aussi un espace qui est libre, qui est aussi démocratique. Souvent, les instances municipales peuvent paraître un peu hermétiques parce qu'il faut parler un certain jargon, il faut participer aux conseils d'arrondissement, c'est des questions d'une minute. Là, dans ces assemblées citoyennes là, c'est un peu plus libre, c'est un peu plus ouvert, puis c'est surtout pas exclusif à une certaine classe de citoyens, tout le monde est invité à participer. [...] Bref, c'est parce que je sens que je peux avoir une emprise sur mon quartier (R-03).

Cet aspect est particulièrement intégré chez les propriétaires : « *Maintenant, je suis propriétaire, on a comme plus le goût de s'impliquer aussi parce que notre sentiment d'appartenance est encore plus fort, parce qu'on paye assez cher nos taxes* » (R-05). Ces derniers se font un devoir de participer au vote des élections municipales et aux rendez-vous citoyens, et utilisent ces tribunes pour faire valoir leurs besoins. Cela met en lumière les conclusions de McKenzie ([1921] 2009) selon lesquelles le statut de propriétaire suppose la stabilité résidentielle et engendrerait donc un intérêt plus marqué pour les affaires locales.

En effet, cette motivation qu'ont les répondants à s'impliquer au sein de leur quartier semble s'inscrire également dans un objectif de développement local. Le sentiment d'appartenance se manifesterait à travers la volonté que les résidants ont à protéger (Dameron, 2002) et à mettre en valeur l'identité commune au sein de leur quartier (Moquay, 1998). D'abord, seule la moitié des répondants affirme s'identifier à l'arrondissement, mais l'ensemble lui reconnaît son caractère singulier. Pour ces raisons, ils sont quelques-uns à vouloir le préserver : élu municipal, membre de comité consultatif ou simples résidants consciencieux, ils luttent contre l'uniformisation (Guérin-Pace, 2009) et pour la conservation de l'identité distincte de l'arrondissement :

Ça prenait une mauvaise tangente. C'est-à-dire que le quartier, je pense, se vidait de sa sève. Ce n'était pas nécessairement remplacé par quelque chose, non pas d'équivalent, mais ça n'allait pas dans la continuité. Ça, ça me dérangeait. Je pense que, il est question de valeurs de vie. C'est sûr que ça s'amalgame à un paquet de choses, quand on commence à revendiquer... C'est surtout des valeurs de vie, finalement (R-09).

En plus de se mobiliser pour préserver l'identité du lieu, les répondants mettent en valeur le développement de ce dernier en créant des relations de solidarité (Moquay, 1998). En effet, ceux-ci s'unissent à partir de leurs intérêts pour l'arrondissement, conscients que cette force de regroupement est la base du contrôle politique (Park, [1925] 2009) : « *Lors de ces rencontres-là, on peut savoir qu'il y a des citoyens qui pensent la même affaire que nous. C'est important aussi de pouvoir faire des alliances avec les citoyens pour vraiment pouvoir porter des dossiers au pouvoir public* » (R-03). Ces associations entre citoyens ne semblent toutefois plus s'articuler sur la base du voisinage, comme le prétendait Park ([1925] 2009) à une certaine époque. Le voisinage, comme « base traditionnelle de la solidarité sociale », n'est plus (Wirth, [1938] 2009 : 277); les relations demeurent, mais elles semblent simplement s'être transformées. À travers les récits des répondants, nous constatons que les véritables liens créés entre voisins se développent davantage sur la base du même âge ou sur le partage de passions communes, et se concrétisent non pas en une mobilisation pour défendre des intérêts locaux, mais plutôt dans des circonstances moins engagées et plus informelles comme des rencontres festives, des invitations à partager un souper ou encore des échanges de services. En plus des liens tissés entre résidents, le sentiment d'appartenance mène ces derniers à mettre en valeur le développement local par l'adoption d'habitudes de vie (Moquay, 1998) à travers les loisirs et les pratiques quotidiennes. En effet, les répondants participent en grande pompe aux événements culturels et fréquentent les espaces verts, les bars, les restaurants, mais surtout les commerces de proximité. Cette volonté à mettre en valeur le développement local s'explique par le

processus d'investissement psychologique de la communauté par l'habitant [où] l'environnement physique est le support des liens affectifs qui se nouent entre habitants, entre l'habitant et son appartement, son café, les magasins qu'il fréquente, etc. (Noschis, 1984 : 28).

Cela nous amène naturellement à aborder l'impact qu'a le sentiment d'appartenance sur le dynamisme économique de l'arrondissement. Si les répondants intègrent une consommation de proximité à leur mode de vie, et ce, dans un processus conscient de mise en valeur du développement local, cela contribue parallèlement de façon significative à la santé économique du quartier. En plus de constituer le principal lieu

de travail, de loisirs et de divertissements, ainsi que des emplettes de nos répondants, l'arrondissement représente également une destination de nombreux non-résidants pour ces mêmes pratiques. Il attire une population extérieure qui occupe 82,1 % des emplois dans l'arrondissement en plus de représenter 65,1 % des utilisateurs des équipements de loisirs sur le territoire (Ville de Montréal, 2008). Quel est alors le rôle du sentiment d'appartenance dans l'intérêt à investir un lieu sans même y résider ? Cette manifestation serait le fruit à la fois du développement d'une image favorable du territoire et du renforcement du sentiment d'appartenance à ce dernier (Twigger-Ross et Uzzell, 1996, cités par Moquay, 1997). Lorsque l'image d'un territoire est attrayante et qu'elle projette une population à l'appartenance marquée, cela prédispose d'autres individus à s'investir et à s'engager, eux aussi.

4.3 La mobilité et le sentiment d'appartenance des résidants de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal : consolidation d'un mode de vie

À cette étape, nous connaissons mieux les comportements mobiles des résidants interrogés dans le cadre de cette enquête, ainsi que l'état du sentiment d'appartenance qu'ils entretiennent avec leur quartier. Il est dès lors possible de mettre en relation ces deux grandes thématiques de recherche afin de comprendre les liens qu'ils entretiennent et répondre à notre question spécifique de recherche : de quelle façon le sentiment d'appartenance peut-il se développer à l'échelle d'un quartier dans un contexte de mobilité croissante des individus ?

Rappelons que cette question relève d'une problématique liée aux nombreux changements qu'entraîne la mobilité dans le rapport qu'entretiennent les individus et les territoires qu'ils fréquentent. Elle tend à affaiblir le rôle du quartier et nuit à l'implantation durable des individus. Dans ce contexte, elle met également en péril la naissance d'un sentiment d'appartenance territoriale qu'un individu peut développer envers son lieu de résidence, car l'attachement à un lieu et la mobilité sont considérés comme des phénomènes opposés et s'excluent mutuellement (Gustafson, 2001). Selon les écrits recensés, les bases du sentiment d'appartenance prendraient pour appui le besoin fondamental de se rassembler

parmi ses semblables (Di Méo, 2002). Cette appartenance se développerait, de ce fait, au sein d'un groupe d'individus partageant une identité commune (Moquay, 1997). À cet effet, nous savons d'emblée que les répondants considèrent partager des ressemblances identitaires avec leur quartier à travers les caractéristiques sociodémographiques de la population, certes, mais également à travers certaines aspirations, comme l'idéologie et le mode de vie qui s'y trouve. Dans un contexte où le rapport entre les individus et les lieux est bouleversé (Stock, 2005), est-il juste de maintenir cette idée où les individus développent un sentiment d'appartenance sur la simple base de l'identité territoriale ? Les changements qu'engendre la croissance de la mobilité ne seraient-ils pas à l'origine de nouveaux fondements ?

À l'instar des résultats, le sentiment d'appartenance qu'entretiennent les répondants semble s'inscrire dans un phénomène plus large, celui de prendre appui sur un mode de vie. Dans ce contexte, le choix résidentiel relève de considérations basées sur un ensemble de valeurs et d'aspirations. Parmi ceux-ci, la mobilité quotidienne occupe un rôle central à l'élaboration de ce mode de vie, et ce, à travers la priorisation des déplacements actifs et la pratique de la proximité. Parallèlement à cela, le quartier devient la structure physique à travers laquelle ce mode de vie prend forme. Ainsi, un sentiment d'appartenance se développe à un mode de vie qui, contrairement au quartier, se voit transférable et dont les effets positifs ne semblent pas s'ancrer en un territoire, mais relèveraient à la fois de préoccupations plus globales et individualistes.

4.3.1 Le choix résidentiel : le choix d'un mode de vie

Tout d'abord, si la trajectoire résidentielle et le parcours géographique permettent de nous renseigner sur l'identité des individus (Guérin-Pace, 2006), ces lieux vécus par le passé n'ont que très peu constitué le choix du lieu de résidence des répondants. Bien que la plupart de ces derniers affirment s'identifier à un territoire résidé auparavant, cela ne les a pourtant pas menés à s'y installer définitivement : « l'origine spatiale ne constitue plus guère un obstacle pour façonner sa vie » (Scheiner et Kasper, 2003). Nous pouvons également douter que les répondants se soient installés au sein de l'arrondissement en raison de la présence de membres de la famille ou d'amis proches, même si cela aurait

été l'hypothèse de Wellman et Leighton (1979), et de Fortin (1988), plus précisément au Québec. D'abord, très peu d'entre eux ont de la famille au sein de l'arrondissement. Plusieurs ont des amis, mais aucun répondant n'a mentionné cette présence, ni de leur famille, comme étant l'un des facteurs ayant contribué à leur choix de localité. Non seulement la localisation des proches ne semble avoir influencé en rien ce choix, mais la rencontre avec ces derniers est l'activité qui entraîne les plus longs déplacements des répondants. Lorsque nous observons la répartition territoriale des lieux fréquentés en fonction des activités quotidiennes, ce sont ces rencontres entre amis et membres de la famille qui provoquent l'utilisation la plus marquée des deux échelles territoriales les plus éloignées, soit la ville et la région. Finalement, nous avons dégagé plus tôt dans notre analyse que les composantes de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal étaient particulièrement appréciées par ses nouveaux résidents et pouvaient certainement faire l'objet d'appât. Toutefois, aucun des répondants n'a mentionné avoir choisi de s'établir au sein de l'arrondissement pour ces raisons. C'est donc dire que le choix de résider au sein de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal s'est effectué sur d'autres bases visiblement plus fondamentales.

En effet, les raisons dominantes qui ont mené les répondants à choisir l'arrondissement comme lieu de résidence mettent en lumière les observations d'une récente étude portant sur les choix résidentiels et les modes de vie (Thomas et Pattaroni, 2012). Cette dernière a développé le concept de « mode de vie résidentiel » selon lequel le choix résidentiel relève d'un ensemble de modalités liées à la qualité de vie, notamment les aspects fonctionnels, sociaux et sensibles d'un territoire.²³ Ce concept correspond également à nos observations : les répondants affirment avoir choisi leur quartier de résidence principalement pour des raisons sociales et fonctionnelles.

23. Ces aspects relèvent d'actions liées à vie quotidienne et intégrant la facette de la qualité de vie. L'aspect fonctionnel représente « la poursuite de projets et des activités quotidiennes (mobilité quotidienne, fréquentation du quartier) qui amène à éprouver la qualité fonctionnelle de notre environnement (accessibilité, service) »; l'aspect social correspond au « développement de relations familiales et amicales (ancrage social local, engagement associatif, relations de voisinage, envie de vivre en coopérative, positionnement politique) qui amène à éprouver la qualité sociale de notre environnement », et finalement, l'aspect sensible qui représente « l'expérience corporelle de l'environnement construit (préférences sensibles : moderne/ancien, nature/urbain; pratiques culturelles) qui amène à éprouver la qualité sensible de notre environnement » (Thomas et Pattaroni, 2012 : 114).

Ainsi, les répondants semblent d'abord faire le choix d'un mode de vie à l'image d'un certain nombre de considérations en lien avec leur définition de ce que représente la qualité de vie. Dans ce contexte, le choix résidentiel relèvera de la meilleure combinaison entre l'identité des résidents, leurs aspirations et le territoire qui leur permettra de les réaliser :

Il s'agit, malgré les limites qu'impose le contexte, de tendre vers un idéal conforme à l'idée qu'une personne se fait d'elle-même et du groupe auquel elle pense (ou souhaite) appartenir, c'est-à-dire à son identité. À travers cette confrontation au réel, l'individu va faire des choix qui matérialisent, dans l'espace, son mode de vie (Carpentier, 2007 : 21).

Cette approche, qui n'est toutefois pas la seule, s'inscrit dans une démarche que l'on nomme de *self-selection*. Exploité dans une récente étude de Handy, Cao et Mokhtarian (2006) sur le lien existant entre l'environnement bâti et le mode de déplacement à pied, cette perspective met en lumière le choix d'un quartier établi en fonction de la préférence pour les caractéristiques et les possibilités que ce dernier offrent. Dans cette optique, une corrélation existerait entre les préférences d'un individu en matière d'activité physique et le type de quartier dans lequel il vit.

Le « mode de vie résidentiel » (Thomas et Pattaroni, 2012), selon lequel les valeurs semblent être à la base du choix, met également en lumière les constats que Wirth ([1938] 2009) avait déjà énoncés, il y a de cela plusieurs années, selon lesquels certains individus auraient tendance à créer des groupes de parenté fictifs, basés sur des intérêts communs, et non sur des liens de parenté. C'est donc dire que cette idée d'effectuer un choix résidentiel basé sur autre chose que la présence d'amis ou de membres de la famille, ou encore les lieux liés à l'enfance, a cheminé durant de nombreuses années avant qu'elle soit associée plus récemment au choix d'un mode de vie.

4.3.2 *La mobilité quotidienne au service du mode de vie*

À travers le concept de vivre selon un mode de vie, la mobilité quotidienne joue un rôle central. Elle représente le moyen de mise en œuvre utilisé par les individus pour mettre en adéquation leurs aspirations en accord avec leur choix résidentiel (Carpentier, 2007).

Pour illustrer le rôle pivot que joue la mobilité quotidienne au sein des modes de vie, certains travaux de recherche traduiront même le concept de « mode de vie » en « mode de déplacement » (Scheiner et Kasper, 2003). Dans ce contexte, cette mobilité est perçue comme une pratique et non comme un flux (Stock, 2005). Mais d’abord, afin de connaître les considérations dont est composé le mode de vie primé des répondants, il convient de dégager ce à quoi ces derniers accordent une importance dans leurs pratiques quotidiennes. Nous comprendrons à travers ces motivations que la mobilité quotidienne prend tout son sens à l’intérieur du mode de vie choisi.

D’abord, le mode de vie choisi des répondants accorde une grande importance à l’aspect pratique et stratégique de leur localisation. C’est également ce qu’affirme Lévy (1994) qui prétend que le choix de l’habitat résulte d’un positionnement stratégique entre le lieu du travail et les lieux fréquentés hors travail. Pourtant, la croissance de la mobilité quotidienne tend à repousser les limites du quotidien (Ville et Guérin-Pace, 2005) et à créer l’éclatement des espaces, distançant considérablement les lieux de vie de ceux du travail, des loisirs et des emplettes (Ascher, 1998). Les résidants de notre enquête n’échappent pas à cette réalité, mais ils préfèrent d’emblée adopter une mobilité quotidienne et une stratégie de localisation à l’opposé de cette tangente. En effet, ces derniers s’établissent non seulement de façon plus centrale afin de minimiser leurs déplacements, mais ils font également le choix de réunir stratégiquement les lieux du travail, des loisirs et des emplettes dans un périmètre territorial des plus réduit :

Initialement, c’était la proximité du travail. Travail, garderie... la garderie est venue par après, mais le travail était proche. Les services de proximité, épiceries, banque, tout ça... [...] On a trouvé cette maison-là qui était proche du travail. C’est sûr qu’on voulait minimiser au moins une des deux personnes [pour qu’il y ait] des déplacements minimums, puis on a trouvé ça là, proche du travail, qui convenait, c’était un triplex. [...] Il y avait un avantage parce qu’il y avait l’avenue Mont-Royal, il y avait la rue Masson, alors on trouvait ça intéressant parce qu’il était proche du travail et des services autour (R-04).

D’autre part, même si la plupart des répondants affirment avoir accès à une voiture, son utilisation est, pour certains, bien plus synonyme de contraintes que de liberté. La non-dépendance de son usage est particulièrement valorisée chez les répondants,

comme par ce dernier : « *La non-dépendance à la voiture, c'est le premier élément. Un de mes premiers critères de qualité de vie, c'est de ne pas dépendre d'une voiture pour pouvoir vivre* » (R-10). La diversité des moyens de se déplacer efficacement dans l'arrondissement et vers d'autres, ainsi que le regroupement des différents lieux fréquentés au quotidien, s'inscrit dans une stratégie de localisation alimentée par le désir de ne pas dépendre d'une voiture pour réaliser ses déplacements au quotidien.

Ce mode de vie, par ses particularités en matière de déplacements et de consommation de l'espace, a également une vision environnementale. Alors que très peu d'études ont exploré le lien entre le sentiment d'appartenance à un territoire et le comportement pro-environnemental envers ce dernier (Halpenny, 2010), il semble que dans cette étude-ci, ce lien est plutôt bien défini. Les répondants considèrent fortement que l'importance qu'ils accordent aux déplacements actifs par la marche et le vélo, et aux déplacements alternatifs par l'utilisation des transports collectifs, en plus de privilégier la fréquentation des petits commerces de proximité au détriment des grandes surfaces en périphérie, est le résultat d'un comportement environnemental responsable :

Les gens ont peut-être une [sensibilité] ou une éducation plus grande face aux valeurs environnementales, par exemple, la nécessité du transport actif, les commerces de proximité, tout ce qui est bio, tout ce qui est café équitable, c'est facile à trouver (R-01).

Par ailleurs, ces habitudes de déplacement et de consommation des répondants mettent en lumière certains objectifs de développement durable. L'efficacité des moyens de transport, la possibilité d'optimiser les déplacements à pied à partir du lieu de résidence, la mixité des fonctions, et la possibilité de vivre, travailler, se divertir et s'approvisionner en un même lieu font partie des éléments qui constituent la définition d'un quartier durable, développée en 2005 avec l'Accord de Bristol²⁴ (Energy Cities, 2005).

24. L'Accord de Bristol est une entente conclue lors de la conférence ministérielle informelle de l'Union européenne tenue au Royaume-Uni les 6 et 7 décembre 2005. L'objectif de cette entente était de déterminer huit caractéristiques de la notion de communauté durable et de discuter sur les avantages que les États membres pourraient tirer de la création de ces communautés.

Enfin, l'aspect humain que constitue le mode de vie est également mis en valeur. À travers leurs activités quotidiennes, les répondants priorisent la proximité des lieux fréquentés et la fréquentation des commerces indépendants au détriment des grandes chaînes, tout cela dans le but de favoriser les contacts humains et les relations personnalisées entre résidants et commerçants :

Tu te promènes, tu as des commerçants qui sont propriétaires, tu apprends à les connaître avec les années. Ce n'est pas le même contact que d'aller dans une grande surface. Il y a quelque chose... La communication, le point personnel. Au lieu [d'aller] tout le temps [dans des endroits] qui sont impersonnels, tu t'appropries les petits commerces, quelqu'un finit par te reconnaître, tu finis par avoir une certaine confiance parce que tu le connais depuis longtemps (R-04).

En somme, dans un contexte où les résidants accordent une importance particulière au mode de transport actif, le sentiment d'appartenance semble prendre pour base le mode de vie où la pratique d'une mobilité quotidienne différente est possible. Cette tangente se distingue en étant à contre-courant des habitudes de vie de nos jours et qui valorisent la multiplication des possibilités qu'offre une forte mobilité. Dans ce contexte, le sentiment d'appartenance pourrait-il se lier davantage à des principes et des idéaux qu'à un territoire ou une communauté ?

4.3.3 Le quartier au service du mode de vie

Les résidants de notre enquête ont d'abord choisi un mode de vie, certes, mais celui-ci, tout comme l'identité, a besoin d'un espace pour se matérialiser (Carpentier, 2007). Que devient le rôle du quartier dans un contexte où les individus établissent leur choix de lieu de résidence en fonction d'un idéal de vie ? Bien qu'il soit présenté ici en deuxième plan, le quartier a son importance dans le déploiement de ce mode de vie. Nous comprenons qu'il devient la plate-forme de diffusion et la vitrine de ce dernier.

Puisque ce mode de vie correspond à une population prônant une mobilité quotidienne moindre et basée sur les modes de transport actifs, l'échelle territoriale du quartier devient d'autant plus importante. « Entité spatiale et sociale plus limitée que la ville, lieu

social et environnement immédiat pour ses habitants » (Noschis, 1984 : 13), le quartier représente l'espace de proximité (Giddens, 1987) où se produit la majeure partie des actions quotidiennes des résidants de notre enquête. Évidemment, cela contraste avec les propos alarmistes de certains chercheurs qui s'inquiètent de la perte de vocation du quartier dans les pratiques sociales et commerciales (Imbert, 2005) au profit des échelles de l'agglomération et du logement (Ascher, 1998). Dans cette étude, la pratique du quartier s'inscrit au contraire dans la conception même du mode de vie pour lequel les répondants adhèrent, et ce, à travers leurs habitudes de déplacement, de consommation et de socialisation.

D'autre part, la croissance de la mobilité résidentielle que l'on connaît aujourd'hui a également son importance dans cette recherche de la meilleure combinaison possible entre le mode de vie primé et le territoire propice à la réalisation de ce dernier. Alors qu'autrefois, le quartier offrait l'essentiel nécessaire à ses résidants de leur naissance à leur mort (Bassand, 1992), les progrès en matière de mobilité ont modifié l'implantation durable des individus (Moquay, 1997). La croissance de la mobilité résidentielle offre, à une plus grande population, l'accès à des territoires de plus en plus vastes (Massot et Orfeuil, 2005), permettant ainsi d'accroître les possibilités de mener une vie meilleure (Barrère et Martuccelli, 2005). Par la multiplication des choix qu'occasionne cette croissance, les individus semblent s'attacher davantage à un ensemble de valeurs plutôt qu'à un territoire. Le quartier deviendra donc le lieu de résidence issu d'un choix stratégique à l'image de cette approche qu'est la *self-selection* : il représentera le territoire idéal à l'épanouissement de ces valeurs, et par le fait même, à la réalisation d'un mode de vie.

À travers la recherche d'un lieu de résidence pour accomplir ce mode de vie, les résidants sondés ont opté, au moment de l'enquête, pour l'arrondissement Plateau-Mont-Royal. Il semble que pour eux, le choix de ce territoire s'inscrit le mieux dans cet ensemble de considérations. En diffusant ses possibilités, l'arrondissement apparaît alors attrayant pour son caractère original et unique (Ville de Montréal, 2008), et cette attirance semble amplifiée par le phénomène de la rareté. En effet, pour certains, il représente le seul territoire à offrir les bases nécessaires à la réalisation du mode de vie choisi.

À ce sujet, les répondants émettent des avis partagés quant à la reconnaissance de l'unicité du territoire à supporter le mode de vie prôné. En effet, il y en a pour qui l'arrondissement Plateau-Mont-Royal représente le seul lieu de résidence possible, et d'autres qui n'ont pas de mal à imaginer s'établir ailleurs. Pour ceux croyant que l'arrondissement Plateau-Mont-Royal est l'ultime territoire de résidence en accord avec leur philosophie de vie, envisager un déménagement serait également envisager des changements majeurs sur leurs pratiques quotidiennes :

Je crois que si je déménage, ça veut dire que je changerais mes pratiques de vie citoyenne. Alors là, je me mettrai à regarder la télé alors que moi j'ai coupé le câble il y a déjà 3 ans (R-06).

Il faudrait peut-être que je change mes habitudes de vie, de transport, ce qui serait un irritant (R-07).

Pour d'autres répondants, l'arrondissement Plateau-Mont-Royal ne semble pas être le seul territoire de résidence envisageable. Au contraire, ce dernier s'inscrirait dans un ensemble de lieux où il est possible de pratiquer le mode de vie adopté. Lorsqu'ils imaginent un déménagement, cela ne révèle rien de très perturbant; ces derniers affirment que ce transfert nécessiterait quelques changements, certes, mais que ceux-ci seraient minimisés par le fait qu'ils s'établiraient au sein d'un milieu semblable :

Si j'avais à déménager, je changerais pour quelque chose qui se rapproche de ça. Peut-être Petite-Patrie. C'est un petit peu la même chose; c'est des petites rues, les épiceries sont proches, la caisse est proche, il y a une école proche. Donc probablement que je chercherais un peu dans le même genre de quartier. Je choiserais un quartier qui ressemble, et je m'investirais dans le nouveau quartier (R-04).

Si j'avais à changer d'arrondissement, je choiserais un arrondissement qui n'est pas très loin. Je pense que je prendrais Petite-Patrie. Alors j'essayerais que ça ne change pas grand-chose (R-10).

À cet effet, certains de ces répondants ont avoué qu'ils songeaient à un déménagement puisqu'ils observent quelques changements au sein de l'arrondissement; des transformations issues d'une nouvelle population attirée par l'image du territoire, mais qui ne partagent pas forcément les mêmes valeurs qu'eux. Ainsi, ces transformations, n'ayant

visiblement pas fait partie de leur choix à l'origine de leur arrivée dans l'arrondissement, forcent certains répondants à se questionner sur les démarches à entreprendre pour sauvegarder leur mode de vie primé.

En résumé, deux visions de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal se distinguent quant à la place qu'il occupe dans la réalisation du mode de vie, mais une volonté subsiste entre ces divergences : la préservation du mode de vie choisi. L'une adopte une approche plus ancrée quant à la projection d'un déménagement, révélant par le fait même une certaine crainte de mettre en péril son mode de vie, et l'autre semble plutôt consciente des possibilités que d'autres territoires ont à offrir. Cette dernière vision met en lumière les observations de certains chercheurs selon lesquelles les communautés ne se constituent plus autour d'un quartier, mais seraient structurées par des réseaux sociaux non spatialisés, plutôt basés sur des valeurs et des intérêts communs (Bassand, 1992; Daris, 2002), pouvant alors exister à travers plusieurs territoires.

4.3.4 La concrétisation d'une appartenance à un mode de vie transférable

À partir des derniers éléments d'analyse, nous comprenons à cette étape que les répondants ont choisi un mode de vie, que la mobilité quotidienne est le moyen de mise en œuvre de ce dernier et que le quartier de résidence est le cadre spatial à la réalisation de ce mode de vie. À l'instar de ces observations, il serait juste d'affirmer que les répondants semblent développer un sentiment d'appartenance au mode de vie, davantage qu'à un territoire ou une communauté. Ce type d'appartenance pourrait expliquer pourquoi les répondants semblent si flexibles quant à la possibilité de déménager, et ce, autant d'arrondissement que de pays. À cet effet, Carpentier (2007) parle des choix résidentiels motivés par un « projet de vie » qui reflètent des aspirations exprimées à partir d'un mode de vie. Dans la mesure où les résidents s'attachent à des idéaux, donc à des notions non territorialisées, et que le contexte à pratiquer le mode de vie peut se trouver ailleurs, l'emplacement du quartier perd de l'importance dans le choix d'un lieu de résidence :

Mes pratiques comme telles, la démarche dans laquelle je suis ne changerait pas nécessairement. C'est vraiment d'abord et avant tout une démarche personnelle, avec moi-même, en quête d'une relation avec un plus grand

tout; la planète, la terre. En ce sens, peu importe où je suis sur la terre, cette démarche-là ne change pas vraiment, au niveau de mes pratiques. Ça ne veut pas dire nécessairement que je reviendrais dans le quartier. Mes pratiques ne sont pas nécessairement territoriales ou attachées à ce quartier-ci (R-08).

Dans ce contexte, si le sentiment d'appartenance engendre l'attraction et la rétention d'une population, l'engagement et l'implication, l'intérêt pour le développement local, ainsi que le dynamisme économique au sein d'un quartier, que devient la concrétisation de ce dernier dans un contexte où il serait davantage associé à un mode de vie transférable d'un territoire à un autre ?

Il semble que ces bienfaits que récolte un territoire ne sont pas les simples fruits de la présence d'un sentiment d'appartenance territoriale. En effet, les résidants interrogés paraissent prédisposés à s'investir au sein de leur quartier; ils auraient déjà cette conscience de l'action collective. Alors que la participation active à l'action locale tend à enraciner ses adhérents (Rollero et De Piccoli, 2010), elle ne semble toutefois pas enraciner cette volonté de prendre part à l'action commune. En effet, les répondants qui démontraient une certaine sensibilité à l'action collective au sein de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal semblent tout aussi prédisposés à l'appliquer dans leur nouveau territoire de résidence, si un déménagement s'impose : « [...] je m'investirais dans le nouveau quartier » (R-04), « Je [n'ai] pas déménagé souvent dans ma vie. Quand je le fais, j'ai tendance à prendre racine, investir [là] où je suis. C'est ce qui fait probablement que je reste longtemps à la même place, j'imagine... » (R-09). Ainsi, cela démontre la volonté de certains répondants à poursuivre leur engagement dans un autre lieu, malgré ce que croient Massot et Orfeuill (2005) lorsqu'ils affirment que la flexibilité des individus les force à entretenir des relations éphémères dans leurs engagements.

D'autre part, l'implication des répondants à laquelle nous assistons ne semble que très peu s'établir sur des bases locales et collectives, mais renvoie davantage à des actions prenant pour appuis deux échelles plutôt opposées. D'une part, les répondants semblent développer un intérêt pour des enjeux plutôt globaux que locaux, et de l'autre, les motifs de leur implication semblent plus souvent d'ordre individualiste que collectif. Concernant

les enjeux globaux, les répondants nous parlent, par exemple, de leur conscientisation envers les enjeux environnementaux. Comme nous l'avons souligné, ils établissent leur mobilité quotidienne en partie selon leur conscience environnementale et prétendent faire des choix de vie écologiques. Par cet exemple, certains auteurs y verront l'émergence d'une « green identity » (Whitmarsh et O'Neil, 2010), une identité basée sur un comportement pro-environnemental générant des actions en ce sens. Bien que la plupart des actions semblent portées vers ce genre d'enjeu global s'élevant au-dessus des simples intérêts du quartier, il n'en demeure pas moins que certains autres motifs d'implication laissent entendre un intérêt individualiste :

Par intérêt personnel, d'une part, et parce qu'aussi ça me concerne en tant que propriétaire et en tant que résidante. Je voudrais que le développement se fasse dans un sens qui [me] convienne. Il [ne] tient qu'à moi de donner mon point de vue (R-02).

Ainsi, la volonté de s'impliquer pour une cause serait davantage orientée vers des valeurs globales à défendre ou des intérêts personnels, plus que pour le bien-être local et pour des intérêts collectifs. C'était également les conclusions d'Ascher (1995) lorsqu'il observe que les pratiques collectives ne s'établissent plus sur la base de la proximité. Parallèlement, cette attitude révèle cette montée de l'individualisation des pratiques quotidiennes (Ascher, 1998) et des modes de vie (Thomas et Pattaroni, 2012). En ce sens, les actions ne sont pas que dirigées vers l'amélioration du quartier, mais relèvent d'autres motivations. Enfin, puisque le sentiment d'appartenance s'adresse davantage à un ensemble de valeurs, motivant l'engagement à ces dernières, nous pouvons comprendre que dans le cas d'un éventuel déménagement, les individus seraient prédisposés à perpétuer leur mobilisation.

Au terme de notre étude, il est possible de dire que le contexte de croissance de la mobilité des individus a permis la concrétisation de nouvelles formes d'appartenance. Autrefois lié au territoire, le sentiment d'appartenance prend de plus en plus de nouvelles bases, celles de vivre selon un mode de vie. Le sentiment d'appartenance à un mode de vie semble s'adapter parfaitement au contexte de mobilité. D'une part, cette dernière, multiplicatrice de possibilités, a généré des individus flexibles pouvant faire des choix

résidentiels basés sur des valeurs et des aspirations plutôt que sur des contraintes liées à la famille ou au manque d'opportunités. D'autre part, le mode de vie choisi semble se définir à travers le freinage volontaire d'une forte mobilité quotidienne; il priorise la proximité et les déplacements actifs pour des raisons fonctionnelles, environnementales et humaines. Dans cette situation, le quartier n'apparaît plus comme le territoire à travers lequel se définissent les appartenances, mais joue tout de même un rôle important quant à l'élaboration du mode de vie. Il devient le support physique dans lequel le mode de vie prend sens et assume le rôle de vitrine de diffusion pour attirer une population fervente d'une même philosophie de vie. Enfin, puisque ce sentiment d'appartenance ne se base pas en premier lieu sur un territoire, mais davantage sur des notions non spatialisées, celui-ci se voit transférable. Ainsi, les individus portés vers l'action collective se voient tout aussi disposés à s'impliquer au sein d'un autre territoire de résidence, si déménagement il y a, puisque les motivations liées à cet engagement ne semblent plus aussi territorialisées, mais se joueraient davantage pour des enjeux globaux ou personnels.

Conclusion

À travers ce mémoire, nous avons tenté d'élucider les formes que prend le sentiment d'appartenance à l'échelle du quartier, auprès d'une population mobile. Le sentiment d'appartenance relève d'un besoin ressenti par l'individu à se regrouper parmi ses semblables, favorisant ainsi une reconnaissance identitaire commune. Celle-ci peut se développer sur la base territoriale, tandis que le quartier apparaît comme l'échelle la plus pertinente à l'observation de l'émergence d'un sentiment d'appartenance (Morin et Rochefort, 1998). Pourtant, selon certains, cette échelle semble perdre de son importance; la proximité n'apparaît plus comme un élément fondateur de la solidarité entre les individus et influence de moins en moins les pratiques collectives (Ascher, 1995). Nous observons ainsi le phénomène de l'individualisation des comportements (Genestier, 1999). En parallèle, le quartier se dissout dans un ensemble plus large où l'approvisionnement, les loisirs, le travail et l'habitat s'inscrivent davantage sur des territoires distincts. De ce fait, le quartier, comme échelle d'identification, semble perdre de son intérêt à travers l'édification d'un sentiment d'appartenance, conséquence de l'accroissement de la mobilité des individus. Synonyme de progrès et perçue comme un outil de liberté générant la multiplication des opportunités et des nouvelles expériences, la mobilité apparaît pourtant comme un phénomène nuisible sous certaines formes. D'une part, elle accroît les limites du quotidien minimisant les liens de proximité avec le quartier, et de l'autre, elle compromet l'implantation durable d'une population au sein d'un territoire. De ce fait, le développement d'un sentiment d'appartenance territoriale s'en

trouve affecté et représente une problématique pertinente à aborder dans un contexte où les villes et les quartiers cherchent à redéfinir leur rôle à travers des processus de marketing urbain et d'élaboration d'une image attrayante.

Afin d'alimenter la réflexion, l'étude menée a pris pour cadre d'analyse l'arrondissement Plateau-Mont-Royal en raison de son caractère atypique en matière de forte mobilité de ses résidants et de la perception d'un sentiment d'appartenance marqué. Des entretiens ont été réalisés auprès de dix résidants de l'arrondissement, recrutés lors d'un rendez-vous citoyen. Ces rencontres ont permis de comprendre que malgré le fait que la tendance soit à l'accroissement de la mobilité quotidienne, on peut percevoir un mouvement de fond au profit des pratiques de proximité. Des voix s'élèvent contre l'étalement urbain, le règne de l'automobile est attaqué, les modes de transport actifs gagnent du terrain et la popularité du transport en commun progresse. Extrêmement bien desservi et offrant les moyens de se déplacer facilement, le cas de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal contredit l'analyse réalisée par bon nombre d'auteurs affirmant que le sentiment d'appartenance et la mobilité ne peuvent coexister. Honnie par certains, la proximité est au contraire recherchée par d'autres et se manifeste notamment au sein de l'arrondissement, comme l'ont démontré les résultats de l'enquête menée auprès de résidants de ce dernier.

Si ce travail de recherche ne permet pas d'établir des conclusions pouvant faire l'objet d'une généralisation, il aura, espérons-le, contribué à la réflexion sur les formes que prend le sentiment d'appartenance de nos jours. À cet effet, l'analyse des résultats nous permet d'observer les changements qui s'opèrent dans le développement d'un sentiment d'appartenance en contexte de mobilité dominante. En effet, l'émergence d'un sentiment d'appartenance envers un mode de vie, davantage qu'à un territoire propre, ressort parmi les conclusions tirées des témoignages des répondants. Nous avons décortiqué trois aspects qui illustrent cette nouvelle forme d'appartenance. Dans un premier temps, les résidants de l'enquête ont réalisé leur choix résidentiel en tenant compte d'un ensemble de considérations liées à la qualité de vie, telles que les aspects sociaux et fonctionnels de leur lieu de résidence, un choix résidentiel mettant, de ce fait, un mode de vie en valeur. Dans un deuxième temps, la mobilité quotidienne apparaît comme l'élément central à ce mode de vie. Il constitue le moyen de mise en œuvre à partir duquel les

aspirations et les idéaux prennent forme. Finalement, le quartier, quant à lui, représente le support physique sur lequel le mode de vie trouvera son cadre. Si le quartier regroupe un ensemble d'individus aux aspirations semblables, il incarnera la vitrine de ce mode de vie. Ainsi, nous assistons à une forme de sentiment d'appartenance transférable. Dans la mesure où les individus se sentent appartenir à un ensemble de valeurs plutôt qu'à un territoire, il est donc possible d'entrevoir un déménagement sans que le mode de vie en soit pour autant affecté.

Alors que l'arrondissement Plateau-Mont-Royal apparaît comme un cadre territorial où les résidents semblent y développer une appartenance marquée à un mode de vie distinct, il n'en demeure pas moins qu'il connaît, auprès de sa population, la plus forte mobilité résidentielle de l'ensemble du territoire montréalais, après celle du centre-ville. Certes, sa population est composée de bon nombre de résidents de passage et d'une population dite « flexible », comme les jeunes professionnels, les ménages solos et les couples sans enfant. Par ce fait, certaines franges de la population au comportement résidentiel plus stable, comme les familles, semblent sous représentées; cela ne contribue donc pas au freinage d'une mobilité résidentielle croissante. De plus, l'arrondissement Plateau-Mont-Royal semble être, en quelque sorte, victime de son succès. L'image favorable du territoire en fait un lieu attractif et recherché (Ville de Montréal 2008), attirant une population nouvelle (Barbonne, 2008). À l'issue de cette étude, cette nouvelle population semble toutefois plus attirée par l'image « tendance » de l'arrondissement que par le partage des valeurs des résidents de longue date. Cette situation met l'arrondissement en situation de gentrification. Ce processus enclenché (Barbonne, 2009) inquiète d'ailleurs les répondants à l'ancienneté plus importante; ils craignent que cela affecte leur mode de vie et transforme l'essence même du quartier, celle pour laquelle ils ont choisi l'arrondissement il y a de cela quelques années. Ces craintes font parfois même l'objet d'une réflexion avancée. Certains répondants envisagent de quitter l'arrondissement pour celui de Rosemont–La Petite-Patrie qu'ils considèrent comme semblable au Plateau-Mont-Royal à l'époque où il n'était pas victime de l'arrivée massive d'une population gentrificatrice. Les nouvelles formes que prend ainsi le sentiment d'appartenance à un quartier — développé dans un contexte de forte mobilité — et l'image attractive qu'il procure au territoire n'amèneraient-elles pas des conséquences plus sombres ?

Entamé vers la fin des années 1970 (Rose, 2006), le processus de gentrification s'est réalisé de façon progressive au sein de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal. Malgré les nombreuses coopératives et les logements sociaux et privés à loyer modeste implantés au sein de l'arrondissement — lui permettant de conserver une certaine mixité sociale —, l'analyse des revenus des résidants entre 1991 et 2001 démontre pourtant une nette fluctuation en comparaison au reste du territoire montréalais. Barbonne (2009) caractérisera la gentrification que subit l'arrondissement Plateau-Mont-Royal de « yuppification ». Il remarque que ces « gentrificateurs marginaux » (Rose, 1984, 1996; Van Criekingen et Decroly, 2003, cités par Barbonne, 2009 : 217) sont, en fait, de jeunes professionnels, principalement des femmes, plutôt instruits, mais pratiquant leur métier majoritairement dans les domaines des communications, des arts et spectacles et des sciences humaines. L'arrivée de cette nouvelle population gentrificatrice a son lot de perturbations; elle entraîne plusieurs transformations au sein de l'arrondissement. D'une part, elle fait grimper la valeur marchande du secteur de l'immobilier, et de l'autre, elle contribue à la transformation du tissu commercial. En effet, les gentrificateurs auraient une influence considérable sur l'implantation de nouveaux commerces plus raffinés et plus haut de gamme, par exemple les épiceries fines (Rose, 2006). Ces transformations opèrent un double effet d'exclusion. D'une part, les ménages de la classe moyenne subissent une pression sur le logement avec la réduction du parc immobilier abordable, et de l'autre, la spécialisation des commerces de produits haut de gamme chasse tout un pan de commerces plus accessibles et populaires. À cet effet, Rose (2006) traduit la pensée de Bridge (2006 : 728) en nommant ce phénomène d'exclusion commerciale comme étant « le délogement d'autres goûts ».

Les transformations de l'environnement physique et social peuvent ainsi créer des frustrations et engendrer une insatisfaction des résidants de longue date, et pourraient ainsi motiver un déménagement (Bélanger, 2010). À cet effet, nous avons déjà constaté cette propension chez certains résidants de notre enquête à réfléchir à un éventuel déménagement. Les raisons qui semblaient motiver cette réflexion étaient en lien avec des transformations observées. Cela a amené d'ailleurs certains d'entre eux à participer et à s'impliquer davantage au sein de comités municipaux dans le but de dénoncer ces transformations et de préserver ce qui, à leur sens, représente l'identité

d'origine de l'arrondissement. Selon Bélanger (2010), il est tentant de comprendre que les transformations décrites précédemment dépossèdent les anciens résidants de leur sentiment de chez-soi. Les nouveaux résidants briseraient ce que Newman et Wyly (2006, cités par Bélanger, 2010) qualifient d'équilibre de support mutuel entre les anciens résidants d'un quartier. Mais ce qui est d'autant plus préoccupant, c'est que l'étude de Rose (2006) ainsi que d'autres travaux (Butler, 2003a et b; Lachance *et coll.*, 2005, cités par Rose, 2006) signalent le désintérêt quant à toute forme d'engagement civique de la part de cette nouvelle population gentrificatrice, contrairement à celle issue des premières vagues du « réformisme urbain » (Ley, 1996, cité par Rose, 2006 : 56), davantage prédisposée à améliorer la qualité de vie à des fins d'intérêt local.

À l'issue de ce travail de recherche, il apparaît que dans le cas de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal, le sentiment d'appartenance, aussi bien parmi les anciens résidants que les nouveaux, repose sur les bases d'un mode de vie bien plus que sur des bases d'une identité territoriale. Néanmoins, la première vague des gentrificateurs a su, à terme, développer un attachement territorial à travers la vie de quartier qui reste, cependant, fragilisé par les changements nuisant à leurs habitudes. Bien que la nouvelle population gentrificatrice soit davantage attirée par la dimension *tendance* du quartier, est-il possible de croire qu'elle tendrait à s'inscrire durablement au sein du quartier ? Ces derniers suivront-ils plutôt les évolutions des tendances et quitteront-ils prochainement l'arrondissement, alors que celui-ci apparaît désormais trop « in » chez certains (Rose, 2006) pour être toujours à la pointe de la tendance ?

Bibliographie

ASCHER, François (1998) « La fin des quartiers ? ». Dans Nicole Haumont (dir.) *L'urbain dans tous ces états : faire, vivre et dire la ville*. Paris, L'Harmattan, p. 183-201.

ASCHER, François (1995) *Métapolis, ou, L'avenir des villes*. Paris, Odile Jacob.

AUTHIER, Jean-Yves (2005) « Le quartier : un espace de proximité ». Dans Alain Bourdin, Annick Germain et Marie-Pierre Lefeuve (dir.) *La proximité. Construction politique et expérience sociale*. Paris, L'Harmattan, p. 207-220.

AVANZA, Martina et LAFERTÉ, Gilles (2005) « Dépasser la construction des identités ? Identification, image sociale, appartenance ». *Genèses*, n° 61, p. 134-152.

BAILLEUL, Hélène et FEILDEL, Benoît (2008) « Les dynamiques constitutives de l'«habiter» : le sens des mobilités à l'épreuve des identités spatiales ». Dans *les Actes du colloque Mobilités, identités, altérités*, Rennes, p. 1-16.

BARBONNE, Rémy (2009) « Nouvel urbanisme, gentrification et mobilité quotidienne : leçons apprises du quartier Bois-Franc et du Plateau-Mont-Royal ». Dans Gilles Sénécal et Laurence Bherer (dir.) *La métropolisation et ses territoires*. Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 213-234.

BARBONNE, Rémy (2008) « Gentrification, nouvel urbanisme et évolution de la mobilité quotidienne : vers un développement plus durable ? Le cas du Plateau Mont-Royal (1998-2003) ». *Recherches sociographiques*, vol. 49, n° 3, p. 423-445.

BARRÈRE, Anne et MARTUCCELLI, Danilo (2005) « La modernité et l'imaginaire de la mobilité : 'inflexion contemporaine ». *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 118, p. 55-79.

- BASSAND, Michel (1992) « Développement local et processus identitaires ». Dans Christiane Gagnon et Juan-Luis Klein (dir.) *Les partenaires du développement face au défi du local*. Chicoutimi : GRIR/UQAC, p. 267-295.
- BEAUD, Jean-Pierre (2009) « L'échantillonnage ». Dans Benoît Gauthier (dir.) *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*. Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 251-283.
- BÉDARD, Mélanie et FORTIN, Andrée (2004) « Intimité, mobilité et urbanité en 1978 et 2000 ». *Recherches sociographiques*, vol. 45, n° 3, p. 493-519.
- BÉLANGER, Hélène (2010) « Pour qui et à qui ce parc ? Gentrification et appropriation de l'espace public dans l'arrondissement du Sud-Ouest de Montréal (Canada) ». *Lien social et Politiques*, n° 63, p. 143-154.
- BELHEDI, Amor (2006) « Territoires, appartenance et identification. Quelques réflexions à partir du cas tunisien ». *Espace géographique*, vol. 35, n° 4, p. 310-316.
- BENOÎT, Michèle et GRATTON, Roger (1991) *Pignon sur rue : les quartiers de Montréal*. Montréal, Guérin.
- BLAIS, André et DURAND, Claire (2009) « Le sondage ». Dans Benoît Gauthier (dir.) *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*. Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 445-487.
- BONAIUTO, Marino, AIELLO, Antonio, PERUGINI, Marco, BONNES, Mirilia et ERCOLANI, Anna Paola (1999) « Multidimensional perception of residential environment. Quality and neighborhood attachment in the urban environment ». *Journal of Environmental Psychology*, vol. 19, 331-352.
- BONVALET, Catherine et BRUN, Jacques (2002) « État des lieux des recherches sur la mobilité résidentielle en France ». Dans Jean-Pierre Lévy et Françoise Dureau (dir.) *L'accès à la ville : les mobilités spatiales en question*, Paris, L'Harmattan, p. 15-64.
- BOUGEARD-DELFOSSÉ, Christine et ROBERT-DEMONTROND, Philippe (2008) « Proposition d'une échelle de mesure du degré d'enracinement d'un consommateur dans sa région ». Dans les Actes du colloque *13^e journées de recherche en marketing de Bourgogne*, Dijon, p. 1 à 25.
- CARPENTIER, Samuel (2007) « Comportements de mobilité et ancrage résidentiel ». Dans Thierry Ramadier (dir.) *Les mobilités quotidiennes : représentations et pratiques. Vers l'identité de déplacement*. Strasbourg, Département SHS du CNRS, p. 19-49.
- CHALAS, Yves (1995) « Le sentiment d'appartenance ». *Informations sociales*, n° 45, p. 27-36.

- CHAWLA, Louise (1992) « Childhood Place Attachments ». Dans Irwin Altman et Setha M. Low (dir.) *Place Attachment. Human Behavior and Environment*, vol. 12, New York, Plenum Press, p. 63-86.
- DAMERON, Stéphanie (2002) « La dynamique relationnelle au sein d'équipes de conception ». *Le travail humain*, vol. 65, n° 4, p. 339-361.
- DAMON, Julien (2008) « Introduction. Urbanisation planétaire, villes et modes de vie urbains ». Dans Julien Damon (dir.) *Vivre en ville*. Paris, Presses Universitaires de France, p. 1-27.
- DANSEREAU, Francine et GERMAIN, Annick (2002) « Fin ou renaissance des quartiers ? Les significations des territoires de proximité dans une ville pluriethnique ». *Espaces et sociétés*, n° 108-109, p. 11-28.
- DARIS, Alexandra (2002) « Mobilité et vie sociale : entre le quartier et l'ailleurs ». Dans Andrée Fortin, Carole Després et Geneviève Vachon (dir.) *La banlieue revisitée*. Québec, Nota Bene, p. 181-211.
- DEBARBIEUX, Bernard (1995) « Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique ». *Espace géographique*, vol. 24, n° 2, p. 97-113.
- DE RUDDER, Véronique (1994) « Conflits et intégration dans les quartiers populaires ». Dans Michel Bassand et Jean-Philippe Leresche (dir.) *Les faces cachées de l'urbain*. Berne, Peter Lang, p. 113-128.
- DI MÉO, Guy (2002) « L'identité : une médiation essentielle du rapport espace/société ». *Géocarrefour*, vol. 77, n° 2, p. 175-184.
- DURAND, Claire et BLAIS, André (2009) « La mesure ». Dans Benoît Gauthier (dir.) *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*. Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 227-250.
- EHRENBERG, Alain (1995) *L'individu incertain*. Paris, Hachette.
- ENERGY CITIES (2005) *Les quartiers durables. Qu'est-ce qu'un quartier durable ?* [En ligne] <http://energy-cities.eu>, consulté le 13/06/2012.
- FORTIN, Andrée (2002) « Territoires d'appartenance ». Dans Andrée Fortin, Carole Després et Geneviève Vachon (dir.) *La banlieue revisitée*. Québec, Nota Bene, p. 133-149.
- FORTIN, Andrée (1988) « Du voisinage à la communauté ? ». *Cahiers de recherche sociologique*, vol. 6, n° 2, p. 147-159.
- FRIED, Marc (1963) « Grieving for a lost home ». Dans Leonard J. Duhl (dir.) *The urban condition*. New York, Basic Book, p. 151-171.

- FRIED, Marc et GLEICHER, Peggy (1961) « Some Sources of Residential Satisfaction in an Urban Slum ». *Journal of the American Planning Association*, vol. 27, n° 4, p. 304-315.
- GENESTIER, Philippe (1999) « Le sortilège du quartier : quand le lieu est censé faire lien ». *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 82, p. 142-153.
- GERMAIN, Annick, POIRIER, Cécile et ALAIN, Martin (2010) « Les choix résidentiels des ménages solos des quartiers centraux montréalais ». Dans Jean-Yves Authier, Catherine Bonvalet et Jean-Pierre Lévy (dir.) *Élire domicile : La construction sociale des choix résidentiels*. Lyon, Presses universitaires de Lyon, p. 231-248.
- GIDDENS, Anthony (1987) *La Constitution de la société : éléments de la théorie de la structuration*. Paris, Presses universitaires de France.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2011) *Région métropolitaine de Montréal*. Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. [En ligne] <http://www.mamrot.gouv.qc.ca>, consulté le 02/05/2012.
- GRAFMEYER, Yves (2007) « Le quartier des sociologues ». Dans Jean-Yves Authier, Marie-Hélène Bacqué et France Guérin-Pace (dir.) *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*. Paris, La Découverte, p. 21-31.
- GUÉRIN-PACE, France, SAMUEL, Olivia et VILLE, Isabelle (2009) *En quête d'appartenances : L'enquête Histoire de vie sur la construction des identités*. Paris, Ined.
- GUÉRIN-PACE, France (2009) « La diversité des ancrages territoriaux au regard des parcours migratoires ». Dans France Guérin-Pace, Olivia Samuel et Isabelle Ville (dir.) *En quête d'appartenances : L'enquête Histoire de vie sur la construction des identités*. Paris, Ined, p. 145-165.
- GUÉRIN-PACE, France (2007) « Le quartier entre appartenance et attachement : échelle identitaire ? ». Dans Jean-Yves Authier, Marie-Hélène Bacqué et France Guérin-Pace (dir.) *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*. Paris, La Découverte, p. 151-162.
- GUÉRIN-PACE, France (2006) « Sentiment d'appartenance et territoires identitaires ». *Espace géographique*, vol. 35, n° 4, p.298-308.
- GUERMOND, Yves (2006) « L'identité territoriale : l'ambiguïté d'un concept géographique ». *Espace géographique*, vol. 35, n° 4, p. 291-297.
- GUIBERT, Joël et JUMEL, Guy (1997) *Méthodologie des pratiques de terrain en sciences humaines et sociales*. Paris, Armand Colin.
- GUILBERT, Lucille (2005) « L'expérience migratoire et le sentiment d'appartenance ». *Ethnologies*, vol. 27, n° 1, p. 5-32.

- GUMUCHIAN, Hervé (1989) « Les représentations en géographie : définitions, méthodes et outils ». Dans Yves André, Antoine Bailly, Robert Ferras, Jean-Paul Guérin et Hervé Gumuchian (dir.) *Représenter l'espace. L'imaginaire spatial à l'école*. Paris, Anthropos, p. 29-42.
- GUSTAFSON, Per (2001) « Roots and Routes: Exploring the Relationship between Place Attachment and Mobility ». *Environment and Behavior*, vol. 33, n° 5, p. 667-686.
- HALPENNY, Elizabeth A. (2010) « Pro-environmental behaviours and park visitors : The effect of place attachment ». *Journal of Environmental Psychology*, vol. 30, n° 4, p. 409-421.
- HANDY, Susan, CAO, Xinyu et MOKHTARIAN, Patricia L. (2006) « Self-Selection in the Relationship between the Built Environment and Walking: Empirical Evidence from Northern California ». *Journal of the American Planning Association*, vol. 72, n° 1, p. 55-74.
- HILAL, Mohamed et SENCÉBÉ, Yannick (2002) « Mobilités quotidiennes et urbanité suburbaine ». *Espaces et sociétés*, n° 108-109, p. 133-153.
- HOULLIER-GUIBERT, Charles-Édouard (2011) « La fabrication de l'image officielle de la ville pour un rayonnement européen : gouvernance, idéologies, coopération territoriale et rayonnement ». *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 55, n° 154, p. 7-35.
- IMBERT, Michel (2005) « Quartier ». Dans Pierre Merlin et Françoise Choay (dir.) *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*. Paris, Presses universitaires de France, p. 743-746.
- JETTÉ, Christian, MATHIEU, Réjean et DUMAIS, Lucie (2002) « Pistes d'analyse concernant l'impact social des activités du tiers secteur d'économie sociale dans quatre arrondissements de la Ville de Montréal ». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 15, n° 2, p. 87-103.
- JOYE, Dominique et HUISSOUD, Thérèse (1996) « Images des villes, images des quartiers ». Dans Christophe Jaccoud, Martin Schuler et Michel Bassand (dir.) *Raisons et déraisons de la ville : Approches du champ urbain*. Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, p. 101-120.
- KAUFMANN, Vincent (2008) « Mobilité et qualité de vie ». Dans Julien Damon (dir.) *Vivre en ville*. Paris, Presses Universitaires de France, p. 119-140.
- KAUFMANN, Vincent et WIDMER, Éric (2005) « L'acquisition de la motilité au sein des familles. État de la question et hypothèses de recherche ». *Espaces et sociétés*, n° 120-121, p. 199-217.

- KEATING, Michael (1998) *The New Regionalism in Western Europe: Territorial Restructuring and Political Change*. Cheltenham, Edward Elgar.
- LEE, Brian H. Y. et WADDELL, Paul (2010) « Residential mobility and location choice: a nested logit model with sampling of alternatives ». *Transportation*, vol. 37, p. 587-601.
- LÉVY, Jacques (1994) *L'espace légitime. Sur la dimension géographique de la fonction politique*. Paris, Presses de la FNSP.
- LÉVY-LEBOYER, Claude (2003) « Appartenance ». Dans Roland Doron et Françoise Parot (dir.) *Dictionnaire de psychologie*. Paris, PUF, p. 52.
- LUSSAULT, Michel et STOCK, Mathis (2006) « Mobilité ». Dans Jacques Lévy et Michel Lussault (dir.) *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris, Belin, p. 622-625.
- MARCUS, Clare Cooper (1992) « Environmental Memories ». Dans Irwin Altman et Setha M. Low (dir.) *Place Attachment. Human Behavior and Environment*, vol. 12. New York, Plenum Press, p. 87-112.
- MASSOT, André et MERLIN, Pierre (2005) « Mobilité résidentielle ». Dans Pierre Merlin et Françoise Choay (dir.) *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*. Paris, Presses universitaires de France, p. 543.
- MASSOT, Marie-Hélène et ORFEUIL, Jean-Pierre (2005) « La mobilité au quotidien, entre choix individuel et production sociale ». *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 1, n° 118, p. 81-100.
- MAYOL, Pierre (1994) « Habiter ». Dans Michel de Certeau, Luce Giard et Pierre Mayol *L'invention du quotidien II. Habiter, cuisiner*. Paris, Gallimard, p. 13 à 185.
- McANDREW, Francis T. (1998) « The measurement of "rootedness" and the prediction of attachment to home-towns in college students ». *Journal of Environmental Psychology*, vol. 18, p. 409-417.
- McKENZIE, Roderick ([1921] 2009) « Le voisinage. Une étude de la vie locale à Columbus, Ohio ». Dans Isaac Joseph et Yves Grafmeyer (dir.) *L'école de Chicago : Naissance de l'écologie urbaine*. Paris, Flammarion, p. 213-254.
- MESCH, Gustavo S. et MANOR, Orit (1998) « Social ties, environmental perception and local attachment ». *Environment and behaviour*, vol. 30, p. 504-519.
- MERLIN, Pierre (2005) « Mobilité ». Dans Pierre Merlin et Françoise Choay (dir.) *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*. Paris, Presses universitaires de France, p. 542-543.

- MEUNIER, Christine et CHOAY, Françoise (2005) « Appropriation ». Dans Pierre Merlin et Françoise Choay (dir.) *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*. Paris, Presses universitaires de France, p. 59-60.
- MOQUAY, Patrick (1998) « Sentiment d'appartenance et développement régional ». Dans Serge Côté et Marc-Urbain Proulx (dir.) *Espaces en mutation*. Chicoutimi/Rimouski : GRIR/GRIDEQ, p. 57-71.
- MOQUAY, Patrick (1997) « Le sentiment d'appartenance territoriale ». Dans Madeleine Gauthier (dir.) *Pourquoi partir ? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui*. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, p. 243-256.
- MORGAN, Paul (2010) « Towards a developmental theory of place attachment ». *Journal of Environmental Psychology*, vol. 30, n° 1, p. 11-22.
- MORIN, Richard et ROCHEFORT, Michel (1998) « Quartier et lien social : des pratiques individuelles à l'action collective ». *Lien social et Politiques*, n° 39, p. 103-114.
- NOSCHIS, Kaj (1984) *Signification affective du quartier*. Paris, Librairie des Méridiens.
- PAILLÉ, Pierre et MUCCHIELLI, Alex (2008) *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris, Armand Colin.
- PARAZELLI, Michel (1995) « L'action communautaire autonome. Un projet collectif d'appropriation d'actes sociaux ». *Revue canadienne de service social*, vol. 12, n° 2, p. 211-235.
- PARK, Robert Ezra ([1925] 2009) « La ville. Propositions de recherche sur le comportement humain en milieu urbain ». Dans Isaac Joseph et Yves Grafmeyer (dir.) *L'école de Chicago : Naissance de l'écologie urbaine*. Paris, Flammarion, p. 83-130.
- PROJET MONTRÉAL (2012) *Présentation du parti*. Projet Montréal. [En ligne] <http://www.projetmontreal.org>, consulté le 28/06/2012.
- PROJET MONTRÉAL (2009) *Programme pour la relance durable de Montréal*. Projet Montréal. [En ligne] <http://www.projetmontreal.org>, consulté le 28/06/2012.
- QUÉBEC SOLIDAIRE (2011) *Qui sommes-nous ?* Québec solidaire. [En ligne] <http://www.quebecsolidaire.net>, consulté le 28/06/2012.
- RAMADIER, Thierry (2002) « Rapport au quartier, représentation de l'espace et mobilité quotidienne : le cas d'un quartier périphérique de Québec-Ville ». *Espaces et sociétés*, n° 108-109, p. 111-131.

- RICHER, Sylvie F. et VALLERAND, Robert J. (1998) « Construction et validation de l'Échelle du sentiment d'appartenance sociale ». *Revue Européenne de Psychologie Appliquée*, vol. 48, n° 2, p. 129-137.
- RÉMY, Jean (1996) « Mobilités et ancrages : vers une autre définition de la ville ». Dans Monique Hirschhorn et Jean-Michel Berthelot (dir.) *Mobilités et ancrages. Vers un nouveau mode de spatialisation ?* Paris, L'Harmattan, p. 135-153.
- ROLLERO, Chiara et DE PICCOLI, Norma (2010) « Place attachment, identification and environment perception: An empirical study ». *Journal of Environmental Psychology*, vol. 30, n° 2, p. 198-205.
- ROSE, Damaris (2006) « Les atouts des quartiers en voie de gentrification : du discours municipal à celui des acheteurs. Le cas de Montréal ». *Sociétés contemporaines*, n° 63, p. 39-61.
- ROY, Simon N. (2009) « L'étude de cas ». Dans Benoît Gauthier (dir.) *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*. Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 199-225.
- SCHEINER, Joachim et KASPER, Birgit (2003) « Mode de vie, choix de l'emplacement de l'habitation et déplacements quotidiens. L'approche fondée sur le mode de vie dans un contexte de déplacements quotidiens et de planification ». *Revue internationale des sciences sociales*, vol. 2. n° 176, p. 355-369.
- SENCÉBÉ, Yannick (2011) « Multi(ples) appartenances en milieu rural ». *Informations sociales*, vol. 2, n° 164, p. 36-42.
- SENCÉBÉ, Yannick (2004) « Être ici, être d'ici. Formes d'appartenance dans le Diois (Drôme) ». *Ethnologie française*, 2, Tome XXXVII, p. 23-29.
- SHUMAKER, Sally Ann et TAYLOR, Ralph B. (1983) « Toward a Clarification of People-Place Relationships: A Model of Attachment to Place ». Dans Nickolaus R. Feimer et E. Scott Geller (dir.) *Environmental psychology : directions and perspectives*. New York, Praeger, p. 219-251.
- SIMMEL, Georg ([1903] 2009) « Métropoles et mentalité ». Dans Isaac Joseph et Yves Grafmeyer (dir.) *L'école de Chicago : Naissance de l'écologie urbaine*. Paris, Flammarion, p. 61-77.
- STOCK, Mathis (2005) *Les sociétés à individus mobiles : vers un nouveau mode d'habiter ?*. Espacestems.net, textuel. [En ligne] <http://espacestems.net/document1353.html>, consulté le 31/07/2012.

- TIZON, Philippe (1996) « Qu'est-ce que le territoire ? ». Dans Guy Di Méo (dir.) *Les territoires du quotidien*. Paris, L'Harmattan, p. 17-34.
- THOMAS, Marie-Paule et PATTARONI, Luca (2012) « Choix résidentiels et différenciation des mode de vie des familles de classes moyennes en Suisse ». *Espaces et sociétés*, n° 148-149, p. 111-127.
- TÖNNIES, Ferdinand ([1887] 1977), *Communauté et société : catégories fondamentales de la sociologie*. Paris, Retz.
- TURNER, John C., HOGG, Michael A., OAKES, Penelope J., REICHER, Stephen D. et WETHERELL, Margaret S. (1987) *Rediscovering the social group: A self-categorization theory*. Oxford, Basil Blackwell.
- VASSART, Sabine (2006) « Habiter ». *Pensées plurielles*, vol. 2, n° 12, p. 9-19.
- VILLE, Isabelle et GUÉRIN-PACE France (2005) « Interroger les identités : l'élaboration d'une enquête en France ». *Populations*, vol. 60, n° 3, p. 277-305.
- VILLE DE MONTRÉAL (2012) *Population totale en 2006 et en 2011 – Variation – Densité*. Montréal en statistiques. [En ligne] <http://www.ville.montreal.qc.ca>, consulté le 01/05/2012.
- VILLE DE MONTRÉAL (2010) *Profil économique – Le Plateau-Mont-Royal. Édition juillet 2010*. Montréal en statistiques. [En ligne] <http://www.ville.montreal.qc.ca>, consulté le 02/03/2011.
- VILLE DE MONTRÉAL (2009a) *Annuaire statistique de l'agglomération de Montréal – Recensement de 2006*. Montréal en statistiques. [En ligne] <http://www.ville.montreal.qc.ca>, consulté le 20/09/2010.
- VILLE DE MONTRÉAL (2009b) *Profil sociodémographique – Le Plateau-Mont-Royal. Édition mai 2009*. Montréal en statistiques. [En ligne] <http://www.ville.montreal.qc.ca>, consulté le 02/12/2010.
- VILLE DE MONTRÉAL (2008) *Plan de déplacement urbain du Plateau-Mont-Royal : Portrait et diagnostic des déplacements*. Arrondissement Plateau-Mont-Royal. [En ligne] <http://www.ville.montreal.qc.ca>, consulté le 18/08/2010.
- VILLE DE MONTRÉAL (2007) *Population et démographie. Édition 25 juillet 2007*. Montréal en statistiques. [En ligne] <http://www.ville.montreal.qc.ca>, consulté le 01/05/2012.
- WELLMAN, Barry et LEIGHTON, Barry (1981) « Réseau, quartier et communauté. Préliminaire à l'étude de la question communautaire ». *Espaces et sociétés*, n° 38-39, p. 111-133.

- WELLMAN, Barry et LEIGHTON, Barry (1979) « Networks, Neighborhoods, and Communities : Approaches to the Study of the Community Question ». *Urban Affairs Review*, vol. 14, n° 3, p. 363-390.
- WHITMARSH, Lorraine et O'NEIL, Saffron (2010) « Green identity, green living? The role of pro-environmental self-identity in determining consistency across diverse pro-environmental behaviours ». *Journal of Environmental Psychology*, vol. 30, p. 305-314.
- WIRTH, Louis ([1938] 2009) « Le phénomène urbain comme mode de vie ». Dans Isaac Joseph et Yves Grafmeyer (dir.) *L'école de Chicago : Naissance de l'écologie urbaine*. Paris, Flammarion, p. 255-281.
- YIN, Robert K. (2003) *Case Study Research: Design and Methods*. Thousand Oaks, California, Sage Publications.

Annexe I

Cartes de l'arrondissement
Plateau-Mont-Royal

FIGURE 1

La Ville de Montréal, ses arrondissements et les villes de banlieue reconstituées (Wikipédia, adaptée par l'auteur, 2010)

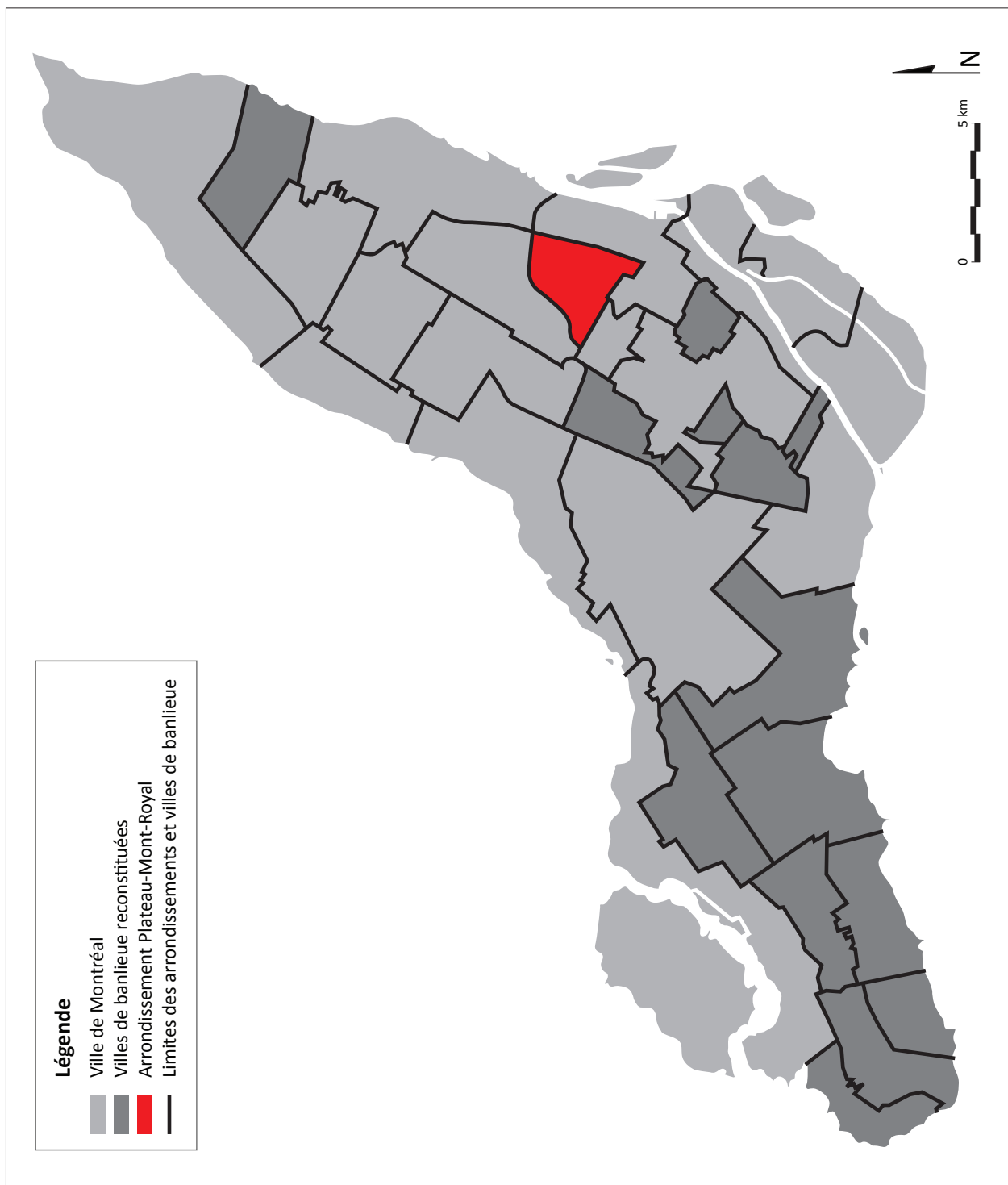


FIGURE 2
Territoire de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal (Ville de Montréal, adaptée par l'auteure, 2010)

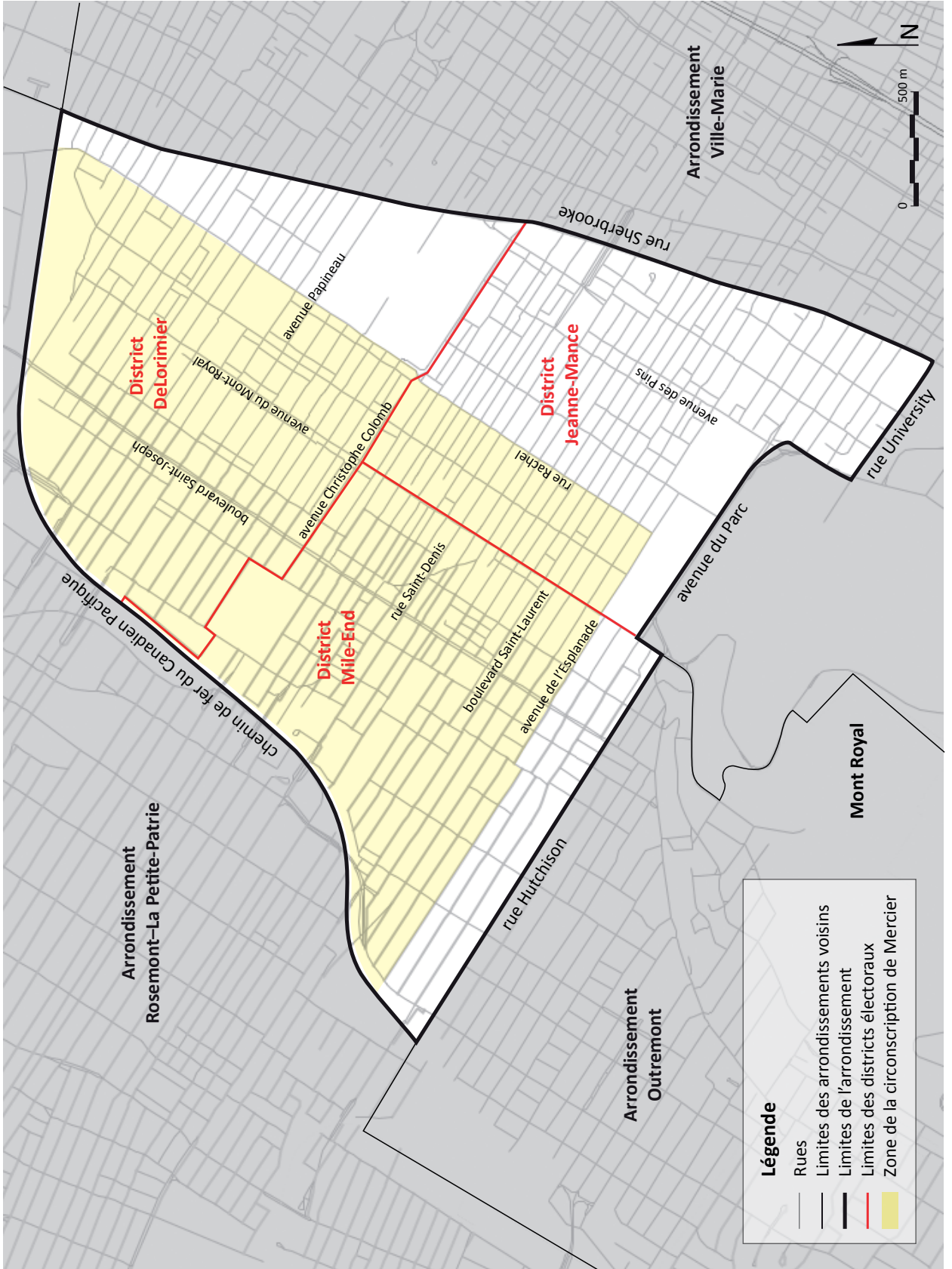


FIGURE 3

Plan du développement et villages avant 1890 (Benoît et Gratton, 1991 : 157)

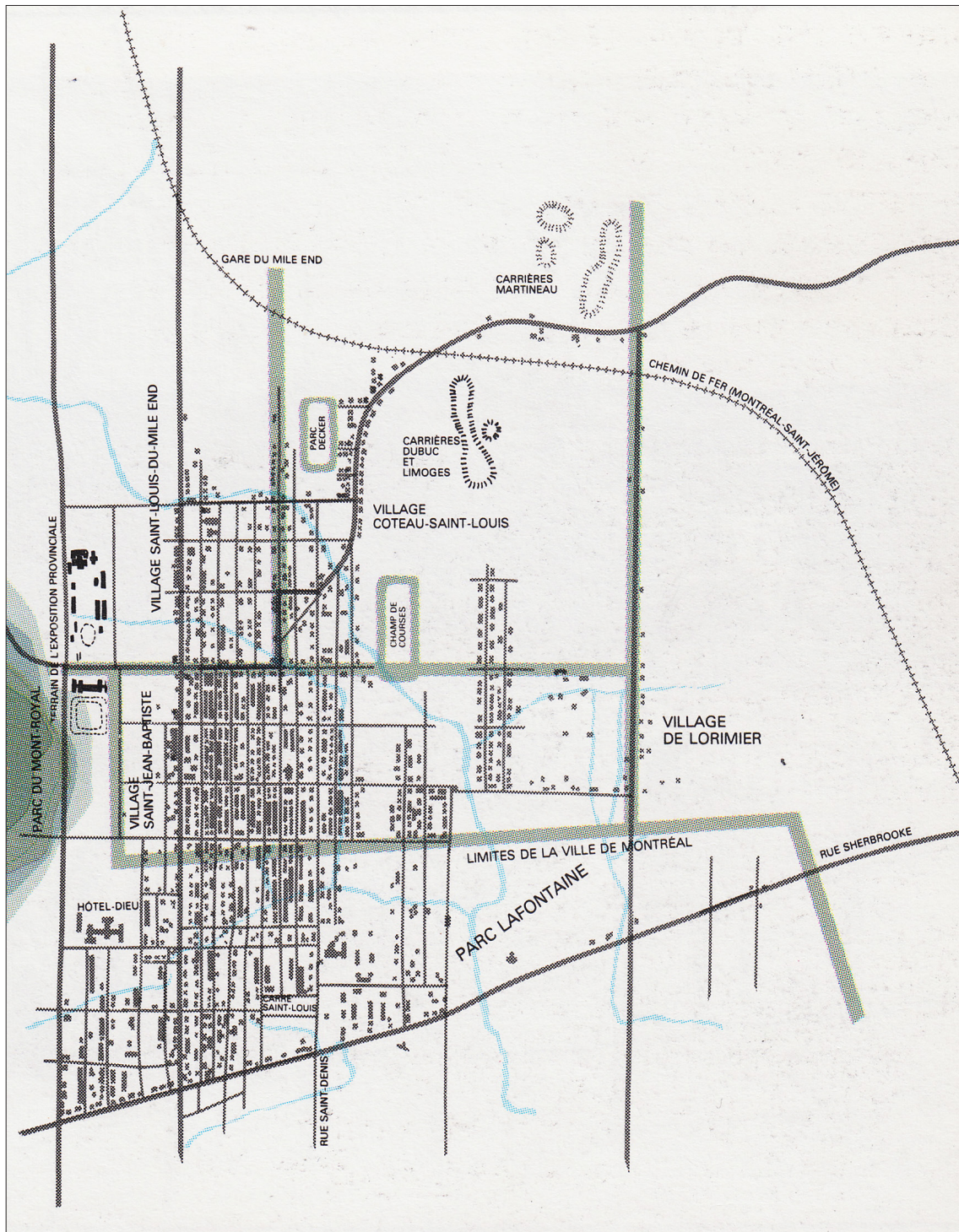


FIGURE 4

Axes d'attraction et parcs de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal (Ville de Montréal, adaptée par l'auteur, 2010)

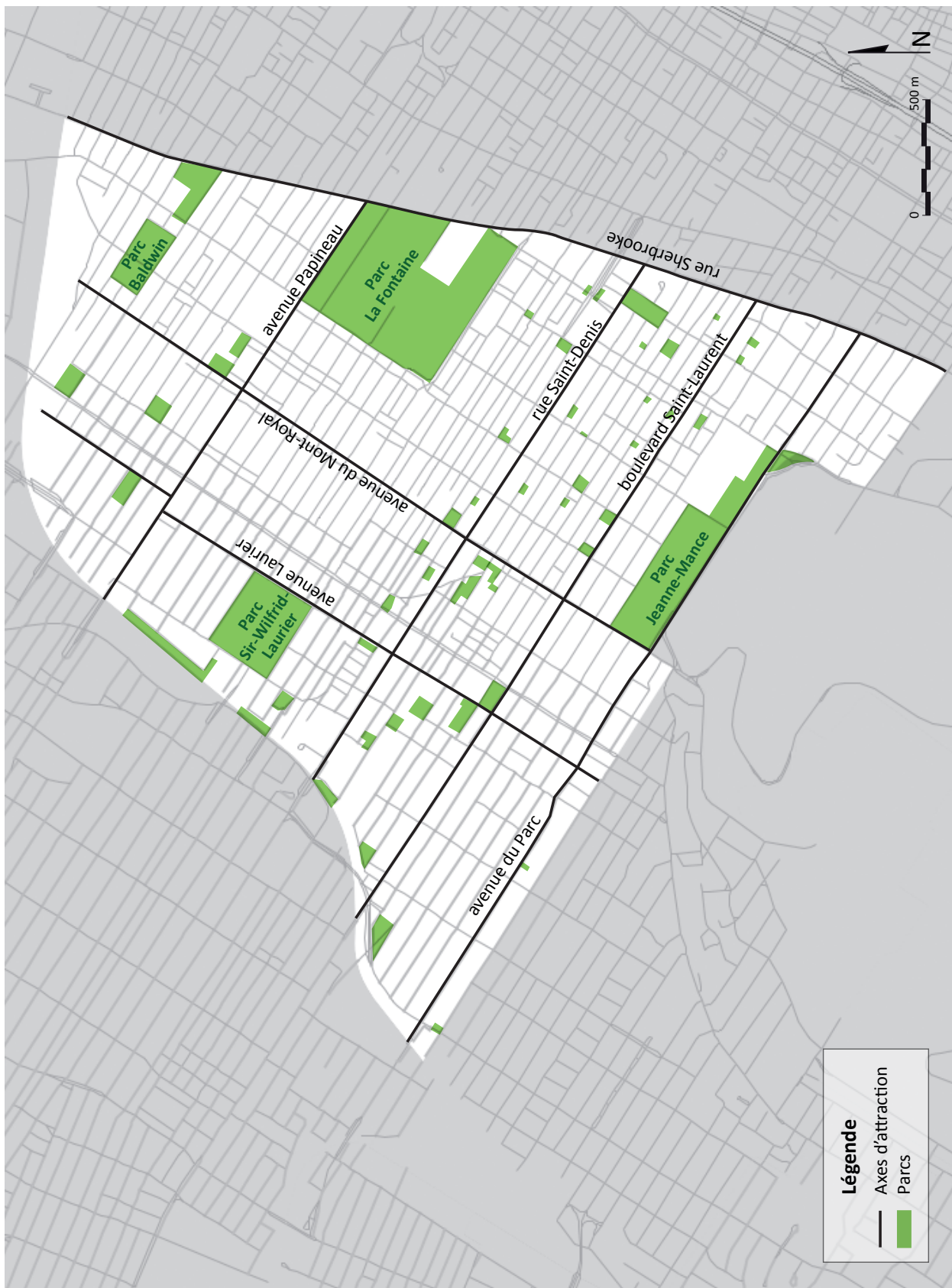


FIGURE 7

Réseau du transport en commun de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal (Ville de Montréal, adaptée par l'auteur, 2010)

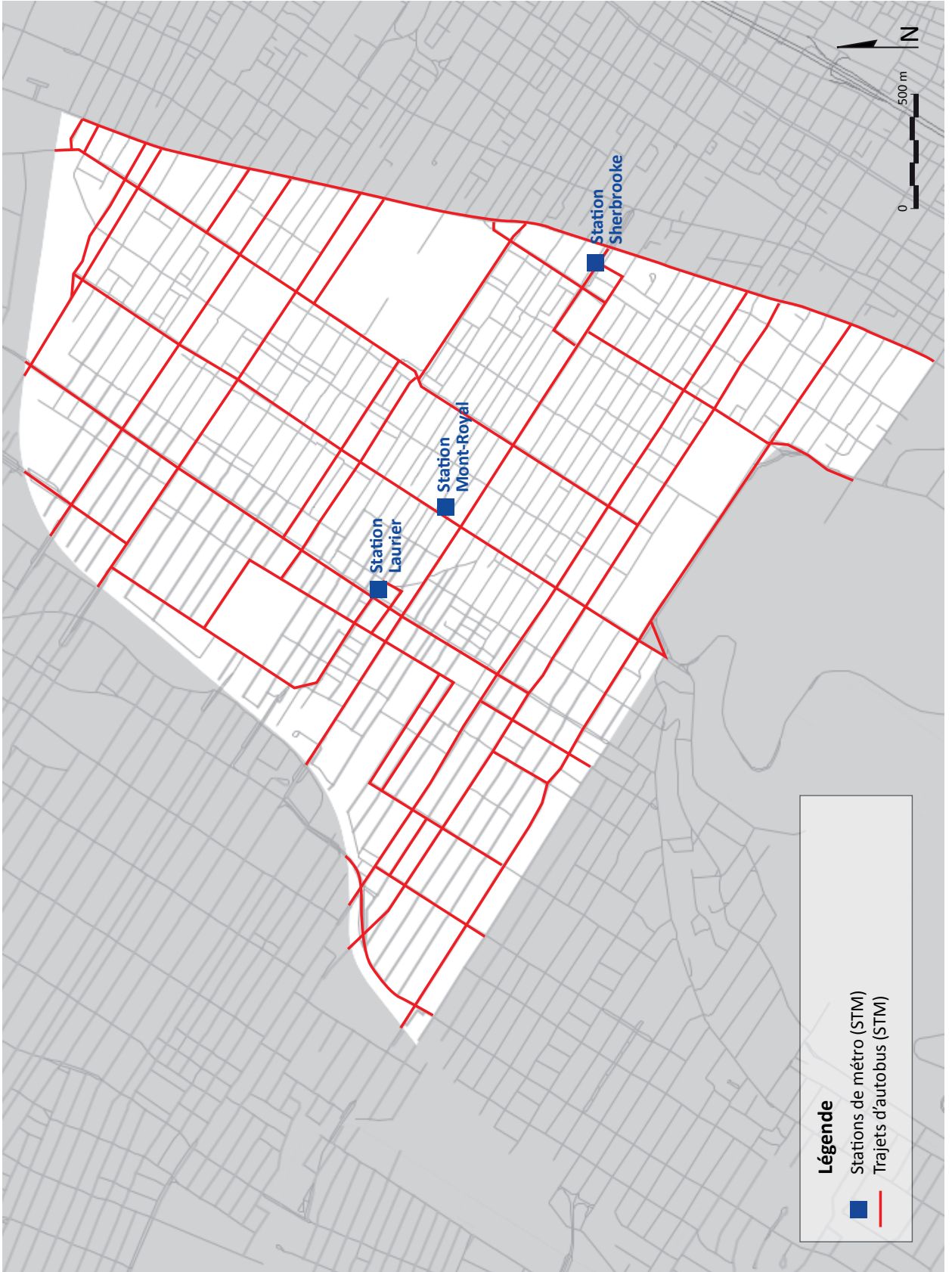
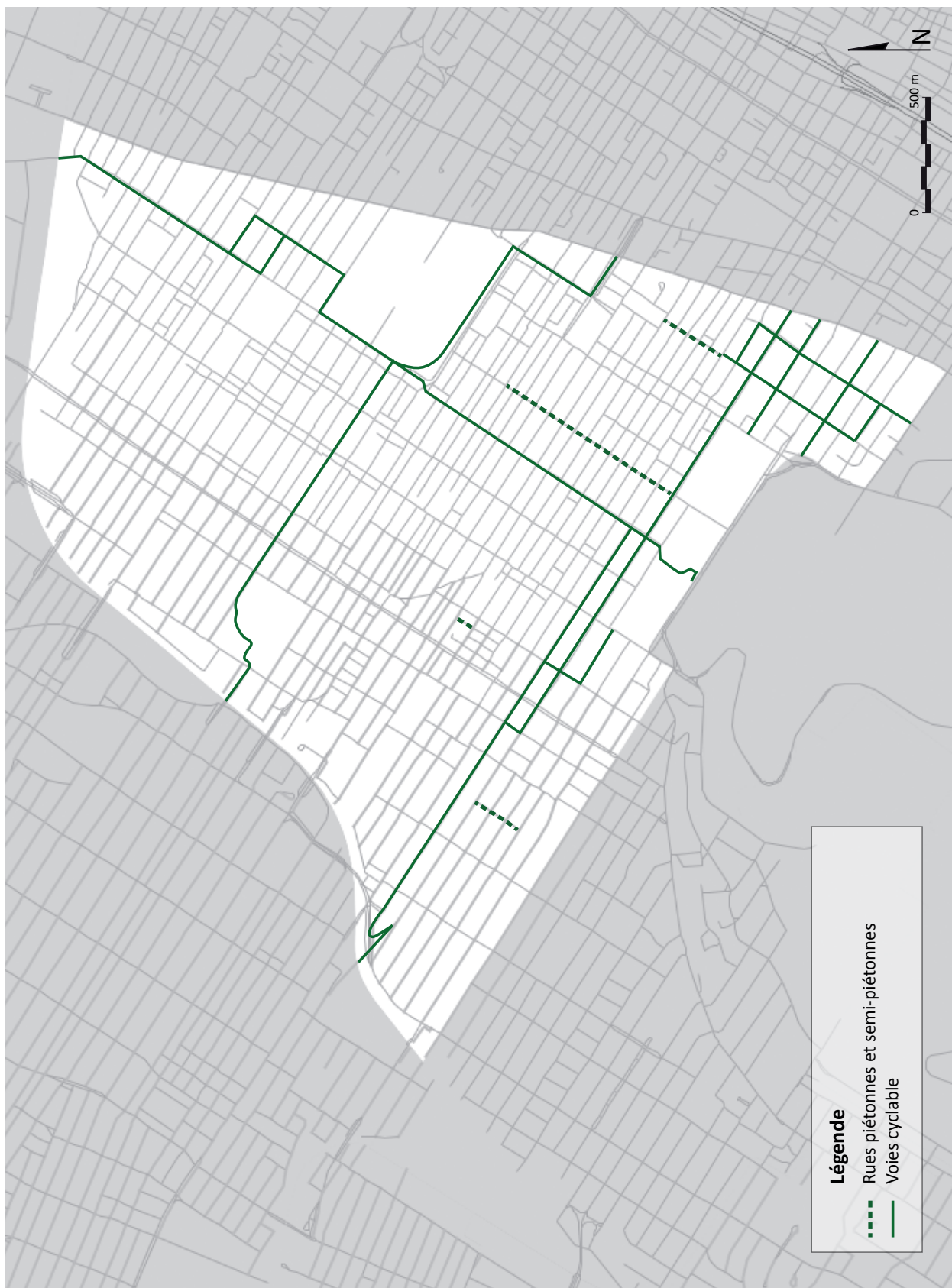


FIGURE 8

Réseau cyclable et voies piétonnes de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal (Ville de Montréal, adaptée par l'auteur, 2010)



Annexe II

Formulaire de consentement



FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT
INSTITUT D'URBANISME

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Titre de la recherche : Les éléments fondateurs du sentiment d'appartenance à un quartier chez une population mobile : le cas de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal

Chercheure : Brigitte LAVALLÉE, candidate à la maîtrise, Institut d'urbanisme, Université de Montréal.

Directrice de recherche : Sandra BREUX, professeure adjointe, Institut d'urbanisme, Université de Montréal.

A) RENSEIGNEMENTS AUX PARTICIPANTS

1. Objectifs de la recherche

Ce projet vise à étudier les éléments fondateurs du sentiment d'appartenance à un quartier issus de la croissance de la mobilité des individus. Le cas étudié sera celui des résidents de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal.

2. Participation à la recherche

La participation à cette recherche consiste à rencontrer la chercheuse pour une durée de 20 à 30 minutes à un moment et dans un lieu public que vous choisirez. Des questions sur votre degré de mobilité ainsi que sur celui de votre appartenance territoriale vous seront posées.

3. Confidentialité

Les renseignements que vous nous donnerez demeureront confidentiels. Les entrevues seront transcrites et les enregistrements effacés. Chaque participant à la recherche se verra attribuer un numéro et seule la chercheuse aura la liste des participants et des numéros qui leur auront été attribués. De plus, les renseignements seront conservés dans un classeur sous clé situé dans un bureau fermé. Aucune information permettant de vous identifier d'une façon ou d'une autre ne sera publiée. Ces renseignements personnels seront détruits 7 ans après la fin du projet. Seules les données ne permettant pas de vous identifier seront conservées après cette date, le temps nécessaire à leur utilisation.

4. Avantages et inconvénients

En participant à cette recherche, vous pourrez contribuer à l'avancement des connaissances, à la compréhension des enjeux actuels concernant la dynamique de quartier et des liens qui mobilisent ses habitants à celui-ci.

5. Droit de retrait

Votre participation est entièrement volontaire. Vous êtes libre de vous retirer en tout temps sur simple avis verbal, sans préjudice et sans devoir justifier votre décision. Si vous décidez de vous retirer de la recherche, vous pouvez communiquer avec la chercheuse, au numéro de téléphone indiqué ci-dessous. Si vous vous retirez de la recherche, les renseignements qui auront été recueillis au moment de votre retrait seront détruits.

6. Indemnité

Les participants ne recevront aucune indemnité.

7. Diffusion des résultats

Un courriel, décrivant les conclusions générales de cette recherche, sera envoyé au cours de l'année prochaine – lorsque les analyses auront été effectuées – aux instances où ont été rencontrés les participants. Il sera également proposé de venir présenter oralement les résultats de l'enquête.

B) CONSENTEMENT

Je déclare avoir pris connaissance des informations ci-dessus, avoir obtenu les réponses à mes questions sur ma participation à la recherche et comprendre le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de cette recherche.

Après réflexion et un délai raisonnable, je consens librement à prendre part à cette recherche. Je sais que je peux me retirer en tout temps sans aucun préjudice, sur simple avis verbal et sans devoir justifier ma décision.

Signature : _____ Date : _____
 Nom : _____ Prénom : _____

J'accepte que l'entrevue soit enregistrée sur bande audio Oui Non

Je consens à ce que les données anonymisées recueillies dans le cadre de cette étude soient utilisées pour des projets de recherche subséquents de même nature, conditionnellement à leur approbation éthique et dans le respect des mêmes principes de confidentialité et de protection des informations Oui Non

Signature : _____ Date : _____
 Nom : _____ Prénom : _____

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de l'étude et avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées.

Signature du chercheur
 (ou de son représentant) : _____ Date : _____
 Nom : _____ Prénom : _____

Pour toute question relative à la recherche ou pour vous retirer du projet, vous pouvez communiquer avec Brigitte Lavallée, chercheure et candidate à la maîtrise, au numéro de téléphone : X ou à l'adresse courriel : X

Toute plainte relative à votre participation à cette recherche peut être adressée à l'ombudsman de l'Université de Montréal, au numéro de téléphone (514) 343-2100 ou à l'adresse courriel suivante: ombudsman@umontreal.ca (**l'ombudsman accepte les appels à frais virés**).

Un exemplaire du formulaire d'information et de consentement signé doit être remis au participant

Annexe III

Questionnaire

Première partie : le degré de mobilité

1. Quel(s) moyen(s) de transport vous sont accessible(s) ?
2. Quel(s) moyen(s) de transport utilisez-vous ?
3. Pour chacun des lieux énumérés ci-dessous, dites-moi dans quelle proportion ceux-ci se trouvent dans le même quartier, le même arrondissement, la même ville ou la même région que votre lieu de résidence :
 - a) Votre lieu de travail.
 - b) Votre institution scolaire.
 - c) Vos lieux de loisirs et divertissements.
 - d) Vos lieux pour faire vos emplettes.
 - e) Vos lieux de rencontre entre amis et membres de la famille.
4. En considérant votre entourage, votre travail et autres facteur personnel, vous serait-il envisageable de déménager :
 - a) de quartier ?
 - b) d'arrondissement ?
 - c) de ville ?
 - d) de région ?
 - e) de province ?
 - f) de pays ?
5. Combien de lieux de résidence différents avez-vous habités depuis que vous avez quitté la résidence de vos parents ?
6. Pouvez-vous me les situer géographiquement ?

Deuxième partie : l'existence du sentiment d'appartenance au quartier

7. Quel est votre lieu de naissance ?
8. Pouvez-vous me décrire les différents lieux que vous avez habités ?
9. À quel(s) territoire(s) vous identifiez-vous ?
10. Avez-vous choisi de vous établir dans le quartier dans lequel vous vivez actuellement ?
11. Êtes-vous propriétaire ou locataire de votre logement ?
12. Depuis combien de temps habitez-vous le quartier ?
13. Pour combien de temps encore aimeriez-vous vivre dans ce quartier ?
14. Avez-vous de la famille ou des amis proches qui vivent dans l'arrondissement ?
15. Décrivez les liens que vous avez avec vos voisins.
16. Aimez-vous votre quartier ?
17. Si vous deviez déménager et quitter l'arrondissement, regretteriez-vous votre quartier ?
18. Décrivez-moi la fréquence à laquelle :
 - a) vous participez aux élections municipales.
 - b) vous participez aux assemblées publiques de l'arrondissement.
 - c) vous participez aux ateliers ou aux opérations d'amélioration de la vie de quartier.
 - d) vous participez aux événements culturels se déroulant à l'intérieur de l'arrondissement.
 - e) vous lisez les journaux locaux.
 - f) vous fréquentez les espaces verts et les places publiques de l'arrondissement.
 - g) vous utilisez les équipements sportifs de l'arrondissement.
 - h) vous fréquentez les bars, restaurants et commerces de proximité.
19. Êtes-vous membre d'un organisme communautaire, d'un groupe ou d'une association au sein de votre quartier ?

Troisième partie : les caractéristiques du sentiment d'appartenance
au quartier

Si le répondant a répondu oui à la question 19, poser ces questions

20. Pour quelle(s) raison(s) avez-vous adhéré à celui-ci ?
21. Si vous deviez déménager d'arrondissement, poursuivriez-vous vos activités au sein de celui-ci ? Pour quelle(s) raison(s) ?

Si le répondant est membre d'un groupe en lien avec l'administration de l'arrondissement, ne pas poser ces questions

22. Pour quelle(s) raison(s) participez-vous à des rendez-vous citoyens concernant votre quartier ?
23. Si vous deviez déménager d'arrondissement, continueriez-vous à participer à ces rendez-vous citoyens de ce quartier ? Pour quelle(s) raison(s) ?
24. En quoi considérez-vous que votre quartier vous ressemble ?
25. Pour quelle(s) raison(s) avez-vous choisi ce quartier ?
26. Quels sont les éléments que vous appréciez le plus de votre quartier ?
27. Si vous deviez déménager d'arrondissement, en quoi ce changement affecterait-il vos pratiques quotidiennes, vos activités et vos réseaux sociaux ?

